

LE SENS COMMUN

erving goffman

stigmate

les usages sociaux des handicaps

BIBLIOTHÈQUE DIDEROT DE LYON



40 030 857



LES ÉDITIONS DE MINUIT

ouvrages de erving goffman
aux éditions de minuit

ASILES, Études sur la condition sociale des malades mentaux, 1968

LA MISE EN SCÈNE DE LA VIE QUOTIDIENNE, 1973

1. La présentation de soi
 2. Les relations en public

LES RITES D'INTERACTION, 1974

STIGMATE, Les usages sociaux des handicaps, 1975

FAÇONS DE PARLER, 1987

LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE, 1991

04
PIENS

301.01.c Graf 2 sti
668

erving goffman

stigmate

les usages sociaux des handicaps

traduit de l'anglais par alain kihm



LES ÉDITIONS DE MINUIT

préface

Titre de l'édition originale

Stigma

Depuis plus de dix ans, la psychologie sociale nous a livré bon nombre d'ouvrages intéressants sur le sujet du stigmate, autrement dit, sur la situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société¹. A l'occasion, des études cliniques² sont venues prolonger utilement ce travail, dont le cadre n'a cessé de s'étendre à de nouvelles catégories de personnes³.

Dans ce livre⁴, j'entends examiner en particulier comment les non-spécialistes traitent du stigmate, afin de voir ce que la sociologie peut en retirer. Il s'agit donc de s'exercer à distinguer les données sur le stigmate des faits contigus, de montrer comment il est possible de décrire économiquement un tel matériel dans les limites d'un schéma conceptuel unique, enfin d'éclaircir la relation entre le stigmate et le problème de la déviance. Cette tâche m'amènera à formuler et à mettre en œuvre un

1. Parmi les sociologues, le plus notable à ce propos est E. Lemert ; parmi les psychologues, on remarque K. Lewin, F. Heider, T. Dembo, R. Barker et B. Wright. Voir en particulier B. Wright, *Physical Disability — A Psychological Approach* (New York, Harper & Row, 1960), qui m'a fourni un grand nombre de citations à reproduire et beaucoup de références précieuses.

2. Ainsi, F. Macgregor *et al.*, *Facial Deformities and Plastic Surgery* (Springfield, Ill., Charles C. Thomas, 1953).

3. Voir, par exemple, C. Orbach, M. Bard et A. Sutherland : « Fears and Defensive Adaptations to the Loss of Anal Sphincter Control », *Psychoanalytical Review*, XLIV (1957), p. 121-175.

4. On en trouvera une première version résumée chez M. Greenblatt, D. Levinson et R. Williams, *The Patient and the Mental Hospital* (New York, Free Press of Glencoe, 1957), p. 507-510. Une autre version en a été présentée le 13 avril 1962 à la Conférence MacIver, devant la Southern Sociological Society, Louisville, Kentucky.

STIGMATE

ensemble particulier de concepts relatifs à l' « information sociale », l'information que l'individu transmet directement à propos de lui-même.

Pour la présente version, j'ai reçu l'aide du Center for the Study of Law and Society, Université de Californie, Berkeley, ainsi qu'une subvention du President's Committee on Juvenile Delinquency.

Chère mademoiselle Cœur Solitaires,

J'ai seize ans maintenant et je ne sais pas quoi faire et j'aimerais bien si vous pouviez me dire ce que je dois faire. Quand j'étais petite ce n'était pas aussi grave parce que je m'étais habitué à entendre les garçons du quartier se moquer de moi, mais maintenant j'aimerais bien avoir des amis comme les autres filles pour sortir les samedis soirs, mais les garçons veulent pas de moi parce que je suis née sans nez, et pourtant je danse bien et j'ai un joli corps et mon père m'achète de beaux abits.

Je reste assise à me regarder toute la journée et je pleure. J'ai un gros trou au milieu de la figure qui fait peur aux gens même à moi alors je peux pas en vouloir aux garçons de ne pas vouloir sortir avec moi. Maman m'aime, mais elle pleure quand elle me regarde c'est affreux.

Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter un sort aussi horrible ? Même si j'ai fait des mauvaises choses c'était pas avant d'avoir un an et je suis née comme ça. J'ai demandé à papa et il a dit qu'il sait pas, mais que peut-être j'ai fait quelque chose dans l'autre monde avant ma naissance ou que peut-être j'étais punie pour ses péchés. Mais je ne crois pas parce qu'il est très gentil. Est-ce que je devrais me suicider ?

Amicalement,
Désespérée.

1. stigmate et identité sociale

Les Grecs, apparemment portés sur les auxiliaires visuels, inventèrent le terme de *stigmate* pour désigner des marques corporelles destinées à exposer ce qu'avait d'inhabituel et de détestable le statut moral de la personne ainsi signalée. Ces marques étaient gravées sur le corps au couteau ou au fer rouge, et proclamaient que celui qui les portait était un esclave, un criminel ou un traître, bref, un individu frappé d'infamie, rituellement impur, et qu'il fallait éviter, surtout dans les lieux publics. Plus tard, au temps du christianisme, deux épaisseurs de métaphore s'ajoutèrent au terme : la première se rapportait aux marques laissées sur le corps par la grâce divine, qui prenaient la forme de plaies éruptives bourgeonnant sur la peau ; la seconde, allusion médicale à l'allusion religieuse, se rapportait aux signes corporels d'un désordre physique. De nos jours, le terme s'emploie beaucoup en un sens assez proche du sens littéral originel, mais s'applique plus à la disgrâce elle-même qu'à sa manifestation corporelle. De plus, il s'est produit des changements quant aux types de disgrâces qui éveillent l'attention. Malgré cela, les chercheurs ne se sont guère attachés à décrire les conditions de structure préalables du stigmate, ni même à en définir le concept. C'est pourquoi il me paraît nécessaire avant toutes choses de tâcher d'esquisser quelques hypothèses et définitions d'ordre très général.

Notions préliminaires

La société établit des procédés servant à répartir en catégories les personnes et les contingents d'attributs qu'elle estime ordinaires et naturels chez les membres de chacune de ces catégories. Les cadres sociaux éta-

blissent les catégories de personnes qu'il est probable d'y rencontrer. La routine des rapports sociaux dans les cadres établis nous permet d'avoir affaire aux autres, habituellement présents, sans leur accorder une attention ou des pensées particulières. Par suite, lorsqu'un inconnu se présente à nous, ses premières apparitions ont toutes chances de nous mettre en mesure de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède, son « identité sociale », pour employer un terme meilleur que celui de « statut social », car il s'y inclue des attributs personnels tels que l'« honnêteté », tout autant que des attributs structuraux comme la « profession ».

Nous appuyant alors sur ces anticipations, nous les transformons en attentes normatives, en exigences présentées à bon droit.

D'ordinaire, nous n'avons pas conscience d'avoir formulé de telles exigences, ni conscience de leur nature, tant que la satisfaction n'en est pas activement mise en question. Mais, si elle l'est, c'est alors que nous risquons de nous apercevoir que nous n'avons cessé de poser certaines hypothèses quant à ce que devrait être l'individu qui nous fait face. Par suite, il vaudrait mieux dire que les exigences que nous formulons le sont « en puissance », et que, le caractère attribué à l'individu, nous le lui imputons de façon potentiellement rétrospective, c'est-à-dire par une caractérisation « en puissance », qui compose une *identité sociale virtuelle*. Quant à la catégorie et aux attributs dont on pourrait prouver qu'il les possède en fait, ils forment son *identité sociale réelle*.

Tout le temps que l'inconnu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. Un tel attribut constitue un stigmate, surtout si le discrédit qu'il entraîne est très large ; parfois aussi on parle de faiblesse, de déficit ou de handicap. Il représente un désaccord particulier entre les identités sociales virtuelle et réelle. Notons qu'il existe

d'autres types de désaccord, tel celui qui nous fait reclasser un individu d'une catégorie socialement attendue à une autre, différente mais tout aussi attendue, ou encore celui qui nous incite à déplacer vers le haut le jugement que nous avions porté sur quelqu'un. Remarquons également que tous les attributs déplaisants ne sont pas en cause, mais ceux-là seuls qui détonnent par rapport au stéréotype que nous avons quant à ce que devrait être une certaine sorte d'individus.

Le mot de stigmate servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. L'attribut qui stigmatise tel possesseur peut confirmer la banalité de tel autre et, par conséquent, ne porte par lui-même ni crédit ni discrédit. Ainsi, il existe chez nous des métiers tels que ceux qui les exercent sans posséder le niveau universitaire attendu doivent le cacher ; il en est d'autres, au contraire, qui incitent les rares diplômés de l'enseignement supérieur qui s'y rencontrent à tenir secrète leur éducation, de peur qu'elle ne les dénonce comme ratés et intrus. De même, dans les classes moyennes, un jeune homme n'éprouve en général aucun scrupule à ce qu'on le voit aller à la bibliothèque ; en revanche, voici ce qu'écrit un bandit professionnel :

Je me rappelle par exemple, avant, c'est arrivé plusieurs fois, j'allais dans une bibliothèque publique près de là où j'habitais, et je regardais par-dessus mon épaule deux ou trois fois avant d'entrer pour de bon, juste pour m'assurer qu'il n'y avait personne qui me connaissait dans les environs qui pouvait me voir à ce moment-là¹.

Ou encore il arrive qu'un individu désireux de défendre son pays dissimule un défaut physique de peur de voir démenti l'état de santé qu'il dit être le sien ; plus tard, ce même individu, aigri et cherchant à quitter l'armée, peut réussir à se faire admettre à l'hôpital militaire, où il

1. T. Parker et R. Allerton, *The Courage of His Convictions* (Londres, Hutchinson & Co, 1962), p. 109.

sera discrédié si l'on découvre qu'il n'est pas réellement atteint d'une maladie grave². Un stigmate représente donc en fait un certain type de relation entre l'attribut et le stéréotype, et cela même si je n'entends pas continuer à le dire ainsi, ne serait-ce que parce qu'il existe des attributs importants qui, presque partout dans notre société, portent le discrédit.

Le terme de stigmate ainsi que ses synonymes dissimulent deux points de vue : l'individu stigmatisé suppose-t-il que sa différence est déjà connue ou visible sur place, ou bien pense-t-il qu'elle n'est ni connue ni immédiatement perceptible par les personnes présentes ? Dans le premier cas, on considère le sort de l'individu *discrédité*, dans le second, celui de l'individu *discréditable*. Il s'agit là d'une distinction importante, même s'il est vrai que toute personne affligée d'un stigmate risque fort de vivre les deux situations. Je commencerai donc par traiter de la première situation, celle du discrédité, et j'aborderai ensuite la seconde, mais je ne les séparerai pas toujours.

En gros, on peut distinguer trois types de stigmates. En premier lieu, il y a les monstruosités du corps — les diverses difformités. Ensuite, on trouve les tares du caractère qui, aux yeux d'autrui, prennent l'aspect d'un manque de volonté, de passions irrépressibles ou antinaturelles, de croyances égarées et rigides, de malhonnêteté, et dont on infère l'existence chez un individu parce que l'on sait qu'il est ou a été, par exemple, mentalement dérangé, emprisonné, drogué, alcoolique, homosexuel, chômeur, suicidaire ou d'extrême-gauche. Enfin, il y a ces stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion, qui peuvent se transmettre de génération en génération et contaminer également tous les membres d'une famille³.

2. Sur cette question, voir le compte rendu de M. Meltzer : « Countermanipulation through Malingering », in A. Biderman et H. Zimmer (eds), *The Manipulation of Human Behavior* (New York, John Wiley & Sons, 1961), p. 277-304.

3. Récemment, surtout en Grande-Bretagne, l'infériorité dans l'échelle sociale constituait un important stigmate tribal, tel que les péchés des parents, ou du moins de leur milieu, retombaient sur les enfants si d'aventure ceux-ci s'élevaient indûment au-dessus de leur position originelle. On sait par ailleurs que les stigmates sociaux et leurs traitements forment l'un des thèmes centraux du roman britannique.

Mais, dans tous les cas de stigmate, y compris ceux auxquels pensaient les Grecs, on retrouve les mêmes traits sociologiques : un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détournant de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmate, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions. Quant à nous, ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières, je nous appellerai les *normaux*.

Les attitudes que nous, les normaux, prenons vis-à-vis d'une personne affligée d'un stigmate et la façon dont nous agissons envers elle, tout cela est bien connu, puisque ce sont ces réactions que la bienveillance sociale est destinée à adoucir et à améliorer. Il va de soi que, par définition, nous pensons qu'une personne ayant un stigmate n'est pas tout à fait humaine. Partant de ce postulat, nous pratiquons toutes sortes de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est souvent inconsciemment, les chances de cette personne. Afin d'expliquer son infériorité et de justifier qu'elle représente un danger, nous bâtissons une théorie, une idéologie du stigmate, qui sert aussi parfois à rationaliser une animosité fondée sur d'autres différences, de classe, par exemple⁴. Nous employons tous les jours des termes désignant spécifiquement un stigmate, tels qu'impotent, bâtard, débile, pour en faire une source d'images et de métaphores, sans penser le plus souvent à leur signification première⁵. Observant une imperfection, nous sommes enclins à en supposer toute une série⁶, non sans attribuer en même temps certaines qualités souhaitables mais peu

4. D. Riesman : « Some Observations Concerning Marginality », *Phylon*, Second Quarter, 1951, p. 122.

5. Le cas des malades mentaux est présenté par T. J. Scheff dans un article à paraître.

6. Pour ce qui est des aveugles, voir E. Henrich et L. Kriegel (eds), *Experiments in Survival* (New York, Association for the Aid of Crippled Children, 1961), p. 152 et 186 ; et H. Chevigny, *My Eyes Have a Cold Nose* (New-Haven, Conn., Yale University Press Broché, 1962), p. 201.

blissent les catégories de personnes qu'il est probable d'y rencontrer. La routine des rapports sociaux dans les cadres établis nous permet d'avoir affaire aux autres, habituellement présents, sans leur accorder une attention ou des pensées particulières. Par suite, lorsqu'un inconnu se présente à nous, ses premières apparitions ont toutes chances de nous mettre en mesure de prévoir la catégorie à laquelle il appartient et les attributs qu'il possède, son « identité sociale », pour employer un terme meilleur que celui de « statut social », car il s'y inclue des attributs personnels tels que l'« honnêteté », tout autant que des attributs structuraux comme la « profession ».

Nous appuyant alors sur ces anticipations, nous les transformons en attentes normatives, en exigences présentées à bon droit.

D'ordinaire, nous n'avons pas conscience d'avoir formulé de telles exigences, ni conscience de leur nature, tant que la satisfaction n'en est pas activement mise en question. Mais, si elle l'est, c'est alors que nous risquons de nous apercevoir que nous n'avons cessé de poser certaines hypothèses quant à ce que devrait être l'individu qui nous fait face. Par suite, il vaudrait mieux dire que les exigences que nous formulons le sont « en puissance », et que, le caractère attribué à l'individu, nous le lui imputons de façon potentiellement rétrospective, c'est-à-dire par une caractérisation « en puissance », qui compose une *identité sociale virtuelle*. Quant à la catégorie et aux attributs dont on pourrait prouver qu'il les possède en fait, ils forment son *identité sociale réelle*.

Tout le temps que l'inconnu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. Un tel attribut constitue un stigmate, surtout si le discrédit qu'il entraîne est très large ; parfois aussi on parle de faiblesse, de déficit ou de handicap. Il représente un désaccord particulier entre les identités sociales virtuelle et réelle. Notons qu'il existe

d'autres types de désaccord, tel celui qui nous fait reclasser un individu d'une catégorie socialement attendue à une autre, différente mais tout aussi attendue, ou encore celui qui nous incite à déplacer vers le haut le jugement que nous avions porté sur quelqu'un. Remarquons également que tous les attributs déplaisants ne sont pas en cause, mais ceux-là seuls qui détonnent par rapport au stéréotype que nous avons quant à ce que devrait être une certaine sorte d'individus.

Le mot de stigmate servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. L'attribut qui stigmatise tel possesseur peut confirmer la banalité de tel autre et, par conséquent, ne porte par lui-même ni crédit ni discrédit. Ainsi, il existe chez nous des métiers tels que ceux qui les exercent sans posséder le niveau universitaire attendu doivent le cacher ; il en est d'autres, au contraire, qui incitent les rares diplômés de l'enseignement supérieur qui s'y rencontrent à tenir secrète leur éducation, de peur qu'elle ne les dénonce comme ratés et intrus. De même, dans les classes moyennes, un jeune homme n'éprouve en général aucun scrupule à ce qu'on le voit aller à la bibliothèque ; en revanche, voici ce qu'écrit un bandit professionnel :

Je me rappelle par exemple, avant, c'est arrivé plusieurs fois, j'allais dans une bibliothèque publique près de là où j'habitais, et je regardais par-dessus mon épaule deux ou trois fois avant d'entrer pour de bon, juste pour m'assurer qu'il n'y avait personne qui me connaissait dans les environs qui pouvait me voir à ce moment-là¹.

Ou encore il arrive qu'un individu désireux de défendre son pays dissimule un défaut physique de peur de voir démenti l'état de santé qu'il dit être le sien ; plus tard, ce même individu, aigri et cherchant à quitter l'armée, peut réussir à se faire admettre à l'hôpital militaire, où il

1. T. Parker et R. Allerton, *The Courage of His Convictions* (Londres, Hutchinson & Co, 1962), p. 109.

sera discrépant si l'on découvre qu'il n'est pas réellement atteint d'une maladie grave². Un stigmate représente donc en fait un certain type de relation entre l'attribut et le stéréotype, et cela même si je n'entends pas continuer à le dire ainsi, ne serait-ce que parce qu'il existe des attributs importants qui, presque partout dans notre société, portent le discrépant.

Le terme de stigmate ainsi que ses synonymes dissimulent deux points de vue : l'individu stigmatisé suppose-t-il que sa différence est déjà connue ou visible sur place, ou bien pense-t-il qu'elle n'est ni connue ni immédiatement perceptible par les personnes présentes ? Dans le premier cas, on considère le sort de l'individu *discrépant*, dans le second, celui de l'individu *discrépable*. Il s'agit là d'une distinction importante, même s'il est vrai que toute personne affligée d'un stigmate risque fort de vivre les deux situations. Je commencerai donc par traiter de la première situation, celle du discrépant, et j'aborderai ensuite la seconde, mais je ne les séparerai pas toujours.

En gros, on peut distinguer trois types de stigmates. En premier lieu, il y a les monstruosités du corps — les diverses difformités. Ensuite, on trouve les tares du caractère qui, aux yeux d'autrui, prennent l'aspect d'un manque de volonté, de passions irrépressibles ou antinaturelles, de croyances égarées et rigides, de malhonnêteté, et dont on infère l'existence chez un individu parce que l'on sait qu'il est ou a été, par exemple, mentalement dérangé, emprisonné, drogué, alcoolique, homosexuel, chômeur, suicidaire ou d'extrême-gauche. Enfin, il y a ces stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion, qui peuvent se transmettre de génération en génération et contaminer également tous les membres d'une famille³.

2. Sur cette question, voir le compte rendu de M. Meltzer : « Countermanipulation through Malingering », in A. Biderman et H. Zimmer (eds), *The Manipulation of Human Behavior* (New York, John Wiley & Sons, 1961), p. 277-304.

3. Récemment, surtout en Grande-Bretagne, l'infériorité dans l'échelle sociale constituait un important stigmate tribal, tel que les péchés des parents, ou du moins de leur milieu, retombaient sur les enfants si d'aventure ceux-ci s'élevaient indûment au-dessus de leur position originelle. On sait par ailleurs que les stigmates sociaux et leurs traitements forment l'un des thèmes centraux du roman britannique.

Mais, dans tous les cas de stigmate, y compris ceux auxquels pensaient les Grecs, on retrouve les mêmes traits sociologiques : un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmate, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions. Quant à nous, ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières, je nous appellerai les *normaux*.

Les attitudes que nous, les normaux, prenons vis-à-vis d'une personne affligée d'un stigmate et la façon dont nous agissons envers elle, tout cela est bien connu, puisque ce sont ces réactions que la bienveillance sociale est destinée à adoucir et à améliorer. Il va de soi que, par définition, nous pensons qu'une personne ayant un stigmate n'est pas tout à fait humaine. Partant de ce postulat, nous pratiquons toutes sortes de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est souvent inconsciemment, les chances de cette personne. Afin d'expliquer son infériorité et de justifier qu'elle représente un danger, nous batissons une théorie, une idéologie du stigmate, qui sert aussi parfois à rationaliser une animosité fondée sur d'autres différences, de classe, par exemple⁴. Nous employons tous les jours des termes désignant spécifiquement un stigmate, tels qu'impotent, bâtard, débile, pour en faire une source d'images et de métaphores, sans penser le plus souvent à leur signification première⁵. Observant une imperfection, nous sommes enclins à en supposer toute une série⁶, non sans attribuer en même temps certaines qualités souhaitables mais peu

4. D. Riesman : « Some Observations Concerning Marginality », *Phylon*, Second Quarter, 1951, p. 122.

5. Le cas des malades mentaux est présenté par T. J. Scheff dans un article à paraître.

6. Pour ce qui est des aveugles, voir E. Henrich et L. Kriegel (eds), *Experiments in Survival* (New York, Association for the Aid of Crippled Children, 1961), p. 152 et 186 ; et H. Chevigny, *My Eyes Have a Cold Nose* (New-Haven, Conn., Yale University Press Broché, 1962), p. 201.

souhaitées, souvent teintées de surnaturel, telles le « sixième sens » ou l'« intuition⁷ » :

Chez certains, il peut exister une hésitation à toucher ou à guider les aveugles, tandis que chez d'autres cette constatation d'une privation de la vue peut se généraliser pour former une perception globale d'inaptitude, si bien que ces personnes s'adressent aux aveugles en criant, comme s'ils étaient sourds, ou essayent de les soulever, comme s'ils étaient infirmes. Il est fréquent que, face aux aveugles, les gens présentent toutes sortes de croyances ancrées dans le stéréotype. Ainsi, ils peuvent se croire jugés comme jamais auparavant, car ils pensent que l'aveugle a accès à certains canaux d'information fermés pour les autres⁸.

Bien plus, il arrive que nous percevions la réaction de défense qu'a l'individu stigmatisé à l'égard de sa situation comme étant l'expression directe de sa déficience, et qu'alors nous considérons à la fois la déficience et la réaction comme le juste salaire de quelque chose que lui, ou ses parents, ou son peuple, ont fait, ce qui, par suite, justifie la façon dont nous le traitons⁹.

Passons maintenant de l'individu normal à celui contre qui il l'est. C'est, semble-t-il, une vérité générale que les membres d'une catégorie sociale peuvent adhérer fortement à un critère de jugement que, d'accord avec d'autres, ils estiment ne pas s'appliquer directement à eux-mêmes. C'est ainsi qu'un homme d'affaires peut exiger des femmes un comportement féminin, ou des moines un comportement ascétique, sans se voir lui-même comme une personne qui devrait réaliser l'un ou l'autre de ces styles de conduite. La distinction passe donc entre appliquer une norme et se contenter de la soutenir. A ce niveau, le problème du stigmate ne se pose pas ; en revanche, il apparaît dès lors que, de toutes parts, on s'attend plus

7. Comme le dit une aveugle : « On m'a demandé de faire de la publicité pour un parfum, probablement parce que, comme je n'y vois pas, mon odorat est censé être hypersensible. » Voir T. Keitlen (en collaboration avec N. Lobsenz), *Farewell to Fear* (New York, Avon, 1962), p. 10.

8. A. G. Gowman, *The War Blind in American Social Structure* (New York, American Foundation for the Blind, 1957), p. 198.

9. Pour des exemples sur ce point, voir tout au long Macgregor *et al.*, *op. cit.*

ou moins à ce que les membres d'une catégorie donnée ne fassent pas que soutenir une certaine norme, mais en outre l'appliquent.

Par suite, il ne paraît pas impossible qu'un individu échoue à être à la hauteur de ce que nous exigeons en fait de lui, mais que cet échec le laisse relativement indemne : isolé par son étrangeté, protégé par ses propres images de soi, il a le sentiment qu'il est, lui, l'homme accompli, et que nous, nous ne sommes pas tout à fait humains. C'est cette possibilité que célèbrent tant de contes exemplaires sur les mennonites, les Bohémiens, les canailles éhontées et les juifs très orthodoxes.

Cela dit, il semble que, de nos jours, en Amérique, les codes d'honneur isolés soient sur le déclin. L'individu stigmatisé tend à avoir les mêmes idées que nous sur l'identité. C'est là un fait capital. Certes, ce qu'il éprouve au plus profond de lui-même, ce peut être le sentiment d'être une « personne normale », un homme semblable à tous les autres, une personne, donc, qui mérite sa chance et un peu de répit¹⁰. (En fait, de quelque façon qu'il exprime sa revendication, il la fonde sur ce qu'il estime dû, non à *tous*, mais à tous les membres d'une catégorie sociale choisie qui lui convient indubitablement, telle que, par exemple, l'âge, le sexe, la profession, etc.) Mais, en même temps, il peut fort bien percevoir, d'ordinaire à juste titre, que, quoi qu'ils professent, les autres ne l'« acceptent » pas vraiment, ne sont pas disposés à prendre contact avec lui sur « un pied d'égalité¹¹ ». De plus, les critères que la société lui a fait intérioriser sont autant d'instruments qui le rendent intimement sensible

10. Cette notion d'« homme normal » trouve peut-être son origine dans la vision médicale de l'être humain, ou bien encore dans la tendance qu'ont les grandes organisations bureaucratiques, telles que l'Etat national, à traiter tous leurs membres comme égaux sous certains aspects. Quoi qu'il en soit, elle est, semble-t-il, à la source de toute l'imagerie à travers laquelle se voient actuellement la majorité des gens. Et il est intéressant de remarquer que, dans le roman populaire, une convention nouvelle est apparue, selon laquelle un individu douteux peut confirmer ses prétentions à la normalité en montrant qu'il a en sa possession une épouse et des enfants et, plutôt bizarrement, en attestant qu'il passe Noël et le Jour de l'An avec eux.

11. Ce refus, vu par un délinquant, est analysé dans Parker et Allerton, *op. cit.*, p. 110-111.

à ce que les autres voient comme sa déficience, et qui, inévitablement, l'amènent, ne serait-ce que par instants, à admettre qu'en effet il n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être. La honte surgit dès lors au centre des possibilités chez cet individu qui perçoit l'un de ses propres attributs comme une chose avilissante à posséder, une chose qu'il se verrait bien ne pas posséder.

La présence alentour de normaux ne peut en général que renforcer cette cassure entre soi et ce qu'on exige de soi, mais, en fait, la haine et le mépris de soi-même peuvent aussi bien se manifester lorsque seuls l'individu et son miroir sont en jeu :

Quand je me levai enfin (...) et que j'eus réappris à marcher, un jour, je pris à la main une glace et j'allai vers un miroir en pied pour me regarder, et j'y allai seul. Je ne voulais pas que quelqu'un (...) pût savoir ce que j'éprouverais quand je me verrais pour la première fois. Mais tout se passa sans bruit, sans cris ; je n'ai pas hurlé de rage quand je me suis vu. Je me suis senti abattu, c'est tout. Cette personne dans le miroir, ce ne pouvait pas être moi. Intérieurement, je me sentais quelqu'un d'ordinaire, en bonne santé, veinard — pas du tout comme celui du miroir, oh non ! Pourtant, chaque fois que je me tournais vers le miroir, c'étaient mes propres yeux qui me renvoyaient mon regard, brûlant de honte (...) Tandis que je restais là, sans pleurer et sans bruit, je compris vite qu'il me serait impossible d'en parler à quiconque, et alors, à cet endroit, la confusion et l'effroi qu'avait provoqué ma découverte se bouclèrent en moi, et pendant très longtemps j'allais les affronter seul¹².

Sans cesse, j'oubliais ce que j'avais vu dans le miroir. Cela ne parvenait pas à pénétrer à l'intérieur de mon esprit et à devenir partie intégrante de moi-même. J'avais l'impression que cela n'avait rien à voir avec moi ; que ce n'était qu'un déguisement. Mais ce n'était pas le genre de déguisement que l'on met volontairement, et qui doit tromper les autres sur l'identité de celui qui le porte. Le mien, on me l'avait mis sans mon assentiment, à mon insu, comme dans les contes de fées, et c'était moi qu'il trompait, sur ma

12. K. B. Hathaway, *The Little Locksmith* (New York, Coward-McCann, 1943), p. 41, in Wright, *op. cit.*, p. 157.

propre identité. Je regardais dans le miroir et j'étais frappé d'épouvante parce que je ne me reconnaissais pas... A l'endroit où je me tenais, avec en moi cette exaltation romantique persistante qui me soufflait encore que j'étais une personne favorisée par le sort, à qui tout était possible, je voyais un inconnu, une petite silhouette, pitoyable, hideuse, et un visage qui, à mesure que je le fixais, se tordait de douleur et rougissait de honte. Ce n'était qu'un déguisement, mais je l'avais sur moi pour la vie. C'était là, c'était réel. Chacune de ces rencontres était comme un coup sur la tête. Elles me laissaient hébété, abattu, assommé à chaque fois, jusqu'à ce que, lentement et obstinément, l'illusion tenace de ma santé et de ma beauté m'eût envahi à nouveau, et alors j'oubliais cette réalité déplacée, et j'étais à nouveau tout novice et sans défense¹³.

Nous pouvons maintenant formuler ce qui caractérise essentiellement la situation de l'individu stigmatisé dans la vie. Il s'agit de ce que l'on nomme souvent, quoique vaguement, l'« acceptation ». Il se passe que ceux qui sont en rapport avec lui manquent à lui accorder le respect et la considération que les aspects non contaminés de son identité sociale les avaient conduits à prévoir pour lui, et l'avaient conduit à prévoir pour lui-même ; et il fait écho à ce refus en admettant que certains de ses attributs le justifient.

Comment la personne stigmatisée réagit-elle à sa situation ? Dans certains cas, il lui est possible d'essayer directement de corriger ce qu'elle estime être le fondement objectif de sa déficience : ainsi, quand une personne difforme se soumet à une chirurgie esthétique, un aveugle à un traitement oculaire, un illettré à une formation pour adultes, un homosexuel à une psychothérapie. (Lorsqu'une telle réparation est possible, il s'ensuit fréquemment, non pas l'acquisition d'un statut pleinement normal, mais une

13. *Ibid.*, p. 46-47. Pour une étude générale des sentiments de haine ou de dégoût envers soi-même, voir K. Lewin, *Resolving Social Conflicts*, Part III (New York, Harper & Row, 1948) ; A. Kardiner et L. Ovesey, *The Mark of Oppression : A Psychological Study of the American Negro* (New York, W. W. Norton & Company, 1951) ; et E. H. Erikson, *Childhood and Society* (New York, W. W. Norton & Company, 1950).

transformation de soi-même qui, de quelqu'un affligé d'une certaine tare, devient quelqu'un dont on sait qu'il a corrigé une certaine tare.) Ici, il convient de mentionner une tendance à la « victimisation », qui provient de ce que la personne stigmatisée se trouve exposée à toutes sortes de charlatans qui viennent lui vendre des remèdes contre le bégaiement, des éclaircisseurs pour la peau, des appareils pour grandir, des restaurateurs de jeunesse (tels le traitement au moyen de jaunes d'œufs fertilisés), des cures par la foi, de l'assurance dans la conversation. Mais, qu'il s'agisse de techniques efficaces ou de tromperies, la quête, bien souvent secrète, qu'elles entraînent montre de façon particulièrement évidente jusqu'où les personnes stigmatisées sont prêtes à aller, et par suite la tristesse d'une situation qui les conduit à de telles extrémités. L'extrait suivant l'illustre bien :

Mademoiselle Peck [précurseur en matière d'aide sociale aux handicapés de l'ouïe à New York] déclarait que, dans les premiers temps, les charlatans et autres guérisseurs en quête de fortune rapide qui abondaient voyaient dans la Ligue [des handicapés de l'ouïe] un merveilleux terrain de chasse réservé, idéal pour la promotion des coiffes magnétiques, des vibrateurs miraculeux, des tympans artificiels, des pulvérisateurs, des inhalateurs, des masseurs, des huiles magiques, des baumes et autres cures garanties, immanquables, positives et définitives des surdités incurables. Tout ce fatras (jusque vers 1920, date à laquelle l'Association médicale américaine lança une campagne de vérification) se voyait entouré d'une publicité qui assiégeait les handicapés dans les quotidiens, et jusque dans les magazines sérieux¹⁴.

L'individu stigmatisé peut aussi chercher à améliorer indirectement sa condition en consacrant en privé beaucoup d'efforts à maîtriser certains domaines d'activité que, d'ordinaire, pour des raisons incidentes ou matérielles, on estime fermés aux personnes affligées de sa déficience. C'est ainsi que l'on voit des estropiés apprendre ou réapprendre à nager, à monter à cheval, à jouer au

14. F. Warfield, *Keep Listening* (New York, The Viking Press, 1957), p. 76. Voir aussi H. von Hentig, *The Criminal and His Victim* (New Haven, Conn., Yale University Press, 1948), p. 101.

tennis, à piloter un avion, ou des aveugles devenir des skieurs ou des alpinistes émérites¹⁵. Et la torture de l'apprentissage peut s'accompagner, bien entendu, du supplice de la mise en œuvre : ainsi, quand un individu, immobilisé dans son fauteuil roulant, parvient à rejoindre la piste en compagnie d'une jeune fille et se livre à une imitation de danse¹⁶. Enfin, la personne honteusement différente peut se couper de ce que l'on nomme la réalité et s'efforcer obstinément d'interpréter au mépris des conventions le personnage attaché à son identité sociale.

D'autre part, l'individu affligé d'un stigmate s'en sert souvent en vue de « petits profits », pour justifier des insuccès rencontrés pour d'autres raisons :

Pendant des années, la cicatrice, le bec-de-lièvre, le nez tordu ont été considérés comme un handicap, et leur rôle dans l'adaptation sociale et émotionnelle a pris inconsciemment une portée générale. C'est le « crochet » auquel le patient suspend toutes les insuffisances, toutes les insatisfactions, tous les atermoiements et toutes les tâches désagréables que comporte la vie sociale, et il en est venu à en dépendre, non seulement en tant que moyen raisonnable de fuir la compétition, mais en tant que protection contre la responsabilité sociale.

Dès lors que l'on supprime ce facteur au moyen de la chirurgie, le patient se voit rejeté de la protection émotionnelle plus ou moins acceptable qu'il offrait, et découvre bientôt, à sa grande surprise et pour son déplaisir, que la vie n'a rien d'une navigation paisible, même pour ceux qui jouissent d'un visage intact et « ordinaire ». Il n'est pas préparé à faire face à une telle situation sans le soutien d'un « handicap », et il risque alors de se tourner vers la protection plus complexe mais semblable qu'offrent, en tant que systèmes de comportement, la neurasthénie, la conversion hystérique, l'hypocondrie ou l'angoisse aiguë¹⁷.

15. Keitlen, *op. cit.*, chap. XII, p. 117-129, et chap. XIV, p. 137-149. Voir aussi Chevigny, *op. cit.*, p. 85-86.

16. Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 49.

17. W. Y. Baker et L. H. Smith : « Facial Disfigurement and Personality », *Journal of the American Medical Association*, CXII (1939), p. 303. Macgregor et al., *op. cit.*, p. 57 et suiv., donnent l'exemple d'un homme à qui son gros nez rouge servait ainsi de bâquille morale.

Mais il se peut aussi qu'il voie dans les épreuves qu'il a subies une bénédiction déguisée, pour cette raison en particulier que, estime-t-on, la souffrance est capable d'enseigner certaines choses sur la vie et les hommes :

Mais maintenant, loin de ma vie à l'hôpital, je peux évaluer ce que j'ai appris [c'est une mère qui écrit, que la poliomyélite a rendue définitivement infirme]. Car il n'y avait pas que la souffrance : il y avait aussi ce que j'apprenais par la souffrance. Je sais que ma conscience des autres s'est approfondie et accrue, que ceux qui me sont proches peuvent compter sur moi pour tourner vers leurs problèmes toute mon intelligence, tout mon cœur et toute mon attention. Cela, je ne l'aurais jamais appris en m'agitant sur un court de tennis¹⁸.

Parallèlement, il peut en venir à redéfinir les limitations des normaux, comme le suggère un sclérosé en plaques :

Les esprits sains aussi bien que les corps sains peuvent être infirmes. Le fait que les gens « normaux », peuvent se promener, voir, entendre, ne signifie pas qu'ils voient ou qu'ils entendent réellement. Il arrive qu'ils soient très aveugles pour tout ce qui gâche leur bonheur, très sourds aux prières de ceux qui demandent un peu de bonté ; quand je pense à eux, je ne me sens ni plus infirme ni plus handicapé qu'ils ne le sont. Il se peut que je serve, par de petites choses, à leur ouvrir les yeux sur les beautés qui nous entourent : une poignée de main chaleureuse, une voix qui cherche à réconforter, une brise de printemps, de la musique à écouter, un salut amical. Ce sont des gens qui comparent pour moi, et j'aime avoir l'impression que je peux les aider¹⁹.

Ou cet écrivain aveugle :

Cela nous amènerait aussitôt à penser que bien des circonstances peuvent diminuer les satisfactions de l'existence de façon beaucoup plus efficace que ne le

18. Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 19.
19. *Ibid.*, p. 35.

fait la cécité, raisonnement qu'il serait parfaitement sain de poursuivre. Sous cet éclairage, on perçoit, par exemple, qu'une infirmité comme l'incapacité d'accepter l'amour humain, qui peut réellement diminuer les satisfactions de l'existence presque jusqu'à les faire s'évanouir, est une tragédie bien plus grande que d'être aveugle. Mais il est rare que l'homme qui souffre d'une telle maladie sache seulement qu'il en est atteint, et c'est pourquoi il ne saurait avoir pitié de lui-même²⁰.

Et cet infirme :

Avec les années, j'apprenais à connaître un très grand nombre de handicaps divers, pas seulement physiques, et je commençais à comprendre que les paroles de la jeune infirme dans l'extrait ci-dessus [il s'agit de paroles d'amertume] auraient aussi bien pu être prononcées par une jeune femme qui n'aurait jamais eu besoin de béquilles, une femme qui se sentirait diminuée et différente à cause de sa laideur, ou parce qu'elle ne pourrait pas avoir d'enfants, ou qu'elle désespérerait de toucher les autres, ou pour tant d'autres raisons²¹.

Jusqu'à présent, les réactions des normaux et des stigmatisés que nous avons considérées sont de celles qui peuvent s'étendre dans le temps et se produire en l'absence de tout contact entre ces deux catégories de personnes²². Il n'en reste pas moins que l'objet spécifique de ce livre est le problème des « contacts mixtes », de ces instants où normaux et stigmatisés partagent une même « situation sociale », autrement dit, se trouvent physiquement en présence les uns des autres, que ce soit au sein d'une rencontre en forme de conversation ou à la faveur d'une simple participation commune à une réunion sans objet précis.

Bien entendu, à la seule pensée de ces contacts, les normaux et les stigmatisés peuvent arranger leur vie de façon à les éviter. Et l'on peut supposer que les consé-

20. Chevigny, *op. cit.*, p. 154.

21. F. Carling, *And Yet We Are Human* (Londres, Chatto & Windus, 1962), p. 23-24.

22. Sur cette question, voir G. W. Allport, *The Nature of Prejudice* (New York, Anchor Books, 1958).

quences les plus profondes de tels arrangements seront pour les seconds, puisque ce sont eux qui, d'ordinaire, devront en faire le plus :

Avant son défigurement [amputation de la moitié distale du nez], Mrs. Dover, qui vivait chez l'une de ses deux filles mariées, était une femme indépendante, aimable, chaleureuse, qui aimait voyager, faire les magasins et visiter ses nombreuses connaissances. Mais d'être défigurée produisit une altération aiguë de son mode de vie. Les deux ou trois premières années, elle quittait rarement la maison de sa fille, et préférait rester dans sa chambre ou aller s'asseoir dans l'arrière-cour. « J'étais découragée », dit-elle ; « une porte s'était refermée sur ma vie²³ ».

Privé de l'information salutaire que pourraient lui renvoyer les rapports sociaux quotidiens, l'isolé volontaire risque de s'enfoncer dans les soupçons, la dépression, l'agressivité, l'angoisse et le désarroi. A ce propos, on peut citer Sullivan :

Se voir inférieur signifie que l'on est incapable d'écarteler de sa conscience l'expression d'un sentiment chronique d'insécurité de la pire espèce, ce qui veut dire que l'on souffre d'angoisse, voire de pire encore, s'il est vrai que la jalousie est pire que l'angoisse. La peur qu'éprouve un individu de ce que les autres pourraient lui manquer d'égards à cause de quelque chose qui apparaît chez lui entraîne une insécurité permanente dans ses rapports avec les gens ; et cette insécurité découle, non de quelque source mystérieuse et plus ou moins masquée, comme il en va souvent ainsi pour nous, mais de quelque chose contre quoi il sait qu'il ne peut rien. Or, un tel processus représente une déficience presque fatale des structures du moi, car celui-ci se voit incapable de déguiser ou d'exclure une formulation précise qui dit : « Je suis inférieur. Donc les gens ne m'aiment pas, et je ne peux pas être en sécurité avec eux²⁴ ».

23. Macgregor *et al.*, *op. cit.*, p. 91-92.

24. Tiré de *Clinical Studies in Psychiatry*, H. S. Perry, M. L. Gawel et M. Gibbon (eds) (New York, W. W. Norton & Company, 1956), p. 145.

C'est lorsque les normaux et les stigmatisés viennent à se trouver matériellement en présence les uns des autres, et surtout s'ils s'efforcent de soutenir conjointement une conversation, qu'a lieu l'une des scènes primitives de la sociologie ; car c'est bien souvent à ce moment-là que les deux parties se voient contraintes d'affronter directement les causes et les effets du stigmate.

C'est alors que l'individu affligé d'un stigmate peut s'apercevoir qu'il ne sait pas exactement comment nous, les normaux, allons l'identifier et l'accueillir²⁵. Voici, par exemple, ce qu'écrivit un spécialiste de l'étude des infirmités :

L'incertitude qu'éprouvent les infirmes quant à leur statut domine un grand nombre d'interactions sociales, outre celles qui ont trait à l'embauche. L'aveugle, le malade, le sourd, l'estropié ne sont jamais sûrs de ce que sera l'attitude d'une nouvelle connaissance, de rejet ou bien d'acceptation, tant que le contact n'est pas pris. C'est là précisément la situation de l'adolescent, du Noir à la peau claire, de l'immigrant de deuxième génération, de celui qui change de classe sociale et de la femme qui s'introduit dans une profession essentiellement masculine²⁶.

Cette incertitude ne provient pas simplement de ce que l'individu stigmatisé ignore dans quelle catégorie on le placera, mais aussi, à supposer que le placement lui soit favorable, de ce qu'il sait qu'au fond d'eux-mêmes les autres peuvent continuer à le définir en fonction de son stigmate :

Et j'ai toujours cette impression avec les honnêtes gens, que chaque fois qu'ils sont gentils, aimables avec moi, en réalité, par en dessous, ils n'arrêtent pas de

25. R. Barker, « The Social Psychology of Physical Disability », *Journal of Social Issues*, IV (1948), p. 34, suggère que la personne stigmatisée « vit aux avant-postes sociopsychologiques » et doit sans cesse affronter des situations nouvelles. Voir aussi Macgregor *et al.*, *op. cit.*, p. 87, où les auteurs avancent l'idée que, plus l'individu est visiblement difforme, moins il se laisse tourmenter par le doute quant à la façon dont il sera reçu dans les interactions.

26. Barker, *op. cit.*, p. 33.

me voir comme un bandit, et rien de plus. Pour moi, maintenant, c'est trop tard pour changer, mais malgré tout, je ressens ça profondément, qu'ils ne peuvent pas penser autrement, qu'ils sont totalement incapables de m'accepter d'une autre façon²⁷.

C'est ainsi que naît chez le stigmatisé le sentiment qu'il ignore ce que les autres pensent « vraiment » de lui.

De plus, au cours des contacts mixtes, l'individu affligé d'un stigmate a tendance à se sentir « en représentation²⁸ », obligé de surveiller et de contrôler l'impression qu'il produit, avec une intensité et une étendue qui, suppose-t-il, ne s'imposent pas aux autres.

En outre, il a souvent le sentiment que les schémas qui servent habituellement à interpréter les événements quotidiens ne tiennent plus. Ses réussites les plus insignifiantes prennent l'allure de capacités remarquables et dignes d'éloges du fait des circonstances. Un délinquant professionnel le montre bien :

« Vous savez, c'est réellement étonnant de vous voir lire des livres comme ça, ça me renverse, vraiment. J'aurais cru que vous lisiez des polars bon marché, des trucs avec des couvertures salées, des bouquins comme ça, quoi. Et je vous vois là avec Claud Cockburn, Hugh Klare, Simone de Beauvoir et Lawrence Durrell ! »

Vous savez, pour lui, c'était pas du tout une remarque insultante ; en fait, je pense qu'il croyait qu'il se montrait honnête en m'avouant à quel point il se faisait des idées fausses. Et c'est exactement ça, cette espèce d'air protecteur que les honnêtes gens prennent avec vous si vous êtes un délinquant. « Rendez-vous compte ! », ils disent. « D'une certaine façon, vous ressemblez tout à fait à un être humain ! » ça me donne envie de les buter, ces cons²⁹.

27. Parker et Allerton, *op. cit.*, p. 111.

28. Cette forme particulière de repli sur soi est analysée par Sheldon Messinger *et al.*, « Life as Theater: Some Notes on the Dramaturgic Approach to Social Reality », *Sociometry*, XXV (1962), p. 98-110.

29. Parker et Allerton, *op. cit.*, p. 111.

Un autre exemple en est donné par un aveugle :

Ses actes autrefois les plus ordinaires — arpenter nonchalamment la rue, harponner les petits pois dans son assiette, allumer une cigarette — n'ont plus rien d'ordinaire. Il sort du commun. S'il les accomplit avec grâce et assurance, ils soulèvent le même émerveillement qu'inspire un prestidigitateur qui tire des lapins de son chapeau³⁰.

En même temps, ses petits échecs ou les incongruités accidentelles qu'il peut commettre lui paraissent souvent interprétés comme l'expression directe de sa différence stigmatisée. Ainsi, il arrive qu'un ex-malade mental hésite à échanger des mots avec sa femme ou son employeur par crainte de ce que son émotion pourrait paraître révéler. Les débiles mentaux connaissent le même problème :

Il se passe également que, si une personne intellectuellement peu douée a un quelconque problème, ses difficultés se voient plus ou moins automatiquement attribuées à sa « déficience mentale », alors que, si un individu « d'intelligence normale » se heurte à une difficulté semblable, celle-ci n'est pas considérée comme symptomatique de quoi que ce soit de particulier³¹.

Une jeune fille unijambiste, racontant ses expériences sportives, le dit à sa manière :

Chaque fois que je tombais, c'était la ruée des femmes en troupeau, gloussantes et excitées comme une bande de mères poules dépossédées. C'était gentil de leur part, et, en y repensant, j'apprécie leur sollicitude, mais, à l'époque, je souffrais de leur interven-

30. Chevigny, *op. cit.*, p. 140.

31. L. A. Dexter : « A Social Theory of Mental Deficiency », *American Journal of Mental Deficiency*, LXII (1958), p. 923. Pour l'étude du déficient mental comme stigmatisé, voir aussi S. E. Perry, « Some Theoretical Problems of Mental Deficiency and Their Action Implications », *Psychiatry*, XVII (1954), p. 45-73.

tion, qui me gênait beaucoup. Car elles ne supposaient pas un instant que, par un des hasards habituels du patinage — une branche, un caillou —, mes roulettes aient pu déraper en pleine course. D'avance, elles concluaient que, si moi, j'étais tombée, c'est parce que j'étais une pauvre infirme impuissante³².

Plus d'un s'écria indigné : « C'est ce sale cheval sauvage qui l'a projetée ! » — ce que, Dieu me pardonne, il avait fait, techniquement. Ce fut comme si revenait l'horrible fantôme des jours passés où je faisais du patin à roulettes. Tous ces braves gens se lamentaient en chœur : « Cette pauvre, pauvre jeune fille est tombée³³ ! »

Quand, pour percevoir l'échec du stigmatisé, il suffit de diriger notre attention (d'ordinaire visuelle) sur sa personne — quand, en deux mots, il est discrédité et non discréditable —, c'est alors qu'il risque d'avoir le sentiment que sa présence parmi les normaux l'expose sans protection à voir sa vie privée envahie³⁴, sentiment qui prend peut-être le plus d'acuité quand le regard est celui d'enfants³⁵. Ce déplaisir est souvent accru par celui que lui causent les inconnus qui se sentent autorisés à engager avec lui des conversations au cours desquelles ils expriment ce qu'il prend pour une curiosité morbide à son égard, ou bien lui offrent une aide dont il n'a pas besoin ou pas envie³⁶. On peut ajouter que cette sorte de conversation a ses formules classiques : « Ma chère enfant, comment avez-vous attrapé votre goitre ? », « Mon grand-oncle avait un goitre, aussi je crois que je connais bien votre problème » ; « Vous savez, j'ai toujours dit que les gens qui ont un goitre font de bons pères et de bons maris qui savent s'occuper des leurs » ; « Dites-moi, comment faites-vous pour vous baigner avec un

32. Baker, *Out on a Limb* (New York, McGraw-Hill Book Company, non daté), p. 22.

33. *Ibid.*, p. 73.

34. Ce thème est fort bien traité par R. K. White, B. A. Wright et T. Dembo, « Studies in Adjustment to Visible Injuries: Evaluation of Curiosity by the Injured », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, XLIII (1948), p. 13-28.

35. Voir, par exemple, Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 184.

36. Voir Wright, *op. cit.*, « The Problem of Sympathy », p. 233-237.

goitre ? » Ce qu'impliquent de telles avances est que l'individu stigmatisé est une personne que n'importe qui peut aborder à volonté, à condition de compatir au sort de ceux de son espèce.

Sachant ce qu'il risque d'affronter dès qu'il s'intègre à une situation sociale mixte, l'individu stigmatisé peut d'avance se protéger en se faisant tout petit. Une des premières études sur les chômeurs en Allemagne pendant la crise de 1929 l'illustre bien. C'est un maçon âgé de quarante-trois ans qui parle :

Comme il est dur et humiliant de s'entendre appeler un chômeur. Quand je sors, je baisse les yeux, car je me sens totalement inférieur. Quand je marche dans la rue, j'ai l'impression qu'aucun citoyen normal n'accepterait d'être comparé à moi, que tout le monde me montre du doigt. Instinctivement, j'évite de rencontrer les gens. Mes anciennes connaissances et mes amis des beaux jours ne sont plus aussi cordiaux qu'avant. Quand nous nous croisons, ils me saluent avec indifférence. Ils ne m'offrent plus de cigarettes, et leurs yeux ont l'air de dire : « Tu ne la mérites pas, tu ne travailles pas³⁷ ».

L'analyse à laquelle se livre une jeune fille infirme est également éclairante :

Quand (...) je commençai à sortir seule dans les rues de notre ville (...), je m'aperçus que, chaque fois que j'avais à croiser un groupe de trois ou quatre enfants sur le trottoir, si jamais j'étais seule, ils se mettaient à me crier après. (...) Parfois même ils couraient derrière moi, en criant et en se moquant. C'était quelque chose que je ne savais pas comment affronter, et il me semblait que je ne pourrais jamais le supporter. (...) Pendant un temps, ces rencontres dans la rue m'emplirent d'une terreur de tous les enfants que je ne connaissais pas. (...) Un jour, je m'aperçus soudain que j'étais devenue si repliée et si effrayée devant tous les enfants inconnus que, comme des animaux, ils savaient que j'avais peur, si bien que même le plus

37. S. Zawadski et P. Lazarsfeld : « The Psychological Consequences of Unemployment », *Journal of Social Psychology*, VI (1935), p. 239.

STIGMATE

doux et le plus aimable était automatiquement poussé à se moquer de moi par le recul et la terreur que lui montrais³⁸.

Au lieu de se faire tout petit, l'individu affligé d'un stigmate peut tenter d'aborder les contacts mixtes en affichant un air de bravade agressive, mais il risque ainsi de s'attirer tout un ensemble de représailles ennuyeuses. Ajoutons qu'on le voit parfois hésiter entre ces deux tactiques, passer à chaque instant de l'une à l'autre, et ce faisant, montrer à l'évidence l'une des voies principales qui mènent à la désintégration des interactions face à face ordinaires.

Ce que je voudrais suggérer, donc, c'est que les individus stigmatisés — du moins, ceux qui le sont « visiblement » — ont des raisons particulières de sentir que les situations sociales mixtes tendent à produire des interactions flottantes et angoissées. Mais, s'il en est ainsi, on peut supposer qu'à nous aussi, les normaux, de telles situations apparaissent branlantes. Nous avons le sentiment que l'individu stigmatisé se montre soit trop agressif, soit trop embarrassé, et que, dans l'un ou l'autre cas, il n'est que trop disposé à voir dans nos actes des significations que nous n'y avons pas mises. Il nous semble que, si nous sympathisons sans détours avec sa condition, nous risquons d'outrepasser nos sentiments ; mais, si nous oubliions sa déficience, nous risquons aussi d'exiger de lui des choses impossibles, ou d'offenser sans le vouloir ses compagnons d'infortune. Tout ce qui peut être pour lui source de désagréments tandis que nous sommes avec lui se transforme ainsi en quelque chose dont nous percevons qu'il est conscient, conscient que nous en sommes conscients, voire conscient de notre conscience de sa conscience. La scène est alors posée pour cette régression à l'infini de la perception mutuelle que la psychologie sociale meadienne nous apprend à enclencher, mais pas à arrêter.

38. Hathaway, *op. cit.*, p. 155-157, in S. Richardson, « The Social Psychological Consequences of Handicapping », article non publié présenté en 1962 devant l'American Sociological Association Convention, Washington, D.C., 7-8.

STIGMATE ET IDENTITÉ SOCIALE

Donc, étant donné ce que les stigmatisés et les normaux introduisent les uns et les autres dans les situations sociales mixtes, on conçoit que tout n'aille pas sans heurts. Nous, les normaux, essayons le plus souvent de continuer à faire comme si, en fait, lui, le stigmatisé, correspondait parfaitement à l'un des types de personnes qui se présentent normalement à nous dans la situation présente, que cela implique à nos yeux de le traiter comme quelqu'un de mieux qu'il n'est peut-être, ou de pire qu'il n'est probablement. Si aucune de ces deux voies n'est possible, il nous reste alors à tâcher d'agir comme s'il était une « non-personne », absent en tant qu'individu auquel il convient de prêter une attention rituelle. Lui, de son côté, peut fort bien adopter les mêmes tactiques, du moins au début.

En conséquence, l'attention se voit furtivement détournée de ses cibles obligatoires ; il s'ensuit un repli sur soi et un « repli sur autrui », qui se traduisent pathologiquement dans l'interaction : c'est le malaise³⁹. Tel est, par exemple, le cas du handicapé physique :

Que le handicap entraîne une réaction franche et brutale, ou, comme il est plus courant, qu'il n'y soit fait aucune référence explicite, la présence sous-jacente et inévitable d'un état de conscience aiguisé, concentré, fait que l'interaction s'articule trop exclusivement en fonction de ce facteur. Ce phénomène, tel que mes informateurs le décrivent, s'accompagne habituellement d'un ou plusieurs des signes ordinaires de la gêne et du déplaisir : les allusions prudentes, les mots de tous les jours soudain tabous, le regard ailleurs, le ton faussement léger, la volubilité forcée, la solennité maladroite⁴⁰.

Donc, dans les situations sociales où se trouve un individu dont on sait ou dont on voit qu'il est affligé d'un stigmate, nous risquons de nous livrer à des catégorisa-

39. Pour une étude générale de cette question, voir Erving Goffman, « Alienation from Interaction », *Human Relations*, X (1957), p. 47-60. (Voir aussi, du même, *Les Rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, 1974, surtout chap. III et IV.)

40. F. Davis: « Deviance Disavowal: The Management of Strained Interaction by the Visibly Handicapped », *Social Problems*, IX (1961), p. 123. Voir aussi White, Wright et Dembo, *op. cit.*, p. 26-27.

tions déplacées et, en outre, de partager avec lui un sentiment de malaise. Bien sûr, ce n'est là qu'une case de départ, que suivent souvent des mouvements importants. Et, puisque la personne stigmatisée risque fort d'affronter plus souvent que nous de telles situations, elle a toutes chances de devenir la plus habile à les manier.

L'appartenance et l'initiation

J'ai suggéré plus haut qu'il peut exister un écart entre les identités virtuelle et réelle d'un individu. Cet écart, s'il est connu ou visible, compromet l'identité sociale : il a pour effet de couper l'individu de la société et de lui-même, en sorte qu'il reste là, personne discréditée face à un monde qui la rejette. Certains, tels l'individu né sans nez, vont découvrir peu à peu au long de leur vie qu'ils sont seuls de leur espèce, et que l'univers entier est contre eux. La plupart, en revanche, finissent par s'apercevoir qu'il existe des autres compatissants, prêts à se mettre à leur place et à partager avec eux le sentiment qu'ils sont des êtres humains et « essentiellement » normaux, malgré les apparences et quoiqu'ils doutent d'eux-mêmes.

Ces autres compatissants sont d'abord, cela va de soi, ceux qui partagent le même stigmate. Sachant d'expérience ce que c'est que d'avoir ce stigmate, ils peuvent enseigner les trucs du métier à l'individu qui en est affligé, et constituer pour lui un cercle des lamentations au sein duquel il peut se retirer pour y trouver un soutien moral et le réconfort de se sentir chez soi, à l'aise, accepté comme une personne réellement identique à tout homme normal. L'exemple suivant est tiré d'une étude sur les illettrés :

L'existence chez ces personnes d'un système de valeurs particulier est démontrée par la communauté de comportement qui se manifeste lorsque des illettrés ont des rapports entre eux. Non contents de perdre l'aspect d'insignifiance et de désarroi qu'ils ont souvent dans la société en général, pour devenir, au sein de leur groupe, des individus pleins d'expression et d'intelligence, ils se posent en termes institutionnels. Entre eux,

ils se forment un univers des modes de réaction. Ils élaborent et reconnaissent des symboles de prestige et d'abaissement ; ils évaluent les situations pertinentes selon leurs propres normes et dans leur propre idiome ; enfin, au cours de ces relations mutuelles, on voit tomber leur masque d'adaptation complaisante⁴¹.

Cet autre nous est fourni par un sourd :

Je me rappelais combien c'avait été reposant, à Ritchie School, d'être parmi des gens qui acceptaient sans problème les déficiences de l'ouïe. Ce que je voulais désormais, c'était connaître des gens qui accepteraient sans problème les appareils acoustiques. Comme ce serait agréable de pouvoir régler le volume sur mon écouteur sans me soucier de savoir s'il y avait quelqu'un pour me regarder ; de ne plus me demander, pendant un moment, si le fil derrière mon cou se voyait. Quel bonheur de pouvoir dire tout haut à quelqu'un : « Bon dieu, ma pile est morte⁴² ! ».

Parmi les siens, l'individu stigmatisé peut faire de son désavantage une base d'organisation pour sa vie, à condition de se résigner à la passer dans un monde diminué. C'est là qu'il peut élaborer dans tous ses détails la triste histoire du stigmate qu'on lui impute. Les efforts des débiles mentaux pour expliquer leur admission dans l'établissement prévu pour eux en sont un exemple :

1) « Je me suis retrouvé avec une bande. Une nuit, on cambriolait une station service et les flics m'ont attrapé. C'est pas ma place, ici. » 2) « Vous savez, je devrais vraiment pas être ici. Je suis épileptique, c'est pas ma place ici, avec tous ces gens. » 3) « Mes parents me détestent et ils m'ont mis ici. » 4) « Ils disent que je suis cinglé. Je suis pas cinglé, mais, même si je l'étais, c'est pas ma place ici, avec tous ces débiles⁴³. »

41. H. Freeman et G. Kasenbaum: « The Illiterate in America », *Social Forces*, XXXIV (1956), p. 374.

42. Warfield, *op. cit.*, p. 60.

43. R. Edgerton et G. Sabagh: « From Mortification to Aggrandizement: Changing Self-Concepts in the Careers of the Mentally Retarded », *Psychiatry*, XXV (1962), p. 268. Pour plus de détails sur ces « tristes histoires », voir E. Goffman: « The Moral Career of the Mental Patient », *Psychiatry*, XXII (1959), p. 133-134.

Mais, d'autre part, il se peut qu'il trouve les récits de ses compagnons d'infortune ennuyeux, et que toutes ces histoires de persécutions, de supériorité de groupe, d'escroqueries, bref, cet intérêt exclusif pour le « problème », lui apparaisse comme l'un des grands désavantages du fait d'en avoir un. Cela dit, il va de soi que, derrière cet intérêt exclusif, il y a un point de vue qui n'est pas si différent de celui des normaux, en ce qu'il est concentré sur un domaine unique :

Nous sommes tous enclins, semble-t-il, à identifier les gens d'après certaines caractéristiques qui comptent pour nous, ou qui, pensons-nous, ont nécessairement une importance générale. Si l'on demande à quelqu'un qui était feu. M. Franklin Roosevelt, il répondra probablement que Roosevelt était le trente-deuxième président des Etats-Unis, et non que c'était un homme qui souffrait de la poliomyélite, quoique, naturellement, beaucoup mentionneront aussi sa maladie à titre d'information supplémentaire, car ils trouveront intéressant qu'il ait réussi à se frayer un chemin jusqu'à la Maison Blanche en dépit de son handicap. Un infirme, en revanche, pensera certainement à la poliomyélite de M. Roosevelt dès qu'il entendra mentionner son nom⁴⁴.

Lorsqu'on étudie les personnes stigmatisées d'un point de vue sociologique, on s'intéresse d'ordinaire au type de vie corporative que mènent éventuellement les membres d'une catégorie donnée. Il est certain que l'on trouve là un catalogue assez complet de tous les types de formation de groupes, avec leurs diverses fonctions. Il y a ainsi les handicapés de la parole, dont la particularité paraît décourager tout regroupement, quel qu'il soit⁴⁵. Puis, à la limite du désir de s'unir, on trouve les anciens malades mentaux, dont seul un assez petit nombre est disposé d'habitude à se joindre aux clubs, bien que ceux-ci portent des noms innocents qui permettent à tous les membres de se rassembler sous une couverture banale⁴⁶. On rencontre

44. Carling, *op. cit.*, p. 18-19.

45. E. Lemert, *Social Pathology* (New York, McGraw-Hill Book Company, 1951), p. 151.

46. On trouvera un aperçu général chez H. Wechsler: « The Expatient Organization: A Survey », *Journal of Social Issues*, XVI (1960), p. 47-53. Pour une étude d'un club en particulier, voir

ensuite les cercles d'assistance et de chaleur mutuelles que forment les divorcés, les gens âgés, les handicapés physiques⁴⁷, les iléostomisés et les côlotomisés⁴⁸. Il y a aussi les foyers où vivent, plus ou moins volontairement, les anciens alcooliques et les ex-drogués. Il existe des associations nationales, telles que l'A. A., qui offrent toute une doctrine, voire un mode de vie à leurs membres. De telles associations représentent souvent l'aboutissement d'années d'efforts de la part de personnes et de groupes aux situations diverses, et constituent, en tant que mouvements sociaux, des objets d'étude exemplaires⁴⁹. On trouve encore les réseaux d'entraides constitués d'anciens condamnés d'une même prison ou d'un même pénitencier, dont un exemple est la société secrète que forment, dit-on, en Amérique du Sud, les évadés du bagne de Cayenne⁵⁰. Plus traditionnels, il y a les réseaux nationaux de relations (ou de relations de relations), auxquels appartiennent, semble-t-il, certains délinquants et certains homosexuels. Il faut mentionner également le milieu qui, dans chaque ville, renferme un noyau d'établissements de services, bases et territoires des prostituées, des drogués, des homosexuels, des alcooliques et autres groupes frappés d'infamie, tantôt fréquentés en outre par divers types de réprouvés, tantôt non. Enfin, dans les grandes villes, il

D. Landy et S. Singer: « The Social Organization and Culture of a Club for Former Mental Patients », *Human Relations*, XIV (1961), p. 31-41. Voir aussi M. B. Palmer: « Social Rehabilitation for Mental Patients », *Mental Hygiene*, XLII (1958), p. 24-28.

47. Voir Baker, *op. cit.*, p. 158-159.

48. D. R. White: « I Have an Ileostomy (...) I Wish I Didn't. But I Have Learned to Accept It and Live a Normal, Full Life » (J'ai subi une iléostomie (...) malheureusement. Mais j'ai appris à l'accepter et à vivre pleinement, d'une vie normale), *American Journal of Nursing*, XLI (1961), p. 52 : « De nos jours, des clubs d'iléostomisés et de côlotomisés existent dans seize Etats et dans le District de Columbia [Washington], ainsi qu'en Australie, au Canada, en Angleterre et en Afrique du Sud. »

49. Warfield, *op. cit.*, p. 135-136, décrit le grand rassemblement du mouvement des handicapés de l'ouïe de New York qui eut lieu en 1950, et qui réunissait toutes les générations de dirigeants ainsi que des représentants de chacune des organisations originellement distinctes. C'est toute l'histoire du mouvement qui se trouvait ainsi rendue accessible. Sur cette question, traitée au plan international, voir K. W. Hodgson, *The Deaf and Their Problems* (New York, Philosophical Library, 1954), p. 352.

50. Rapporté par F. Poli, *Gentlemen Convicts* (Londres, Rupert Hart-Davis, 1960).

y a les communautés sédentaires et bien constituées ethniques, raciales ou religieuses, au sein desquelles se concentrent un grand nombre de personnes tribalement stigmatisées, et où (par opposition à la plupart des regroupements analogues) c'est la famille et non l'individu qui représente l'unité fondamentale d'organisation.

Il faut dire qu'en ce domaine il existe communément une confusion quant aux concepts. Le terme de « catégorie » est tout à fait abstrait, et peut s'appliquer à n'importe quel agrégat, dont, ici, les gens affligés d'un stigmate particulier. Il est fort possible qu'une bonne partie de ceux qui entrent dans une catégorie stigmatique donnée en désignent la totalité des membres au moyen du mot « groupe » ou d'un équivalent tel que « nous » ou « les nôtres ». De même, les personnes extérieures à cette catégorie peuvent parler de ceux qui s'y trouvent en termes de groupe. Cela dit, il est fréquent que l'ensemble des membres ne constitue pas un groupe unique, au sens strict : ils sont incapables d'une action collective et ne montrent aucune structure stable et globale d'interactions mutuelles. Ce que l'on constate en fait, c'est que les personnes appartenant à une catégorie stigmatique donnée ont tendance à se rassembler en petits groupes sociaux dont les membres proviennent tous de cette catégorie, groupes qui, eux-mêmes, tendent plus ou moins à se soumettre à une organisation supérieure. Et l'on constate également que, lorsque deux membres d'une certaine catégorie se rencontrent par hasard, ils peuvent être tous deux enclins à modifier la façon dont ils se traitent, parce que chacun croit que l'autre appartient au même « groupe » que lui. En outre, étant membre d'une certaine catégorie, un individu a souvent d'autant plus de chances d'entrer en contact avec n'importe quel autre membre, voire d'établir avec lui une relation par suite de la rencontre. Donc une catégorie peut avoir pour fonction d'inciter ceux qui la composent à former entre eux des groupes et des relations, mais la totalité de ses membres n'en constitue pas pour autant un groupe — subtilité conceptuelle que nous négligerons parfois dans la suite de cet ouvrage.

Qu'elles constituent ou non le point de départ d'une communauté dotée d'une certaine armature écologique,

les personnes affligées d'un stigmate particulier entretiennent les plus souvent des agents et des comités qui les représentent. (Il est intéressant de noter qu'il n'existe aucun mot pour désigner précisément les commettants, partisans, fans, sujets ou fidèles de ces représentants.) Ainsi, il arrive qu'ils disposent d'un comité ou d'un groupe de pression qui défend leur cause devant la presse ou le gouvernement, avec certaines différences selon que, tels les sourds, les aveugles, les alcooliques et les juifs, ils s'appuient sur des gens de leur sorte, des « semblables » qui savent ce que c'est, ou au contraire, à la façon des anciens délinquants et des débiles mentaux, sur des personnes de l'autre bord⁵¹. (On voit parfois que des groupes d'action qui servent les intérêts d'une même catégorie d'individus stigmatisés se trouvent en légère opposition, opposition qui traduit souvent le fait que les uns sont dirigés par des congénères et les autres par des normaux.) L'une des tâches qui incombent en particulier aux représentants consiste à convaincre le public d'employer une étiquette moins offensante pour désigner la catégorie qu'ils défendent :

Ainsi convaincus, les membres du bureau de la Ligue [Ligue new-yorkaise des handicapés de l'ouïe] décidèrent unanimement de n'employer que des termes comme « handicapé de l'ouïe », « défaut auditif » et « perte de l'ouïe » ; de bannir le mot « sourd » de leur conversation, de leur correspondance et autres écrits, de leur enseignement et de leurs discours publics. La mesure fut efficace. Tout New York se mit peu à peu à employer ce nouveau vocabulaire. Les idées justes étaient en marche⁵².

Un autre de leurs devoirs quotidiens consiste à paraître en tant que « porte-parole » devant divers publics de normaux et de stigmatisés : ils défendent la cause de ces derniers, et, quand ils en font eux-mêmes partie, se présentent en modèles vivants d'une conquête de la normalité, en héros de l'adaptation, dignes de récompenses publiques

51. Voir, par exemple, Chevigny, *op. cit.*, chap. V, qui décrit la situation quant aux aveugles.

52. Warfield, *op. cit.*, p. 78.

pour avoir prouvé que quelqu'un de leur sorte peut être une personne accomplie.

Il est fréquent que les personnes affligées d'un stigmate particulier financent une publication qui exprime leurs sentiments communs, qui renforce et raffermît chez le lecteur le sens de la réalité de « son » groupe, ainsi que l'attachement qu'il éprouve à son égard. C'est là qu'est formulée l'idéologie des membres du « groupe » : leurs plaintes, leurs aspirations, leur politique. On y cite les noms des amis fameux et des ennemis notoires, sans oublier de confirmer au passage la valeur ou l'indignité de ces personnes. On y relate les succès des héros de l'assimilation qui ont su se faire accepter des normaux dans de nouveaux domaines. On y consigne les atrocités, récentes ou historiques, commises par des normaux persécuteurs. On y présente des récits exemplaires, biographiques ou autobiographiques, destinés à illustrer un code de conduite qui convienne moralement aux stigmatisés. La publication sert aussi de forum où s'expriment des avis diversement partagés quant à la meilleure façon de traiter la situation. La déficience d'un individu exige-t-elle un équipement spécial, c'est là qu'il en trouvera la publicité et la description. Enfin, les lecteurs de ce genre de publications constituent un marché pour des livres et des brochures pareillement orientés.

Il est important de souligner que, en Amérique tout au moins, aussi limitée et aussi rejetée que soit une catégorie stigmatisée, ses membres ont presque toujours la possibilité de présenter leur point de vue en public, d'une façon ou d'une autre. On peut donc affirmer que la plupart des Américains affligés d'un stigmate vivent dans un monde littérairement défini, aussi peu cultivés soient-ils. A supposer qu'ils ne lisent pas de livres consacrés à la situation de leurs semblables, du moins parcourent-ils des magazines et voient-ils des films ; et même à défaut de cela, ils ont toujours sur place des congénères doués pour la parole. Ainsi, la plupart des personnes stigmatisées peuvent profiter d'une version intellectuellement élaborée de leur point de vue.

Il convient de s'attarder un peu sur ceux qui en viennent à servir de représentants à une catégorie stigmatisée. Au départ un peu plus éloquent, un peu mieux connu

ou un peu mieux introduit que ses compagnons d'infortune, un individu stigmatisé finit par s'apercevoir que le « mouvement » accapare toutes ses journées, et qu'il est devenu un professionnel. Une handicapée de l'ouïe en donne un exemple :

En 1942, je passais presque toutes mes journées à la Ligue. Les lundis, je cousais avec l'Unité de la Croix-Rouge. Les mardis, je travaillais au bureau, je tapais, je classais, au besoin je tenais le standard. Les mercredis après-midi, j'assistais le médecin du service de prévention de la surdité créé par la Ligue à l'Hôpital des yeux et de l'oreille de Manhattan, travail que j'affectionnais particulièrement, et qui consistait à tenir les dossiers d'enfants atteints de rhumes de cerveau, d'écoulements des oreilles, d'infections ou de maladies infantiles pouvant avoir des suites pour l'audition, et qui, parce qu'ils bénéficiaient de nouvelles connaissances, de nouveaux médicaments et de nouvelles techniques otologiques, avaient toutes chances de ne pas grandir avec du coton dans les oreilles. Les jeudis après-midi, j'assistais à des cours pour adultes de lecture sur les lèvres, après quoi nous jouions tous aux cartes en buvant du thé. Les vendredis, je travaillais au *Bulletin*. Les samedis, je préparais des sandwiches à la salade et aux œufs et du coco. Une fois par mois, j'assistais à la réunion de l'Auxiliaire féminine, groupe de volontaires créé en 1921 par Mrs. Wendell Philips et d'autres épouses actives de médecins otologistes, afin de rassembler des fonds, recruter de nouveaux membres et représenter la Ligue dans les réunions sociales. Je préparais les cadeaux pour les enfants à Halloween, et j'aideais à servir le Dîner des Anciens le jour du Thanksgiving. A Noël, je rédigeais les demandes de dons, et j'aideais à écrire les adresses et à lécher les timbres. Je suspendais les nouveaux rideaux et je réparaïs la vieille table de ping-pong ; je chaperonnais les jeunes gens au bal de la Saint-Valentin et, à Pâques, je tenais un stand à la vente de charité⁵³.

53. Warfield, *op. cit.*, p. 73-74 ; voir aussi le chapitre ix, p. 129-158, où l'auteur se livre à une sorte de confession à propos de la vie professionnelle. Pour une description de ce qu'est la vie d'un amputé qui travaille, voir H. Russell, *Victory in My Hands* (New York, Creative Age Press, 1949).

Ajoutons que, dès lors qu'un individu affligé d'un stigmate atteint une position élevée dans sa profession, la politique ou les finances — et quelle que soit sa dépendance vis-à-vis du groupe stigmatique auquel il appartient —, il se voit le plus souvent investi d'une nouvelle carrière : représenter sa catégorie. Il s'aperçoit qu'il est désormais trop éminent pour éviter d'être présenté par les siens comme un exemple. (La faiblesse d'un stigmate peut donc se mesurer au degré d'éminence que peut conquérir un membre de la catégorie ainsi affligée, tout en réussissant à se soustraire à de telles pressions.)

On fait parfois deux remarques à propos de cette sorte de professionnalisation. En premier lieu, puisqu'ils font profession de leur stigmate, les dirigeants issus du groupe sont obligés d'avoir des rapports avec des représentants d'autres catégories, ce qui les amène à sortir du cercle fermé de leurs semblables. Au lieu de s'appuyer sur leur béquille, ils s'en font une crosse de golf, et cessent, du point de vue de la participation sociale, d'être représentatifs des gens qu'ils représentent⁵⁴.

D'autre part, il peut arriver que ceux dont c'est le métier de présenter les opinions de leur catégorie les gauchissent de façon plus ou moins systématique, pour la simple raison que, s'ils écrivent sur le problème, c'est qu'il les intéresse suffisamment. Or, s'il est vrai que, dans toute catégorie stigmatique, on trouve des professionnels dont les positions divergent, voire des publications qui soutiennent des programmes différents, il existe toujours néanmoins un accord tacite selon lequel la situation de l'individu affligé de ce stigmate mérite qu'on s'y arrête. Qu'un écrivain prenne un stigmate très au sérieux, ou qu'il en fasse peu de cas, il le définit nécessairement comme quelque chose qui vaut qu'on en écrive. Un tel accord minimal, serait-il le seul, contribue à raffermir la croyance dans le stigmate, en tant que fondement d'une idée de soi. Mais, là encore, les représentants ne sont pas représentatifs, car il est rare que le deviennent ceux qui

54. Il arrive que, dès le départ, les dirigeants de cette sorte se recrutent parmi ceux qui ont l'ambition de changer de vie et sont relativement capables d'y parvenir, créant ainsi ce que Lewin (*op. cit.*, p. 195-196) a appelé une « direction périphérique ».

ne prêtent pas attention à leur stigmate, ou qui sont peu lettrés.

Cela dit, je ne voudrais pas laisser croire que les professionnels sont les seuls à venir rappeler publiquement aux stigmatisés leur position. Il est bien d'autres rappels. Chaque fois qu'une personne affligée d'un certain stigmate se donne en spectacle parce qu'elle enfreint une loi, gagne un prix ou s'introduit la première dans un quelconque domaine, la rumeur locale s'en empare. L'événement peut même être porté à la connaissance de toute la société par l'intermédiaire des moyens de diffusion. Dans tous les cas, ceux qui partagent le stigmate de cette personne notoire se trouvent soudain en position d'être assaillis par les normaux qui les entourent, et soumis à un certain transfert de valeur, à leur crédit ou à leur discrédit. Par là ils en viennent aisément à vivre dans un monde peuplé de héros célèbres et de fameux gredins, tous de leur acabit, monde auquel les rattachent encore ceux de leur entourage, normaux ou non, qui les tiennent informés des vicissitudes de tel ou tel de leurs semblables.

L'individu stigmatisé peut donc attendre un certain soutien d'un premier ensemble de personnes : ceux qui partagent son stigmate, et qui, de ce fait, sont définis et se définissent comme ses semblables. Le second ensemble se compose — pour reprendre une expression d'abord employée chez les homosexuels — des « initiés », autrement dit, de normaux qui, du fait de leur situation particulière, pénètrent et comprennent intimement la vie secrète des stigmatisés, et se voient ainsi accorder une certaine admission, une sorte de participation honoraire au clan. L'initié est un marginal devant qui l'individu diminué n'a ni à rougir ni à se contrôler, car il sait qu'en dépit de sa déficience il est perçu comme quelqu'un d'ordinaire. Le milieu des prostituées nous fournit un exemple :

Bien que la respectabilité les fasse ricaner, les prostituées, et surtout les call-girls, se révèlent hypersensibles dans la bonne société. C'est pourquoi, en dehors du travail, elles se réfugient dans la bohème des artistes, des écrivains, des acteurs et des soi-disant intel-

lectuels. Là, on les accepte souvent comme des personnalités à part, sans les prendre pour des curiosités⁵⁵.

Il arrive qu'avant de se ranger aux côtés d'une catégorie de stigmatisés, l'individu normal, mais bientôt initié, ait à traverser l'une de ces expériences bouleversantes dont la littérature a rapporté bon nombre⁵⁶. Puis, une fois qu'il s'est ouvert aux stigmatisés, le sympathisant doit souvent attendre que ceux-ci l'admettent en leur sein en qualité de membre honoraire. Il ne suffit pas d'offrir son moi, encore faut-il qu'on l'accepte. Cela dit, il va de soi que, parfois, c'est le normal qui paraît faire le dernier pas ; témoin ce qui suit :

Je ne sais pas si je devrais, mais je vais vous raconter une petite histoire. Une fois, j'ai été admis dans un groupe de garçons noirs qui avaient à peu près mon âge et avec qui j'allais souvent pécher. Au début que j'étais avec eux, ils prenaient soin d'employer le mot « Noir » en ma présence. Peu à peu, comme nous allions de plus en plus souvent à la pêche, ils se sont mis à plaisanter entre eux devant moi et à s'appeler « nègres ». Le vrai changement, c'était qu'ils utilisaient ce mot de « nègre » en plaisantant, alors qu'au paravant, ils étaient absolument incapables de l'employer.

Un jour, alors que nous nagions, un des garçons m'a poussé violemment pour rire, et je lui ai dit : « Arrête de faire ton nègre avec moi. »

Avec un grand sourire, il a répliqué : « Va donc, eh, salaud. »

A partir de ce moment, nous avons tous pu employer le mot « nègre », mais les anciennes catégories avaient

55. J. Stearn, *Sisters of the Night* (New York, Popular Library, 1961), p. 181.

56. Norman Mailer, dans « The Homosexual Villain », in *Advertisements for Myself* (New York, Signet Books, 1960), p. 200-205, présente une confession modèle, où apparaît dans tous ses détails le cycle essentiel qui va du sectarisme à l'expérience éclairante, puis à l'abjuration définitive et publique du préjugé. Voir aussi l'introduction écrite par Angus Wilson pour l'ouvrage de Carling, *op. cit.*, dans laquelle Wilson confesse comment il a été amené à voir autrement les infirmes.

complètement changé. Jamais, aussi longtemps que je vivrai, je n'oublierai la sensation que j'avais à l'estomac après avoir employé le mot « nègre » sans aucune réserve⁵⁷.

Une première façon d'être initié consiste à travailler dans un établissement qui pourvoit aux besoins des personnes affligées d'un certain stigmate, ou bien qui se charge d'exécuter les actions que la société engage vis-à-vis d'elles. C'est ainsi que le personnel hospitalier et les rééducateurs peuvent être initiés : ils en savent souvent plus sur tel type de prothèse que le patient qui doit apprendre à s'en servir afin de réduire sa difformité. Peuvent l'être également les « goyim » employés dans des pâtisseries juives, les serveurs « héteros » dans les bars d'homosexuels et les bonnes des prostituées de Mayfair⁵⁸. Les policiers, constamment en rapport avec les délinquants, peuvent s'initier vis-à-vis d'eux, ce qui amène un professionnel à affirmer que « les policiers sont en fait les seuls, à part les autres criminels, à vous accepter pour ce que vous êtes⁵⁹ ».

Un deuxième type d'initié est représenté par l'individu que la structure sociale lie à une personne affligée d'un stigmate, relation telle que, sous certains rapports, la société en vient à les traiter tous deux comme s'ils n'étaient qu'un. Ainsi, la loyale épouse du malade mentale, la fille de l'ancien condamné, le parent de l'infirme, l'ami de l'aveugle, la famille du bourreau⁶⁰, sont tous obligés de prendre sur eux une partie du discrédit qui frappe la personne stigmatisée qui leur est proche. Face à un tel destin, ils peuvent l'embrasser, et vivre dans le monde du stigmatisé. Ajoutons que ceux qui attrapent ainsi une portion de stigmate peuvent avoir eux-mêmes des relations qui en contractent à leur tour un peu, au deuxième degré. Les problèmes des personnes stigma-

57. Ray Birdwhistell in B. Schaffner (ed), *Group Processes*, Comptes rendus de la deuxième Conférence (1955) (New York, Josiah Macy, Jr. Foundation, 1956), p. 171.

58. C. H. Rolph (ed), *Women of the Streets* (Londres, Secker and Warburg, 1955), p. 78-79.

59. Parker et Allerton, *op. cit.*, p. 150.

60. J. Atholl, *The Reluctant Hangman* (Londres, John Long, Ltd., 1956), p. 61.

STIGMATE

tisées se diffusent comme des ondes, d'intensité toujours moindre. Le courrier des lecteurs en fournit des exemples :

Chère Ann Landers,

J'ai douze ans et je suis rejetée de toutes les activités sociales parce que mon père est un ancien condamné. J'essaye de me montrer gentille et amicale envers tout le monde, mais ça ne sert à rien. Les filles à l'école m'ont dit que leurs mères ne veulent pas qu'elles me fréquentent parce que ce serait mauvais pour leur réputation. Les journaux ont fait une mauvaise publicité à mon père et, il a beau avoir fait son temps, personne ne veut l'oublier.

Est-ce que je peux y faire quelque chose ? Je me sens abandonnée et ce n'est pas drôle d'être seule tout le temps. Ma mère essaye de m'emmener dans des endroits avec elle, mais, ce que je veux, c'est être avec des gens de mon âge. S'il vous plaît, conseillez-moi.
— Une REJETÉE⁶¹.

D'une façon générale, cette tendance du stigmate à se répandre explique en partie pourquoi l'on préfère le plus souvent éviter d'avoir des relations trop étroites avec les individus stigmatisés, ou les supprimer lorsqu'elles existent déjà.

La stigmatisation honoraire constitue un modèle de « normalisation », qui montre jusqu'où peuvent aller les normaux lorsqu'ils s'efforcent de traiter les personnes stigmatisées comme si elles ne l'étaient pas⁶². (Il convient de distinguer la normalisation de la « normification », autrement dit, de l'effort qu'accomplit le stigmatisé pour se présenter comme quelqu'un d'ordinaire, sans pour autant toujours dissimuler sa déficience.) Bien plus, on peut voir apparaître un culte du stigmate, de telle sorte que la stigmaphobie du normal se trouve contrecarrée par la stigmaphilie de l'initié. Et le fait est que l'individu porteur d'un stigmate honoraire produit souvent un malaise, aussi bien chez les stigmatisés que chez les normaux : toujours prêt à se charger d'un fardeau qui

STIGMATE ET IDENTITÉ SOCIALE

n'est pas « vraiment » le sien, il impose à tous son excès de moralité ; faisant du stigmate une chose neutre qu'il conviendrait de considérer objectivement et sans façon, il s'expose, et expose avec lui les stigmatisés, à l'incompréhension des normaux, qui risquent de voir un côté offensant dans ce comportement⁶³.

Cette relation entre l'individu stigmatisé et son allié n'est pas toujours facile. Le premier a souvent le sentiment qu'une réversion peut se produire à tout moment, alors que ses défenses sont abaissées et sa dépendance accrue. Témoin une prostituée :

Ma foi, j'ai envie de voir d'abord ce que je peux faire au théâtre. Je lui ai expliqué que si on se mariait et qu'on se disputait, il me l'enverrait à la figure. Il a dit que non, mais les hommes sont comme ça⁶⁴.

D'autre part, il est fréquent que l'individu porteur d'un stigmate honoraire s'aperçoive qu'il est obligé de supporter bon nombre des privations classiquement imposées aux membres de son groupe d'adoption, sans pour autant être en mesure de jouir de cette dignité personnelle que ceux-ci opposent d'ordinaire à un tel traitement. Enfin, de même que les stigmatisés vis-à-vis de lui, il est souvent en droit de se demander si, en dernière analyse, il est bien vrai qu'il soit « accepté⁶⁵ ».

L'itinéraire moral

Les personnes affligées d'un certain stigmate acquièrent en général une même expérience de leur sort et connaissent des évolutions semblables quant à l'idée qu'elles ont d'elles-mêmes, parcourent, en d'autres termes, un même « itinéraire moral », cause en même temps qu'effet de

63. Pour un exemple concernant les aveugles, voir A. Gowman : « Blindness and the Role of the Companion », *Social Problems*, IV (1956), p. 68-75.

64. Stearn, *op. cit.*, p. 99.

65. Le champ des possibilités est fort bien exploré par C. Brosard : « Plaintiff of a Gentile Intellectual », in Brosard (ed), *The Scene Before You* (New York, Holt, Rinehart & Winston, 1955), p. 87-91.

61. *Berkeley Daily Gazette*, 12 avril 1961.
62. Cette notion est tirée de C. G. Schwartz: « Perspectives on Deviance — Wives' Definitions of Their Husbands' Mental Illness », *Psychiatry*, XX (1957), p. 275-291.

leur implication dans une même suite d'adaptations personnelles. (Il convient de bien distinguer cette histoire naturelle d'une catégorie d'individus affligés d'un certain stigmate de celle du stigmate lui-même, autrement dit, de l'histoire, des origines au déclin, de la capacité qu'a un attribut de servir de stigmate dans une société donnée, comme par exemple le divorce au sein de la bourgeoisie américaine.) L'une des phases du processus de socialisation ainsi engagé est celle durant laquelle l'individu stigmatisé apprend et intègre le point de vue des normaux, acquérant par là les images de soi que lui propose la société, en même temps qu'une idée générale de ce qu'impliquerait la possession de tel stigmate. Puis vient la phase où il apprend qu'il possède ce stigmate et connaît, cette fois en détail, les conséquences de ce fait. L'enchaînement et les rapports mutuels de ces deux premières étapes de l'itinéraire moral édifient une structure fondamentale, d'où partent les évolutions ultérieures, et qui différencie les itinéraires moraux ouverts au stigmatisé. On peut distinguer quatre types de structures fondamentales :

La première est propre à ceux qui, affligés d'un stigmate inné, se socialisent au sein de leur désavantage, alors même qu'ils apprennent et intègrent les critères auxquels ils ne satisfont pas⁶⁶. Ainsi, un orphelin apprend qu'il est naturel et normal pour un enfant d'avoir des parents en même temps qu'il comprend ce que c'est que d'en être privé. Plus tard, ayant passé les seize premières années de sa vie à l'orphelinat, il n'en a pas moins le sentiment spontané de savoir être un père pour son fils.

Une autre structure fondamentale est créée par la capacité qu'a la famille, et, dans une moindre mesure, le voisinage, d'entourer ses petits d'une enveloppe protectrice. Au sein de celle-ci, il est possible de soutenir l'enfant stigmatisé de naissance en prenant soin de contrôler l'information. Tout ce qui pourrait le déprécier est tenu hors du cercle enchanté, tandis que l'accès reste largement ouvert aux idées qui, venues de la société,

66. On trouvera un exposé de cette structure fondamentale dans A. R. Lindesmith et A. L. Strauss, *Social Psychology*, édition révisée (New York, Holt, Rinehard & Winston, 1956), p. 180-183.

amènent l'enfant dans son cocon à se voir comme un humain ordinaire, pleinement qualifié et doté d'une identité normale sur des points aussi fondamentaux que l'âge et le sexe.

Néanmoins, il vient un moment où le cercle domestique ne peut plus jouer son rôle protecteur, moment qui varie selon la classe sociale, le lieu d'habitation et le type de stigmate, mais qui représente toujours une épreuve morale. Ainsi, c'est souvent lorsqu'il entre à l'école que l'enfant apprend son stigmate, parfois dès le premier jour, à coups de taquineries, de sarcasmes, d'ostracismes et de bagarres⁶⁷. Il est intéressant de remarquer que, plus l'enfant est « handicapé », plus il risque d'être envoyé dans une école spécialement destinée aux gens de son espèce, et plus il doit faire face brutalement à l'idée que le monde extérieur se fait de lui. Il s'entend dire que tout ira mieux parmi « les siens », et apprend ainsi que ceux qu'il croyait tels ne l'étaient pas, et que c'est à ceux-là, ces amoindris, qu'il appartient en fait. Ajoutons que, même si l'individu stigmatisé dès l'enfance parvient à traverser ses années d'école en préservant quelques illusions, le moment de vérité survient fréquemment lors des premières aventures amoureuses ou lorsqu'il doit s'attaquer à la recherche d'un emploi. Parfois, c'est tout simplement la probabilité d'une révélation accidentelle qui s'accroît :

Je crois que ma première prise de conscience de ma situation, et ma première grande douleur due à cette prise de conscience, s'est produite un jour, vers quatorze ou quinze ans, tout à fait par hasard, alors que nous étions allés en groupe passer la journée à la plage. J'étais couchée sur le sable, et j'imagine que les gars et les filles croyaient que je dormais. L'un des gars a dit : « J'aime beaucoup Domenica, mais je ne sortirais jamais avec une aveugle. » Je ne crois pas qu'il puisse exister un préjugé qui vous rejette aussi complètement⁶⁸.

67. Un exemple, tiré de l'expérience d'un aveugle, en est donné par R. Criddle, *Love Is Not Blind* (New York, W.W. Norton & Company, 1953), p. 21 ; et aussi, tiré de celle d'un nain, par H. Viscardi, Jr., *A Man's Stature* (New York, The John Day Company, 1952), p. 13-14.

68. Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 186.

Dans d'autres cas, il s'agit plutôt d'une sorte de révélation systématique, comme le suggère un hémiplégique :

Sauf une fois, qui fut extrêmement douloureuse, tant que j'ai vécu sous la protection de ma famille ou des cadres de l'école, sans exercer mes droits de citoyen adulte, les forces de la société se sont montrées douces et accommodantes. C'est après le lycée, l'école professionnelle et d'innombrables efforts comme bénévole dans des entreprises municipales que je me suis vu repousser à plusieurs reprises par les superstitions et les préjugés médiévaux du monde du travail. Chercher un emploi, c'était comme me tenir en face d'un peloton d'exécution. Les employeurs étaient offusqués de voir que j'avais le toupet de me présenter pour une place⁶⁹.

Un troisième modèle de socialisation a pour cas typique celui de l'individu qui devient stigmatisé tard dans sa vie, ou qui apprend tardivement qu'il a toujours risqué le discrédit, cette dernière situation entraînant, contrairement à la première, une réfection radicale de l'idée qu'il se faisait de son passé. Cet individu a tout appris du normal et du stigmatisé bien avant d'être contraint de se voir comme lui-même déficient. On peut donc supposer qu'il lui est particulièrement difficile de se réidentifier, et qu'il risque fort d'aller jusqu'à la réprobation de lui-même :

Avant ma côlotomie, quand je sentais une odeur dans le bus ou le métro, cela me gênait beaucoup. Je me disais que les gens étaient dégoûtants, qu'ils ne se lavaient pas et qu'ils auraient bien dû passer par la salle de bain avant de se déplacer. Je pensais que c'était peut-être ce qu'ils mangeaient qui leur faisait émettre des odeurs. Cela me gênait affreusement ; j'avais l'impression qu'ils étaient sales, dégoûtants. Bien sûr, je changeais de place à la moindre occasion et, quand je ne pouvais pas, c'est à contrecœur que je restais. Alors, naturellement, je suppose que les jeunes gens ont les mêmes sentiments à mon égard quand je sens⁷⁰.

69. *Ibid.*, p. 156.

70. Orbach *et al.*, *op. cit.*, p. 165.

S'il est certainement vrai qu'il existe des individus qui ne découvrent qu'adultes leur appartenance à un groupe tribal stigmatisé ou bien la présence chez leurs parents d'une tare morale contagieuse, le cas le plus fréquent est ici celui des handicaps physiques qui « frappent » tard dans la vie :

Et brusquement, je me suis réveillé un matin pour m'apercevoir que je ne pouvais pas me lever. J'avais attrapé la polio, et la polio, c'était aussi simple que ça. J'étais comme un tout petit enfant qu'on a laissé tomber dans un grand trou noir, et la seule chose dont j'étais sûr, c'était que je ne m'en sortirais pas si personne ne m'a aidait. Apparemment, ni l'éducation ni les conférences ni la formation parentale que j'avais reçues depuis vingt-quatre ans n'avaient fait de moi celui qui pouvait quelque chose pour moi. J'étais comme tout le monde, normal, irritable, gai, plein de projets, et, tout d'un coup, quelque chose était arrivé ! Quelque chose était arrivé, et j'étais devenu un étranger, un inconnu. J'étais encore plus étranger pour moi-même que pour qui que ce soit. Même mes rêves ne me connaissaient plus. Ils ne savaient plus ce qu'ils devaient me laisser faire et, quand j'allais avec eux dans des bals ou des réceptions, il y avait toujours une clause, une restriction étranges, ni formulées ni mentionnées, mais présentes malgré tout. J'éprouvais soudain le conflit déroutant de pensées et d'émotions d'une dame qui mène une double vie. C'était irréel et déconcertant, et je ne pouvais m'empêcher de m'y arrêter⁷¹.

Dans ce cas, c'est le plus souvent aux médecins que revient la tâche de dire à l'infirme qui il va devoir être.

Le quatrième modèle s'applique à ceux qui, d'abord socialisés au sein d'une communauté étrangère, dans ou hors des limites géographiques de la société des normaux, doivent ensuite apprendre une seconde manière d'être qui, pour leur entourage, est la seule réelle et la seule juste.

Ajoutons que, lorsqu'un individu acquiert tardivement un nouveau moi stigmatisé, le malaise qu'il ressent à

71. N. Linduska, *My Polio Past* (Chicago, Pellegrini and Cudahy, 1947), p. 177.

l'égard de ses nouveaux compagnons peut laisser place peu à peu à une gêne envers les anciens. Les gens qu'il rencontre postérieurement au stigmate peuvent ne voir en lui qu'une personne déficiente ; ceux qu'il connaît d'avant, en revanche, attachés qu'ils sont à une certaine image de ce qu'il était, se révèlent souvent incapables de le traiter soit poliment et avec tact, soit familièrement et en l'acceptant sans réserve :

Ma tâche [en tant qu'écrivain aveugle s'entretenant avec des acheteurs éventuels de sa production littéraire] était de mettre à l'aise les hommes que j'étais venu voir — l'inverse de la situation habituelle. Or, facile avec les gens que je n'avais jamais rencontrés auparavant. La raison en était peut-être qu'avec des inconnus il n'y avait aucun souvenir commun à retracer avant de pouvoir parler affaires et, par suite, nul contraste désagréable avec le présent⁷².

Quel que soit le modèle général illustré par l'itinéraire moral de l'individu stigmatisé, le moment de sa vie où celui-ci apprend qu'il possède un stigmate est toujours d'un intérêt particulier, car c'est alors qu'il se voit précipité dans une nouvelle relation avec ceux qui, eux aussi, possèdent ce stigmate.

Parfois, il se trouve qu'il n'a avec les siens qu'un contact fugtif, suffisant néanmoins pour lui montrer l'existence d'autres semblables à lui :

Quand Tommy vint pour la première fois à la clinique, il y avait là deux autres petits garçons, affligés eux aussi de l'absence congénitale d'une oreille. Quand Tommy les vit, sa main droite se porta lentement à son oreille atrophiée, il se tourna vers son père les yeux écarquillés et dit : « Il y a un autre garçon avec une oreille comme la mienne⁷³. »

Lorsqu'il s'agit d'un individu affligé depuis peu d'un handicap physique, il est fréquent que des compagnons

d'infortune plus entraînés que lui à s'accommoder du déficit lui rendent une série de visites particulièrement destinées à l'accueillir au sein du club et à l'instruire dans l'art de se conduire matériellement et mentalement :

La première fois, ou presque, que je pris conscience qu'il existait des moyens de s'adapter, ce fut par comparaison avec deux autres patients, hospitalisés comme moi au Service des maladies des yeux et des oreilles. Ils étaient tous deux aveugles depuis sept ans. Ils avaient environ le même âge — un peu plus de trente ans — et tous deux avaient été à l'université⁷⁴.

Dans les nombreux cas où la stigmatisation de l'individu s'accompagne de son entrée dans un établissement de garde tel qu'une prison, un sanatorium ou un orphelinat, une grande partie de ce qu'il apprend quant à son stigmate lui est transmis dans l'intimité des contacts prolongés qu'il a alors avec ceux qui sont en train de se transformer en ses compagnons d'infortune.

Or, nous l'avons dit, la première fois que l'individu apprend l'identité de ceux qu'il doit désormais tenir pour siens, il faut s'attendre à ce qu'il éprouve, à tout le moins, une certaine ambivalence des sentiments ; car ces autres, non contents d'être manifestement stigmatisés, et donc différents de la personne normale qu'il se sait être, peuvent en outre posséder des attributs avec lesquels il lui paraît difficile de s'associer. Ce qui peut finir en franc-maçonnerie commence souvent par un frisson. Témoin ce récit d'une jeune fille aveugle depuis peu qui visite l'institution Le Phare à sa sortie de l'hôpital :

On écarta poliment les questions que je posais à propos des chiens d'aveugles. Une autre employée qui voyait (...) me prit en remorque pour me montrer les lieux. Nous visitâmes la bibliothèque en Braille ; les salles de cours ; les salles de réunion où les aveugles membres des groupes de musique et de théâtre se rencontraient ; la grande salle des fêtes où les aveugles dansent avec les aveugles ; les bowlings où les aveugles

72. Chevigny, *op. cit.*, p. 136.

73. Macgregor *et al.*, *op. cit.*, p. 19-20.

74. Chevigny, *op. cit.*, p. 35.

jouent ensemble ; la cafétéria où tous les aveugles se réunissent pour manger ; les vastes ateliers où les aveugles gagnent de quoi subsister en fabriquant des balais-brosses, en tissant des couvertures et en cannant des chaises. Tandis que nous allions de salle en salle, je ne cessais d'entendre le frottement des pieds, le murmure des voix, le tapotement des cannes. Là était le monde protégé, isolé de ceux qui ne voient pas — un monde complètement différent, m'assurait l'employée, de celui que je venais de quitter. (...) On attendait de moi que je rejoigne ce monde. Que je quitte mon métier et que je gagne ma vie en fabriquant des balais-brosses. Le Phare serait heureux de m'apprendre à fabriquer les balais-brosses. J'allais passer le reste de ma vie à fabriquer des balais-brosses avec d'autres aveugles, à manger avec d'autres aveugles, à danser avec d'autres aveugles. A mesure que le tableau se précisait dans mon esprit, j'en devenais malade de peur. Jamais je ne m'étais heurtée à une ségrégation aussi destructrice⁷⁵.

Avec cette ambivalence qui imprègne l'attachement de l'individu pour sa catégorie stigmatisante, on conçoit que ce n'est pas toujours sans vacillation qu'il la soutient, s'y identifie et y participe. Il y a ainsi tout un « cycle de l'affiliation », suivant lequel l'individu en vient à accepter les occasions qui s'offrent à lui de participer au groupe, ou bien à les rejeter alors qu'il les acceptait auparavant⁷⁶. Une vacillation analogue affecte les croyances quant à la nature du groupe des siens et quant à celle des normaux. Ainsi, il est fréquent que l'adolescence (associée à l'influence du groupe des pairs à l'école secondaire) amène un net déclin de l'identification aux siens, en même temps qu'un accroissement marqué de l'identification aux nor-

75. Keitlen, *op. cit.*, p. 37-38. Linduska, *op. cit.*, p. 159-165, donne une description des difficultés que traverse un poliomyélétique hospitalisé lors de ses premières identifications avec les autres infirmes. On lira d'autre part le roman d'une réidentification raciale chez J. W. Johnson, *The Autobiography of an Ex-Coloured Man*, édition révisée (New York, Hill and Wang, American Century Series, 1960), p. 22-23.

76. On trouvera un exposé général dans deux des articles de E. C. Hughes : « Social Change and Status Protest », *Phylon*, First Quarter, 1949, p. 58-65 ; et « Cycles and Turning Points », *in Men and Their Work* (New York, Free Press of Glencoe, 1958).

maux⁷⁷. Par la suite, les diverses étapes de l'itinéraire moral coïncident avec les oscillations que nous avons décrites.

Le rapport de l'individu stigmatisé à la communauté informelle des gens de son espèce ainsi qu'à leurs organisations constituées est donc crucial. C'est ce rapport qui, par exemple, distingue clairement ceux que leur différence n'inclut guère dans un nouveau « nous » de ceux qui, tels les membres d'une minorité, se trouvent faire partie d'une communauté bien organisée aux anciennes traditions, communauté qui réclame loyauté et soutien financier et qui définit ses membres comme des gens qui, loin de chercher à se remettre, devraient tirer fierté de leur mal. Dans tous les cas, que le groupe soit ou non constitué, c'est essentiellement en rapport à lui que l'on peut analyser l'histoire naturelle et l'itinéraire moral de l'individu stigmatisé.

Lorsqu'il retrace son itinéraire moral, l'individu stigmatisé fait ressortir, pour les enrichir rétrospectivement, certaines expériences qui lui servent à expliquer comment il en est venu aux opinions et aux comportements qu'il a désormais à l'égard des siens et des normaux. Par là, un événement de l'existence peut peser en deux endroits sur l'itinéraire moral, d'abord en tant que raison objective immédiate d'un tournant réellement pris, ensuite (et plus évidemment) comme explication donnée d'une attitude présente. Une expérience souvent choisie pour ce faire est celle par laquelle l'individu nouvellement stigmatisé apprend que certains membres à part entière du groupe où il va entrer ressemblent tout à fait à des êtres humains ordinaires :

[La narratrice est une jeune fille sur le chemin du vice qui rencontre pour la première fois sa patronne.] Au moment où je tournais dans la Quatrième Rue, le courage me manqua à nouveau, et j'allais battre en retraite quand Mamie sortit d'un restaurant de l'autre côté de la rue et me salua chaleureusement. Le portier, qui apparut à notre coup de sonnette, nous dit

77. M. Yarrow : « Personality Development and Minority Group Membership », *in M. Sklare, The Jews* (New York, Free Press of Glencoe, 1960), p. 468-470.

que Miss Laura était dans sa chambre, et nous fumes introduites. Je vis alors une femme, avenante, d'âge mûr, qui ne ressemblait en rien à l'ignoble créature qu'avait bâtie mon imagination. Elle me salua d'une voix douce, éduquée, et tout en elle proclamait avec tant d'éloquence ses facultés maternelles qu'instinctivement je cherchais des yeux les enfants qui auraient dû se trouver là accrochés à ses jupes⁷⁸.

Considérons aussi cet homosexuel qui raconte comment il l'est devenu :

Je rencontrais un homme avec qui j'avais été à l'école. (...) Il était lui-même homosexuel, bien entendu, et tenait pour acquis que je l'étais, moi aussi. Je fus étonné et plutôt impressionné. Bien bâti, viril, correctement habillé, il n'avait pas du tout l'air de l'homosexuel comme on se l'imagine d'habitude. C'était nouveau pour moi. Certes, j'étais tout à fait prêt à admettre que l'amour peut exister entre hommes, mais j'avais toujours ressenti une légère répugnance pour les homosexuels déclarés que j'avais rencontrés, à cause de leur vanité, de leur affectation et de leur babillage continu. Mais, je le voyais maintenant, ils ne constituaient qu'une petite partie, quoique la plus visible, du monde des homosexuels⁷⁹.

Ou encore cet infirme :

Si je devais choisir un ensemble d'expériences parmi celles qui ont finalement réussi à me convaincre de l'importance de ce problème [de l'image de soi] et de la nécessité pour moi de me battre afin d'affirmer mon identité, je prendrais tous les incidents qui m'ont fait comprendre avec le cœur que les infirmes peuvent se reconnaître par autre chose que leur handicap physique. Je finis par voir que les infirmes peuvent être avenants, charmants, laids, aimables, stupides, intelligents tout comme les autres, et je m'aperçus qu'il m'était possible de détester ou d'aimer un infirme en dépit de son handicap⁸⁰.

78. Madeleine, *An Autobiography* (New York, Pyramid Books, 1961), p. 36-37.

79. P. Wildeblood, *Against the Law* (New York, Julian Messner, 1959), p. 23-24.

80. Carling, *op. cit.*, p. 21.

D'autre part, il arrive parfois que, se penchant sur les circonstances passées qui l'ont amené à découvrir que les personnes affligées de son stigmate sont des êtres humains comme tous les autres, l'individu en vienne à se remémorer telle autre occasion où ses amis d'avant le stigmate nièrent l'humanité de ceux qu'il avait déjà appris à considérer comme des personnes à part entière, semblables à lui-même. C'est ainsi qu'une jeune fille employée dans un cirque note premièrement qu'elle a appris à voir que ses camarades de travail ne sont pas des monstres et, ensuite, que ses autres amis ont toujours peur de la savoir seule dans une voiture avec des membres de la troupe⁸¹.

Un autre tournant dans l'existence — sinon à l'origine, du moins rétrospectivement — est cette période, qui correspond souvent à une hospitalisation, où l'individu s'est senti isolé, impuissant, mais qui devient par la suite dans son souvenir le moment où il a pu réfléchir à son problème, apprendre à se connaître, analyser sa situation et se former une nouvelle conception de ce qui est important et désirable dans la vie.

Ajoutons que même des expériences par procuration peuvent se voir ainsi reconnues *a posteriori*. Ainsi, la littérature propre au groupe peut, par sa lecture, provoquer une émotion transformatrice, ressentie et proclamée comme telle :

Je ne crois pas qu'on irait trop loin en affirmant que *La case de l'Oncle Tom* a donné une vision fidèle et équitable de l'esclavage ; quoi qu'il en soit, ce livre m'a ouvert les yeux et m'a fait voir qui et ce que j'étais, et comment mon pays me considérait ; en fait, il m'a donné mon assise⁸².

81. C. Clausen, *I Love You Honey But the Season's Over* (New York, Holt, Rinehart & Winston, 1961), p. 217.

82. Johnson, *op. cit.*, p. 42. Le roman de Johnson, et d'autres du même genre, est un bel exemple de construction du mythe, en ce qu'il constitue une mise en ordre et une élaboration littéraires d'un grand nombre d'expériences morales et de tournants cruciaux, rétrospectivement évocables pour les membres d'une catégorie stigmatisante donnée.

2. contrôle de l'information et identité personnelle

Le discrédité et le discréditable

Lorsque l'identité sociale d'un individu s'écarte au réel de ce qu'elle est au virtuel, nous, les normaux qui entrons en contact avec lui, pouvons soit le savoir déjà, soit nous en apercevoir dès l'abord. Il s'agit alors d'un individu discrédité, et c'est essentiellement de celui-ci que j'ai traité jusqu'à présent. Dans ce cas, nous l'avons dit, l'attitude la plus fréquente consiste à ne pas reconnaître ouvertement ce qui en lui le discrédité, en un effort attentif d'indifférence qui s'accompagne souvent d'une tension, d'une incertitude et d'une ambiguïté ressenties par tous les participants, et surtout par le stigmatisé.

Cette coopération de l'individu stigmatisé avec les normaux pour faire comme si une différence notoire était sans importance et indigne d'attention représente l'une des principales éventualités qui peuvent marquer l'existence d'une telle personne. Mais, lorsque la différence n'est ni immédiatement apparente ni déjà connue (ou que, du moins, elle n'est pas connue pour être connue), lorsque, en deux mots, l'individu n'est pas discrédité, mais bien discréditable, c'est alors qu'apparaît la seconde éventualité. Le problème n'est plus tant de savoir manier la tension qu'engendrent les rapports sociaux que de savoir manipuler de l'information concernant une déficience : l'exposer ou ne pas l'exposer ; la dire ou ne pas la dire ; feindre ou ne pas feindre ; mentir ou ne pas mentir ; et, dans chaque cas, à qui, comment, où et quand. Ainsi, tant qu'il est à l'hôpital ou en compagnie des membres adultes de sa famille, le malade mental risque soit de se voir traiter avec tact, comme s'il était sain d'esprit,

alors qu'il n'ignore pas que le doute plane à ce sujet même s'il n'en est pas affecté ; soit de se voir traité comme fou, alors qu'il sait que ce n'est pas juste. Pour l'ex-malade mental, en revanche, le problème est tout à fait différent. Car, moins qu'au préjugé, il se heurte à l'acceptation distraite d'individus qui n'en sont pas moins prévenus contre les personnes du genre de celle qu'il peut se révéler être. Où qu'il aille, son comportement assure trompeusement aux autres qu'ils sont en compagnie de ce qu'ils exigent en fait, mais que (peut-être le découvriront-ils) ils n'ont pas obtenu dans ce cas, à savoir une personne mentalement insoupçonnable, comme eux-mêmes. Intentionnellement ou de fait, l'ancien malade social dissimule de l'information quant à son identité sociale réelle, reçoit et accepte un traitement fondé sur de fausses suppositions à son propos. C'est uniquement de cela, le maniement d'une information discréditrice pour soi-même et non révélée, bref, le « faux-semblant », que je traiterai dans ce chapitre. Bien sûr, le phénomène inverse, la dissimulation de faits honorables, existe aussi mais il ne nous intéresse pas ici¹.

L'information sociale

L'information la plus pertinente pour l'étude du stigmate possède certaines propriétés. C'est une information à propos d'un individu. Elle touche à ce qui le caractérise de façon plus ou moins durable, par opposition aux humeurs, aux sentiments ou aux intentions qu'il peut

1. On en lira un exemple dans : « H. E. R. Cules », « Ghost-Writer and Failure », in P. Toynbee (ed.), *Underdogs* (Londres, bien d'autres. Je connaissais ainsi une femme médecin qui prenait bien soin de n'arburer aucun symbole extérieur de sa profession, tel un insigne de pare-brise, et qui n'avait sur elle rien d'autre qu'une carte professionnelle mise dans son portefeuille. Lorsqu'il lui arrivait de passer sur les lieux d'un accident, elle commençait par se mêler à la foule et, si elle s'apercevait que les victimes étaient déjà secourues ou déjà au-delà de tout secours, elle s'éloignait tranquillement sans avoir révélé ses compétences. En d'autres termes, elle faisait semblant de n'être « qu'une femme ».

CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET IDENTITÉ PERSONNELLE

avoir à un moment donné². De même que le signe par lequel elle se transmet, elle est réflexive et incarnée, c'est-à-dire émise par la personne même qu'elle concerne et diffusée au moyen d'une expression corporelle que perçoivent directement les personnes présentes. L'information qui possède toutes ces propriétés, je la nomme « sociale ». Parmi les signes qui la transmettent, certains sont fréquents et stables, toujours recherchés et habituellement reçus ; on peut les appeler des « symboles ».

Il arrive que l'information sociale transmise par un symbole donné ne fasse que confirmer ce que d'autres signes nous révèlent de l'individu en question, complétant ainsi l'image que nous avons de lui de façon banale et redondante. Il en va ainsi de ces insignes qui attestent l'appartenance à un club, ou de l'alliance que portent les hommes dans certaines circonstances. Cela dit, il arrive aussi que l'information sociale ainsi transmise pose la revendication précise d'un certain prestige, d'un honneur ou d'une position enviée, revendication qui ne saurait être présentée autrement, ou qui, si elle l'était, ne serait pas nécessairement satisfaite. Dans ce cas, le signe est couramment défini comme un « symbole de statut », quoique « symbole de prestige » serait sans doute plus précis, l'autre terme convenant mieux lorsque référence est faite à une position sociale clairement établie. On peut alors opposer les symboles de prestige aux *symboles de stigmate*, autrement dit, aux signes dont l'effet spécifique est d'attirer l'attention sur une faille honteuse dans l'identité de ceux qui les portent, et qui détruisent ce qui aurait pu être un tableau d'ensemble cohérent, avec pour conséquence un abaissement de l'appréciation. On peut citer, par exemple, la tête rasée des « collaboratrices » pendant la seconde guerre mondiale, ou cette faute habituelle à ceux qui affectent les manières et les tenues de la bourgeoisie qui consiste à constamment mal employer ou mal prononcer un mot.

2. Cette différence entre l'information sur l'humeur et les autres types d'information est traitée par G. Stone : « Appearance and the Self », in A. Rose, *Human Behavior and Social Processes* (Boston, Houghton Mifflin, 1962), p. 86-118. Voir aussi E. Goffman, *The Presentation of Self in Everyday Life* (*La Mise en scène de la vie quotidienne*, « La Présentation de soi », trad. Alain Accardo, Les Editions de Minuit, 1973).

Aux symboles de prestige et de stigmate, il convient d'ajouter un troisième type de signes, qui tendent — en réalité ou dans l'espérance — à briser un tableau autrement cohérent, mais pour le modifier dans un sens positif voulu par leur auteur, et dont l'effet n'est pas tant de poser une nouvelle revendication que de mettre fortement en doute celle qui existait virtuellement. Je parlerai alors de *désidentificateurs*. Un exemple en est le « bon anglais » du Noir éduqué et résidant dans le Nord, qui visite le Sud³; ou encore le turban et la moustache affichés par certains Noirs du sous-prolétariat des villes⁴. Une étude sur les illettrés en fournit d'autres spécimens :

Par suite, lorsque son désir d'atteindre le but est fort ou contraignant, et qu'il existe une nette probabilité pour que l'étiquette d'analphabète constitue un barrage, l'illettré essaye le plus souvent de « se faire passer » pour ce qu'il n'est pas (...). On peut considérer que la popularité au sein du groupe étudié des lunettes à larges verres et à grosses montures d'écaille correspond à une tentative pour s'élever vers le stéréotype du jeune intellectuel-professeur-homme d'affaires et, plus encore, du musicien de jazz renommé⁵.

Un maître new yorkais en l'art du vagabondage nous donne cet autre exemple :

Après sept heures et demie du soir, pour lire un livre dans Grand Central ou Penn Station, il faut soit porter des lunettes à monture d'écaille, soit avoir l'air exceptionnellement prospère. Autrement, on est sûr de s'attirer la surveillance. Par contre, il semble bien que les lecteurs de journaux n'éveillent jamais l'attention, et même le clochard le plus miteux peut rester assis toute la nuit dans Grand Central sans être inquiété, pourvu qu'il ne cesse pas de lire un journal⁶.

Notons que, parlant des symboles de prestige, des symboles de stigmate et des désidentificateurs, nous n'avons envisagé que les signes qui transmettent habituellement de l'information sociale. Il convient donc de les distinguer des signes fugitifs qui ne sont pas définis institutionnellement comme porteurs d'information. Ceux-ci, lorsqu'ils revendentiquent un certain prestige, peuvent être appelés des bons points et, lorsqu'ils discréditent une prétention tacite, des gaffes.

Il existe en outre des signes qui, porteurs d'information sociale, mais présents avant tout pour d'autres raisons, n'exercent cette fonction que de façon adventice. Certains symboles de stigmate en sont des exemples : les cicatrices aux poignets qui révèlent que quelqu'un a tenté de se suicider ; les marques de piqûres sur les bras des drogués ; les menottes des prisonniers en cours de transfert⁷ ; ou l'œil poché affiché par une femme, comme l'indique un auteur qui traite de la prostitution :

« Dehors [hors de la prison où elle se trouve], je serais dans la merde avec ça. Vous savez comment c'est : les flics voient une nana avec un cocard, ils se disent qu'elle est pas blanche. Le poulet se dit que peut-être bien qu'elle tapine. Et le voilà qui se met à lui filer le train. Et alors, si ça se trouve, paf ! au trou⁸. »

D'autres signes, enfin, sont institués par l'homme dans le seul but de transmettre de l'information sociale : ainsi, les insignes des grades militaires. Ajoutons que la signification du soubassement matériel d'un signe peut diminuer avec le temps, jusqu'à devenir, à l'extrême, purement vestigiale, alors même que la fonction informatrice de l'activité qu'il représente demeure constante, voire grandit en importance. Qui plus est, il arrive qu'un signe dont la présence ne paraît d'abord répondre à aucun motif d'information soit machiné avec prémeditation en vertu uniquement de sa fonction informatrice, telles les cicatrices que les duellistes prenaient la précaution de s'infliger.

3. G. J. Fleming : « My Most Humiliating Jim Crow Experience », *Negro Digest* (juin 1954), p. 67-68.
4. B. Wolfe : « Ecstatic in Blackface », *Modern Review*, III (1950), p. 204.

5. Freeman et Kasenbaum, *op. cit.*, p. 372.

6. E. Love, *Subways Are for Sleeping* (New York, Harcourt, Brace & World, 1957), p. 28.

7. A. Heckstall-Smith, *Eighteen Months* (Londres, Allan Wingate, 1954), p. 43.

8. T. Rubin, *In the Life* (New York, The Macmillan Company, 1961), p. 69.

Les signes porteurs d'information sociale varient selon qu'ils sont congénitaux ou non et, dans ce dernier cas, selon qu'ils s'impriment ou non de façon permanente sur la personne. (La couleur de la peau est congénitale ; une marque au fer rouge ou une mutilation sont permanentes mais non congénitales ; la tête rasée d'un bagnard n'est ni congénitale ni permanente.) En outre, et c'est plus important, les signes transitoires dont le seul emploi est ou non utilisés contre la volonté de leur porteur ; lorsqu'ils le sont, ce sont en général des symboles de stigmate⁹. Mais ces derniers, comme il nous faudra l'envoyer plus loin, s'emploient aussi volontairement.

Des signes qui veulent dire telle chose au sein d'un groupe peuvent fort bien avoir un sens différent au sein d'un autre groupe, sans que change la catégorie désignée, mais seulement sa caractérisation. Ainsi, les épaulettes enclins à l'évasion¹⁰ en viennent souvent à prendre un

9. Dans le chapitre sur l'esclavage de ses *American Notes*, écrits après le voyage qu'il effectua en 1842, Dickens recopie sur plusieurs pages des annonces de journaux à propos d'esclaves perdus et retrouvés. Les signes particuliers qu'on y relève couvrent tout l'éventail des possibilités. En premier lieu, on trouve des caractéristiques corporelles assez stables qui, associées à d'autres marques, permettent une identification partielle, voire complète : âge, sexe, cicatrices (résultant de blessure par balle ou au couteau, d'accidents et de coups de fouet). Puis les annonceurs donnent le nom par lequel l'esclave se désigne, d'ordinaire un simple prénom. Enfin, des symboles de stigmate apparaissent fréquemment, initiales gravées au fer rouge et oreilles coupées en particulier. De tels symboles annoncent l'identité sociale de l'esclave, mais, à la différence des anneaux de fer rivés au cou ou à la jambe, ils communiquent en outre une information plus restreinte, à savoir l'identité du propriétaire. Les autorités qui appréhendaient un Noir se souciaient donc de deux choses : s'agissait-il ou non d'un esclave en fuite et, si oui, à qui appartenait-il ?

10. Voir G. Dendrickson et F. Thomas, *The Truth About Dartmoor* (Londres, Victor Gollancz, 1954), p. 55 ; et F. Norman, *Bang to Rights* (Londres, Secker and Warburg, 1958), p. 125. L'emploi de ce type de symboles est bien montré par E. Kogon, Corp., non daté), p. 41-42, où il décrit les insignes qui, dans les camps de concentration, servaient à distinguer entre les prisonniers politiques, les récidivistes, les criminels, les Témoins de Jéhovah, les « éléments paresseux », les Tziganes, les juifs, les « profanateurs de la race », les nationaux (classés par pays), les débiles mentaux, etc. Sur le marché de Rome également, les esclaves

CONTROLE DE L'INFORMATION ET IDENTITE PERSONNELLE

certain sens, généralement négatif, pour les gardiens, tandis que, pour leur porteur, elles sont une marque de fierté vis-à-vis des autres prisonniers. Pour certains officiers, l'uniforme est leur orgueil et ils le portent en toute occasion ; pour d'autres, les fins de semaine représentent le moment où ils peuvent enfin choisir leur tenue et se mettre en civil. De même, s'il est des garçons pour sentir comme un privilège l'obligation de porter la casquette de l'école en ville, et des simples soldats pour aimer porter l'uniforme en permission, il en est, en revanche, qui estiment que l'information sociale ainsi transmise est un moyen pour leur imposer un contrôle et une discipline alors qu'ils ne sont plus en service ni dans les locaux¹¹. Autre exemple : au XIX^e siècle, en Californie, l'absence de natte chez un Chinois impliquait aux yeux des Occidentaux un certain degré d'acculturation, mais amenait les autres Chinois à se poser des questions sur la respectabilité de l'individu, à se demander en particulier s'il n'avait pas fait un séjour en prison, où il était obligatoire de couper sa natte. Par suite, cette pratique se heurta pour un temps à une très forte résistance¹².

Les signes porteurs d'information sociale varient aussi, bien entendu, selon leur sûreté. Les capillaires distendus sur les joues et sur le nez, parfois appelés, avec un à-propos involontaire, des « stigmates veineux », peuvent être et sont interprétés comme des signes d'excès alcooliques. Pourtant, un militant anti-alcoolique peut afficher le même symbole pour des raisons physiologiques tout autres, donnant lieu ainsi à des soupçons dépourvus de justification mais dont il lui faut bien tenir compte.

Il convient de soulever un dernier point à propos de l'information sociale, point qui concerne le caractère informatif de la relation « avec » dans notre société.

étaient souvent étiquetés par nationalités. Voir à ce sujet M. Gordon : « The Nationality of Slaves Under the Early Roman Empire », in M. I. Finley (ed), *Slavery in Classical Antiquity* (Cambridge, Heffer, 1960), p. 171.

11. T. H. Pear, *Personality, Appearance and Speech* (Londres, George Allen and Unwin, 1957), p. 58.

12. A. McLeod, *Pigtails and Gold Dust* (Caldwell, Idaho, Caxton Printers, 1947), p. 28. A certaines époques, une importance historico-religieuse s'attachait également au port de la natte : voir *ibid.*, p. 204.

Etre « avec » quelqu'un, c'est arriver en sa compagnie à une manifestation sociale, marcher avec lui le long d'une rue, faire partie de son groupe dans un restaurant, etc. Le point important est que, dans certaines circonstances, l'identité sociale de ceux avec qui se trouve un individu peut servir de source d'information sur son identité sociale à lui, partant de l'hypothèse qu'il est ce que les autres sont. C'est peut-être dans les milieux de délinquents que se rencontre le cas extrême : l'individu recherché contamine aux yeux de la loi tous ceux avec qui on le trouve, les exposant à être arrêtés comme suspects. (C'est pourquoi on dit dans le milieu d'une personne « contagieuse¹³ ».) Dans tous les cas, si l'on veut analyser la façon dont les individus manient l'information qu'ils émettent à propos d'eux-mêmes, on doit nécessairement considérer aussi comment ils se préparent à l'éventualité d'être vu « avec » certaines personnes.

La visibilité

La question du faux-semblant soulève traditionnellement le problème de la « visibilité » d'un stigmate, autrement dit, de sa plus ou moins grande aptitude à produire le moyen de faire savoir qu'il est possédé par tel individu. Ainsi, les anciens malades mentaux et les futurs pères illégitimes sont semblables en cela que leurs points faibles ne se laissent pas voir aisément ; en revanche, il est facile de voir un aveugle. La visibilité est donc, cela va de soi, un facteur crucial. Ce qui se révèle de l'identité sociale d'un individu à chaque moment de sa ronde journalière et aux yeux de tous ceux qu'il y rencontre ne peut manquer d'être pour lui d'une grande importance. Certes, une présentation de soi qui s'adresse forcément au plus large public peut n'entraîner que de minces conséquences à chaque contact, mais, ceux-ci se répétant, la somme des conséquences peut se révéler immense. De plus, l'information quotidiennement disponible sur soi-même est

la seule base de départ possible lorsqu'il s'agit de décider quelle tactique adopter à l'égard de son stigmate, quel qu'il soit. Par suite, tout changement de la façon dont l'individu doit toujours et partout se présenter ne peut, pour cette raison précise, qu'être fatal, et c'est probablement cela qui inspira aux Grecs la première idée du stigmate.

Puisque c'est le plus souvent par l'intermédiaire de notre vue que le stigmate d'autrui se manifeste à nous, on peut admettre que le terme de « visibilité » ne risque pas trop d'induire en erreur. Cela dit, le terme plus général de « perceptibilité » serait plus exact, et celui d'« évidence » plus encore. Car, si le bafouillement est un défaut bien « visible », c'est quand même avant tout du fait du son et non de l'image. Mais, même ainsi précisé, le concept de visibilité ne se prête pas à un usage vraiment sûr tant qu'on ne l'a pas distingué de trois autres notions souvent confondues avec lui.

En premier lieu, il convient de distinguer la visibilité d'un stigmate de sa « notoriété ». Lorsqu'un individu est affligé d'un stigmate très visible, il lui suffit de rencontrer les autres pour que ceux-ci connaissent aussitôt sa situation. Mais cette connaissance qu'ont les autres dépend d'un autre facteur que la visibilité présente du stigmate : elle dépend de ce qu'ils savent ou ne savent pas au préalable de l'individu en question — et cela, ils peuvent le savoir aussi bien par des racontars que parce qu'ils ont déjà eu avec lui un contact au cours duquel le stigmate était visible.

Deuxièmement, il faut distinguer la visibilité de ce qui constitue l'un de ses fondements, à savoir l'importunité. Lorsqu'on a constaté qu'un stigmate est immédiatement perceptible, il reste à déterminer à quel point il contrarie le flux de l'interaction. Si, par exemple, au cours d'une réunion d'affaires, l'un des participants se déplace dans un fauteuil roulant, il est bien certain que tous les autres verront qu'il est dans un fauteuil roulant ; néanmoins, une fois assis autour de la table de conférence, il leur sera sans doute relativement facile d'oublier son infirmité. En revanche, un participant affligé d'un défaut d'élocution, et donc bien moins handicapé à beaucoup de points de vue que le précédent, pourra à peine ouvrir la bouche

13. Voir D. Maurer, *The Big Con* (New York, Pocket Books, 1949), p. 298.

sans détruire aussitôt tout ce qui avait pu se développer d'inattention autour de son désavantage, et continuera à produire un malaise chaque fois qu'il parlera. Ce sont alors les mécanismes mêmes de l'interaction verbale qui ne cessent d'attirer à nouveau l'attention sur le défaut, car, exigeant constamment des messages clairs et rapides, ils sont à tout coup et inévitablement contrecarrés. En outre, une même infirmité peu s'exprimer de diverses façons, dont chacune entraîne un degré différent d'importunité. Ainsi, un aveugle avec une canne blanche indique très visiblement qu'il est aveugle. Mais ce symbole de stigmate est de ceux qui, une fois remarqués, peuvent s'oublier, en même temps que ce qu'ils signifient. En revanche, le fait que l'aveugle ne puisse orienter son visage vers les regards de ses compagnons est un élément qui ne cesse de violer l'étiquette de la communication verbale.

Enfin, il convient de démêler la visibilité (et l'importunité) d'un stigmate d'avec un certain nombre de possibilités qui composent ce qu'on peut appeler son « foyer apparent ». Nous, les normaux, nous faisons certaines idées, fondées ou non, quant à la nature de la sphère d'activités d'où un individu se trouve principalement exclu par son stigmate. La laideur, par exemple, agit d'abord et essentiellement au sein des situations sociales, en ce qu'elle menace de détruire le plaisir que nous pourrions prendre à la compagnie de celui qui en est affligé. En même temps, il nous apparaît que ce dernier, malgré son état, devrait garder toute sa compétence pour les travaux effectués en commun, même s'il peut nous arriver de l'en écarter à cause des seuls sentiments que sa vue nous inspire. La laideur est donc un stigmate dont le foyer se situe au sein des situations sociales. Il en est d'autres au contraire, tel le diabète¹⁴, dont on sent qu'ils n'influent en rien à l'origine sur ce qui peut qualifier un individu pour les interactions face à face ; s'ils nous amènent à exercer une discrimination, c'est avant tout dans des domaines tels que la profession, et ils n'affec-

CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET IDENTITÉ PERSONNELLE

tent l'interaction immédiate que dans la mesure où, par exemple, l'individu stigmatisé tente de tenir secrète sa différence et n'est pas sûr d'y parvenir, ou bien parce que les autres connaissent son état et s'efforcent péniblement d'éviter toute allusion. De nombreux stigmates enfin, dont on perçoit qu'ils affectent originellement plusieurs domaines de l'existence, ont des foyers qui se situent entre ces deux extrêmes. Ainsi, un paralytique, non content de paraître parfois encombrant dans les conversations, peut aussi donner l'impression de manquer singulièrement de compétence pour les travaux solitaires.

On doit donc distinguer la visibilité de ces autres problèmes que sont la notoriété d'un attribut, son importunité et son foyer apparent. Cela fait, il reste que l'on n'a pas vérifié l'hypothèse tacite selon laquelle le large public participe d'une façon ou d'une autre à cette vision. Mais, nous le verrons, il existe aussi des spécialistes dans l'art de découvrir les identités, qui, grâce à leur formation, sont souvent frappés par des détails invisibles pour les profanes. Le médecin qui croise un homme présentant une coloration rouge terne de la cornée et des dents ébréchées sait qu'il vient de rencontrer quelqu'un qui manifeste ouvertement deux éléments du syndrome d'Hutchinson et qui risque fort d'être atteint de syphilis. Les autres passants, en revanche, aveugles qu'ils sont aux signes médicaux, n'y verront pas malice. Par suite, il est généralement nécessaire de préciser le pouvoir de décodage du public avant de parler du degré de visibilité.

L'identité personnelle

Afin d'étudier de façon systématique la situation de l'individu discréditable en même temps que les problèmes de dissimulation et de révélation qui se posent à lui, il nous a d'abord fallu examiner la nature de l'information sociale et définir le concept de visibilité. Nous allons maintenant nous arrêter assez longtemps sur un autre facteur, dont l'étude se révèle elle aussi nécessaire : l'identification, au sens criminologique et non psychologique du terme.

Jusqu'ici, les interactions sociales entre normaux et

14. « A Reluctant Pensioner », « Unemployed Diabetic », in Toynbee, *op. cit.*, chap. ix, p. 132-146,

stigmatisés telles que nous les avons analysées n'exigeaient pas que les participants se connaissent « personnellement » avant leur prise de contact. C'est là une position apparemment raisonnable. Le maniement du stigmate n'est qu'un rameau d'une activité fondamentale dans la société, à savoir le stéréotypage, le « profilage » de nos attentes normatives quant à la conduite et au caractère d'autrui, activité classiquement réservée pour les clients, les orientaux et les automobilistes, autrement dit, pour des gens qui entrent dans de vastes catégories et ne sont pour nous que des inconnus de passage.

Tout en admettant que les contacts impersonnels entre inconnus sont le lieu d'élection des réactions stéréotypées, on pense communément que, à mesure que des personnes resserrent leurs relations, cette vision catégorique s'atténue et cède la place peu à peu à la sympathie, la compréhension et l'estimation réaliste des qualités personnelles¹⁵. S'il est vrai qu'un visage défiguré peut rebouter un inconnu, il devrait en aller autrement, peut-on supposer, entre intimes. On pourrait donc considérer le maniement du stigmate comme un domaine appartenant essentiellement à la vie publique, aux contacts entre inconnus ou simples connaissances, à l'extrême d'un continuum dont l'autre pôle est l'intimité.

Il n'est sans doute pas faux d'imaginer un tel continuum. On a pu montrer, par exemple, que les handicapés physiques, outre les techniques destinées aux inconnus, élaborent certains procédés qui leur servent à surmonter le tact distant qu'ils rencontrent le plus souvent au début, et au moyen desquels ils s'efforcent de passer sur un plan plus « personnel » où leur infirmité cesse effectivement d'être un facteur crucial — processus difficile que Fred Davis appelle : « Faire une brèche¹⁶. » D'autre part, les personnes affligées d'un stigmate corporel racontent souvent que, dans certaines limites, les normaux avec qui elles ont des rapports fréquents se laissent de moins en moins rebouter par leur invalidité, si bien que finit par se développer quelque chose qui ressemble de façon

15. On trouvera un développement traditionnel de ce thème dans N. S. Shaler, *The Neighbor* (Boston, Houghton Mifflin, 1904).

16. Davis, *op. cit.*, p. 127-128.

encourageante à une normalisation en cercles. Voici, par exemple, la ronde journalière d'un aveugle :

Maintenant, bien sûr, il y a de nouveau des coiffeurs chez qui je suis accueilli avec un peu du calme d'autan, et des hôtels, des restaurants, des bâtiments publics où je peux pénétrer sans produire l'impression que quelque chose va se passer. Il y a maintenant quelques conducteurs de trolley et d'autobus qui se contentent de me souhaiter le bonjour quand je monte avec mon chien, et les garçons de café que je connais me servent avec leur indifférence traditionnelle. Il y a longtemps, naturellement, que les membres de ma proche famille ont cessé de se faire inutilement du souci à mon sujet, de même que la plupart de mes amis intimes. Dans cette mesure, j'ai réussi une brèche dans la bonne éducation du monde¹⁷.

Et il est probable que des catégories entières de stigmatisés peuvent jouir de la même protection : les magasins que l'on peut trouver au voisinage des hôpitaux psychiatriques sont souvent des endroits de grande tolérance à l'égard des comportements psychotiques ; autour de certaines cliniques, les gens apprennent à parler calmement aux patients défigurés qui subissent des greffes de peau ; la ville où est situé un centre de rééducation pour aveugles prend l'habitude de voir des élèves tenir une laisse attachée à un instructeur humain auquel ils prodiguent à intervalles réguliers des encouragements à usage canin¹⁸.

Mais, en dépit de ces preuves à l'appui des opinions communes, on ne doit pas hésiter à admettre que la familiarité ne réduit pas nécessairement le dégoût¹⁹. Ainsi, les normaux qui vivent au voisinage d'une colonie de personnes tribalement stigmatisées réussissent souvent et de façon bien commode à conserver leurs préjugés. Mais il est encore plus important de bien voir que les diverses conséquences qui résultent du fait de poser a priori un

17. Chevigny, *op. cit.*, p. 75-76.

18. Keitlen, *op. cit.*, p. 85.

19. Ainsi, dans les colonies de vacances, il n'est pas vrai que les enfants normaux en viennent peu à peu à accepter leurs camarades handicapés physiques. Voir à ce propos Richardson, *op. cit.*, p. 7.

ensemble d'hypothèses appliquées à un individu sont clairement présentes jusque dans nos rapports quotidiens avec des personnes avec lesquelles nous entretiens depuis longtemps des relations intimes et exclusives. Dans notre société, dire d'une femme qu'elle est notre femme, c'est la placer dans une catégorie bien réelle dont elle n'est qu'un élément, même si, en l'occurrence, cette catégorie n'admet qu'un membre à la fois. Certes, il faut s'attendre à ce que des caractères uniques, enchevêtrés à l'histoire de la relation, viennent en colorer les bords ; néanmoins, au cœur de cette relation, c'est toujours l'éventail de nos attentes socialement standardisées quant à la nature et la conduite de cet échantillon de la catégorie « épouse » : qu'elle s'occupera de la maison, qu'elle distraira nos amis, qu'elle sera capable d'avoir des enfants. Elle sera une bonne ou une mauvaise épouse, et cela relativement à des présupposés admis, partagés par d'autres maris au sein de notre groupe social. (Et certes il est scandaleux de parler du mariage comme d'une relation particulariste.) Donc, quels que soient nos rapports, avec des inconnus ou des intimes, nous voyons toujours le doigt de la société s'y introduire sans ménagement, venant jusque-là nous remettre à notre place.

D'autre part, il est certain que ceux qui ne sont pas obligés de partager le sort d'un individu stigmatisé ni de consacrer leur temps à faire preuve de tact et de dévouement à son égard ont parfois plus de facilité à l'accepter, pour cette simple raison, que n'en ont ceux qui se voient forcés de rester sans cesse en contact avec lui.

C'est lorsqu'on passe des personnes discréditées aux personnes discréditables qu'il devient tout à fait évident que le stigmate peut être source de dégoût aussi bien pour les intimes que pour les autres. D'une part, en effet, les intimes sont souvent ceux-là mêmes en face de qui il importe le plus de dissimuler les réalités honteuses. La situation des homosexuels à cet égard en est un exemple :

Bien que les homosexuels aient coutume de se défendre en affirmant que leur déviance n'est pas une maladie, il est remarquable que, lorsqu'ils en viennent à consulter quelqu'un, c'est presque toujours un médecin.

Et ce n'est presque jamais le médecin de famille. Même ceux qui se comportent assez ouvertement en public prennent parfois un soin extrême à ne pas éveiller les soupçons au sein de leur famille²⁰.

D'autre part, s'il arrive que l'un des époux partage avec l'autre son noir secret, il est très fréquent, en revanche, que les enfants apparaissent non seulement comme des réceptacles peu sûrs pour une telle information, mais encore d'une nature si tendre qu'elle ne résisterait pas à la révélation. Un cas typique est celui où l'un des parents est interné dans un hôpital psychiatrique :

Lorsqu'elles expliquent à leurs jeunes enfants la maladie de leur père, la plupart des mères s'efforcent de suivre la voie de la dissimulation. Elles leur disent soit que leur père est dans un hôpital (sans plus d'explications), soit qu'il a été hospitalisé pour une petite maladie physique (il a mal aux dents, des ennuis avec sa jambe, mal à l'estomac ou mal à la tête)²¹.

[La femme d'un malade mental parle :] « Je vis dans l'horreur — l'horreur complète — que quelqu'un aille lâcher un mot là-dessus devant Jim [l'enfant]²². »

Ajoutons qu'il existe des stigmates si aisés à dissimuler qu'ils comptent pour fort peu dans les relations avec les inconnus et les simples connaissances, tandis qu'ils ont de graves conséquences sur les intimes : la frigidité, l'impuissance et la stérilité en sont des exemples. C'est ainsi que, s'efforçant d'expliquer comment il se fait que l'alcoolisme ne suffit apparemment pas à disqualifier un homme pour l'aventure du mariage, un chercheur suggère que :

Il se peut également que les circonstances des approches amoureuses ou bien les formes prises par les habitudes de boisson réduisent à tel point la visibilité

20. G. Westwood, *A Minority* (Londres, Longmans, Green & Company, 1960), p. 40.

21. M. R. Yarrow, J. A. Clausen et P. R. Robbins : « The Social Meaning of Mental Illness », *Journal of Social Issues*, XI (1955), p. 40-41. Cet article contient beaucoup de données utiles sur le maniement du stigmate.

22. *Ibid.*, p. 34.

de l'alcoolisme que celui-ci ne constitue pas un facteur agissant dans le choix du partenaire sexuel. Ce sont les interactions plus intimes internes au mariage qui, par la suite, feront ressortir le problème sous une forme reconnaissable pour l'autre conjoint²³.

Enfin, les intimes en viennent parfois à jouer un rôle particulier dans la façon dont l'individu stigmatisé affronte les situations sociales, si bien que, même si leur acceptation n'est pas modifiée par l'existence du stigmate, leurs devoirs, eux, le sont.

Donc, plutôt que d'imaginer un continuum de relations, dont une extrémité serait faite de traitements catégoriques et dissimulateurs, et l'autre de conduites personnalisées et ouvertes, mieux vaudrait peut-être envisager diverses structures au sein desquelles les contacts ont lieu sous une forme stable — les rues avec leurs inconnus, les relations de pure utilité, les lieux de travail, le voisinage, la scène domestique — et voir que chacun de ces cas se caractérise par certains écarts entre les identités sociales réelle et virtuelle, qui entraînent des efforts spécifiques pour affronter la situation.

Cela dit, il n'en reste pas moins que le traitement du stigmate est soumis dans son ensemble à la connaissance personnelle que l'on a ou non de l'individu qui en est affligé. Mais, pour décrire la nature précise de cette influence, il importe de formuler clairement un nouveau concept : l'*identité personnelle*²⁴.

23. E. Lemert : « The Occurrence and Sequence of Events in the Adjustment of Families to Alcoholism », *Quarterly Journal of Studies on Alcohol*, XXI (1960), p. 683.

24. La distinction entre identité personnelle et identité de rôle apparaît clairement chez R. Sommer, H. Osmond et L. Pancyr, « Problems of Recognition and Identity », *International Journal of Parapsychology*, II (1960), p. 99-119, qui posent le problème de savoir comment l'une et l'autre s'établissent ou se démentent. Voir aussi Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne* « La Présentation de soi », op. cit. C. Rolph, *Personal Identity* (Londres, Michael Joseph, 1957) et E. Schachtel, « On Alienated Concepts of Identity », *American Journal of Psychoanalysis*, XXI (1961), p. 120-121, emploient également la notion d'identité personnelle, le second sous le nom d' « identité documentaire ». Le concept d'identité légale ou juridique correspond étroitement à celui d'identité personnelle, si ce n'est que (comme Harvey Sacks me l'a fait remarquer) il existe des situations, telle l'adoption, où l'identité légale d'un individu peut changer.

On se rend bien compte que, dans les groupes sociaux de faible étendue et d'existence durable, chaque membre en vient à être connu des autres comme une personne « unique ». Ce terme s'est trouvé soumis à certaines pressions de la part de jeunes chercheurs à l'esprit pur qui voulaient lui faire exprimer quelque chose de chaud et de créatif, quelque chose qui ne devrait plus être rompu, du moins par les sociologues. Néanmoins, il n'est pas dépourvu de pertinence.

Entre autres idées, la notion d' « unicité » d'un individu inclue celle de « signes patents », qui jouent le rôle de « porte-identité » et sont, par exemple, l'image mentale que l'on a du visage de quelqu'un, ou bien la connaissance de sa place particulière au sein d'un certain réseau de parenté. Un cas intéressant à titre de comparaison est celui des Touaregs d'Afrique occidentale, chez qui les hommes se voilent le visage, ne laissant qu'une mince fente à hauteur des yeux ; là-bas, apparemment, la face en tant que point d'ancrage de l'identité personnelle se trouve remplacée par l'aspect général du corps et l'allure du maintien²⁵. Quoi qu'il en soit, l'image en question n'admet qu'un seul individu à la fois, et celui qui y a correspondu dans le passé est le même qui y correspond à présent et y correspondra à l'avenir. Notons en passant que les détails qui, tels les empreintes digitales, permettent le mieux de différencier les individus, sont aussi ceux qui les rendent essentiellement semblables.

D'autre part, s'il est vrai que la plupart des faits propres à un individu se retrouvent chez d'autres également, il se trouve que la combinaison de tout ce que l'on sait d'un intime ne saurait s'appliquer à personne d'autre au monde, constituant ainsi un second moyen de l'identifier positivement. Cet ensemble d'informations est parfois rattaché au nom, comme dans les dossiers de police ; il est parfois rattaché à l'aspect extérieur : on en vient ainsi à identifier le comportement général de quelqu'un dont on connaît le visage, mais pas le nom ; le plus souvent, il est rattaché aux deux.

25. Je m'appuie ici sur un article non publié de Robert Murphy : « On Social Distance and the Veil. »

Enfin, il y a l'idée selon laquelle, ce qui distingue un individu de tous les autres, c'est son être profond, cet aspect de lui-même à la fois global et central qui le différencie intégralement, et non seulement quant à l'identité, de ceux-là mêmes qui lui ressemblent le plus.

Pour moi, quand je parle d'« identité personnelle », je n'ai en vue que les deux premières notions : les signes patents ou porte-identité, et la combinaison unique de faits biographiques qui finit par s'attacher à l'individu à l'aide précisément des supports de son identité. La notion d'identité personnelle est donc liée à l'hypothèse que chaque individu se laisse différencier de tous les autres, et que, autour de ces éléments de différenciation, c'est un enregistrement unique et ininterrompu de faits sociaux qui vient s'attacher, s'entortiller, comme de la « barbe à papa », comme une substance poisseuse à laquelle se collent sans cesse de nouveaux détails biographiques. Plus difficile à appréhender, en revanche, est le fait que l'identité personnelle peut jouer dans l'organisation sociale un rôle structuré, routinier, standardisé, et qu'elle le joue effectivement, à cause précisément de la qualité qu'elle a d'être chaque fois unique en son genre.

Le processus d'identification personnelle apparaît à l'évidence lorsqu'on prend pour point de référence non pas un petit groupe, mais une vaste organisation anonyme telle qu'un gouvernement. C'est maintenant une pratique banale à ce niveau que d'enregistrer officiellement pour chaque ressortissant une identification positive, autrement dit, un ensemble de signes qui distinguent de tous les autres l'individu qui les porte. Le choix de ces signes est, lui aussi, parfaitement classique : attributs morphologiques immuables tels que l'écriture ou la physionomie ; pièces définitivement enregistrables, telles que le certificat de naissance, le nom et le numéro d'état civil. Récemment, grâce aux ordinateurs, on a pu expérimenter avec assez de succès l'emploi comme signes distinctifs des caractéristiques individuelles de la voix et de l'écriture. Il y a là une exploitation de traits mineurs mais expressifs du comportement qui ressemble beaucoup à la façon dont les experts « authentifient » les peintures. Plus important encore, la loi de 1935 sur la Sécurité sociale aux Etats-Unis garantit l'assignation à la quasi-

totalité des employés d'un matricule unique autour duquel il est possible de rassembler le dossier professionnel de toute une vie, constituant ainsi un ensemble de moyens d'identification qui a déjà posé de graves problèmes à nos classes délinquantes. Dans tous les cas, dès lors qu'un porte-identité est rendu disponible, il est possible à tout moment d'y accrocher des données : d'élaborer un dossier numéroté, tapé sur papier bulle et rangé dans une chemise. Et l'on peut s'attendre à ce que l'identification personnelle des citoyens par l'Etat ne fasse que se développer, en même temps que se raffineront les procédés permettant aux personnes autorisées d'avoir accès facilement aux dossiers, et que grandira le nombre des faits sociaux enregistrés, jusqu'à inclure, par exemple, pour un actionnaire, le montant des dividendes perçus.

On s'intéresse beaucoup dans le public à ces individus pourchassés qui s'efforcent d'acquérir une identité personnelle autre que la « leur », ou de se dégager de celle dont ils ont hérité, que ce soit en se tailladant le bout des doigts ou en essayant de détruire leur acte de naissance. En fait, c'est d'ordinaire le nom qui représente l'élément critique, car, de tous les porte-identité, il est, semble-t-il, le plus généralement utilisé en même temps que le plus aisément falsifiable d'une certaine façon. Le moyen respectable et légalement conseillé de changer son nom passe par un document officiel, conservé dans un registre public. Par là, la continuité est préservée, sous une apparence de diversité. C'est ainsi qu'une femme change son nom de famille par le mariage. Dans le monde du spectacle, les acteurs changent couramment de nom, de même que les écrivains prennent souvent des noms de plume. mais, là encore, le nom antérieur est généralement retrouvable, voire largement connu. Quant aux professions où les changements de nom se font en dehors de toute sanction officielle, chez les prostituées, les criminels ou les révolutionnaires par exemple, il ne s'agit pas de métiers « légitimes ». Il faudrait aussi envisager le cas des ordres monastiques catholiques. Quoi qu'il en soit, chaque fois qu'une activité entraîne un changement de nom, consigné

26. Voir Rolph, *Personal Identity*, op. cit., p. 14-16.

ou non, c'est le signe certain d'une brèche entre l'individu et son ancien monde.

Il convient de préciser que, parmi ceux qui changent de nom, certains, tels les déserteurs et les clients des motels, le font uniquement en fonction des aspects légaux de l'identification personnelle, tandis que d'autres, les membres des minorités ethniques par exemple, se soucient plutôt de leur identité sociale. A en croire un chercheur, certaines personnes du monde du spectacle ont le mérite de jouer sur les deux tableaux :

La danseuse de revue moyenne change de nom presque aussi souvent que de coiffure, pour se conformer à la mode, se soumettre aux superstitions du spectacle, ou même, dans certains cas, pour éviter de payer ses cotisations syndicales²⁷.

J'ajouterais que les délinquants professionnels connaissent deux façons de changer leur nom : les pseudonymes, d'un emploi tout à fait temporaire, quoique souvent répété, pour éviter d'être identifiés ; et les « blases », c'est-à-dire des surnoms reçus au sein de la communauté délinquante et conservés pour la vie, dont l'emploi est strictement réservé aux membres de cette communauté et aux initiés.

Le nom est donc un procédé commun mais assez peu sûr pour fixer l'identité. On comprend alors qu'un tribunal, ayant affaire à un individu qui a toutes les raisons de se camoufler, s'efforce de découvrir d'autres signes patents. On peut citer à ce propos l'exemple britannique :

Devant les tribunaux, l'identité se prouve non par référence au nom, ni même essentiellement par des témoignages directs, mais « présomptivement », en démontrant l'existence de similitudes ou de différences dans les caractères personnels²⁸.

A ce point, il convient de revenir sur la question de l'information sociale. Les signes incarnés que nous avons

27. A. Hartman : « Criminal Aliases : A Psychological Study », *Journal of Psychology*, XXXII (1951), p. 53.

28. Rolph, *Personal Identity*, op. cit., p. 18.

étudiés plus haut, qu'ils soient de prestige ou de stigmate, participent tous de l'identité sociale. Il est clair qu'on ne saurait les confondre avec les documents que les individus portent sur eux et qui prétendent établir leur identité personnelle. L'usage de ceux-ci se répand de plus en plus dans nombre de pays. On en est venu à sentir la nécessité des cartes d'immatriculation et des permis de conduire (avec empreintes digitales, signature, voire photographie²⁹). Outre l'identité, ces documents peuvent servir à l'individu à prouver son âge (dans le cas d'un jeune homme qui désire entrer dans un établissement de jeux, ou consommer de l'alcool), ou qu'il a le droit d'exercer un métier réservé ou dangereux, ou encore la permission de s'absenter de la caserne, etc. A toutes ces informations viennent souvent s'ajouter des photos de famille, un livret militaire et même des photocopies de diplômes universitaires. Il y a peu, une documentation sur l'état de santé a également fait son apparition, et certains voudraient en généraliser l'usage :

Le ministère de la santé étudie un projet de carte d'identité médicale pour tous les citoyens, qui devraient l'avoir continuellement sur eux. Cette carte contiendrait des renseignements comme les vaccinations, le groupe sanguin et toute maladie qui, telle l'hémophilie, doit être immédiatement connue si la personne intéressée a un accident. L'un des objectifs serait de permettre des traitements rapides dans les cas d'urgence, et d'éviter de courir le risque d'injecter des vaccins à des gens qui pourraient y être allergiques³⁰.

Ajoutons qu'il y a apparemment de plus en plus d'entreprises qui exigent de leurs employés qu'ils arborent, ou du moins qu'ils aient sur eux une carte d'identification munie d'une photographie.

L'essentiel de ces divers procédés d'identification, c'est, bien entendu, qu'ils interdisent toute erreur innocente et

29. De nos jours, en Grande-Bretagne, les citoyens britanniques ne sont pas obligés d'avoir leurs papiers sur eux, à moins qu'ils conduisent une voiture ; en outre, dans certains cas, ils peuvent refuser de décliner leur identité à un policier. Cf. *ibid.*, p. 12-13.

30. Rapporté dans *The San Francisco Chronicle* du 14 avril 1963 ; repris de *The London Times*.

toute ambiguïté, qu'ils font une falsification ou un vol qualifié de ce qui pourrait n'être que l'emploi douteux de certains symboles porteurs d'une information sociale. Par suite, il se pourrait que « pièce d'identité » soit un terme plus précis que « symbole d'identité ». (Voir, par exemple, la façon assez vague et imprécise que l'on a d'identifier les juifs par l'aspect, les gestes et l'accent³¹.) Incidemment, on peut mentionner le fait que ces documents et les renseignements sociaux qu'ils contiennent sont souvent présentés que dans des situations particulières et à des personnes expressément autorisées à les vérifier, à la différence des symboles de prestige et de stigmate, plus généralement accessibles au large public.

Dans la mesure où l'information portant sur l'identité personnelle est souvent telle qu'on peut l'enregistrer avec exactitude, il est possible de l'utiliser pour se prémunir contre d'éventuelles méprises quant à l'identité sociale. C'est ainsi que les militaires sont parfois obligés d'avoir sur eux des documents d'identité qui servent à confirmer le bien-fondé de leur uniforme et de leurs insignes. La carte individuelle que l'étudiant présente au bibliothécaire garantit qu'il est en droit d'emprunter des livres ou d'avoir accès aux salles de travail, de même que son permis de conduire peut attester qu'il a l'âge légal pour consommer dans un débit de boissons. Ou encore il y a les cartes de crédit qui, en surface, démontrent l'identité personnelle de leur porteur, renseignement utile pour décider d'accorder ou de refuser le crédit, mais qui, en outre, prouvent que l'individu appartient à une catégorie sociale propre à garantir cette accréditation. Dans le même ordre d'idées, un homme établit qu'il est le docteur Hiram Smith pour prouver qu'il est médecin, alors qu'à l'inverse il est sans doute plus rare qu'il s'efforce de démontrer sa qualité de médecin pour prouver qu'il est bien Hiram Smith. Lorsqu'une personne, comme cela arrive, est refoulée d'un hôtel à cause de son appartenance ethnique, c'est parfois son nom seul qui a provoqué la découverte, si bien que, là encore, on voit un élément de la vie personnelle exploité à des fins catégoriques.

31. L. Savitz et R. Tomasson : « The Identifiability of Jews », *American Journal of Sociology*, LXIV (1959), p. 468-475.

Donc, d'une façon générale, les éléments biographiques révélés par les documents d'identité peuvent limiter nettement le choix des individus quant à leur mode de présentation. Un bon exemple en est le cas de ces ex-malades mentaux britanniques qui ne parviennent pas à se faire passer pour des demandeurs d'emploi ordinaires, parce que leurs cartes de sécurité sociale présentent des cases non tamponnées³². J'ajouterais que le seul fait de dissimuler son identité personnelle peut, par lui-même, révéler quelque chose de l'appartenance sociale : les lunettes de soleil derrière lesquelles se cachent les célébrités montrent, ou montraient à une époque, qu'on se trouve en présence de quelqu'un qui appartient à une catégorie sociale telle qu'il serait immanquablement reconnu s'il ne s'efforçait de garder l'incognito.

La différence entre symboles sociaux et pièces d'identité étant bien saisie, il reste à considérer la place particulière qu'occupent les énoncés oraux qui attestent linguistiquement, et non plus simplement de façon expressive, une certaine identité sociale et personnelle. C'est souvent lorsqu'un individu n'a pas les documents écrits nécessaires pour solliciter un service qu'on le voit s'efforcer d'y suppléer par la parole. Bien entendu, les sociétés et les groupes diffèrent quant au point où ils tolèrent de telles affirmations d'identité dans des situations sociales comparables. Ainsi, un auteur indien écrit :

Dans notre société, un homme est ce que son titre le fait, et c'est pourquoi nous sommes très pointilleux sur ce chapitre. Dans les réceptions, à Delhi, il m'arrive d'entendre des gens l'ajouter eux-mêmes lorsque l'huisier omet de l'annoncer. Un jour, dans la résidence d'un diplomate étranger, on me présenta un jeune homme sans préciser sa position officielle. Il s'inclina aussitôt en ajoutant : « Du ministère X. Et de quel département êtes-vous ? » Quand je lui eus répondu que je n'appartenais à aucun, il parut aussi surpris de me voir invité en ce lieu que par mon absence de titre³³.

32. E. Mills, *Living with Mental Illness : A Study in East London* (Londres, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1962), p. 112.
33. C. Chaudhuri, *A Passage to England* (Londres, Macmillan & Company, 1959), p. 92.

La biographie

Qu'un individu ait l'histoire de sa vie présente à l'esprit de ses seuls intimes ou bien enfermée dans les dossiers d'une organisation quelconque, que la documentation qui entoure son identité personnelle soit dans sa poche ou dans quelque dossier officiel, il constitue toujours une entité sur laquelle on peut faire un rapport, noircir une page blanche toute préparée. Il est fixé en tant qu'objet possible d'une biographie³⁴.

Bien que la biographie ait déjà servi d'instrument aux chercheurs en sciences sociales, principalement sous une forme proche du curriculum vitae, ceux-ci n'ont guère prêté attention aux propriétés générales du concept, si ce n'est pour noter que les biographies sont grandement sujettes aux reconstructions *a posteriori*. A la différence du rôle, la biographie en tant que concept et qu'élément formel de l'organisation sociale n'a été soumise à aucune étude sérieuse.

La première chose à noter à son propos est que, admet-on généralement, un individu ne peut réellement en avoir qu'une, cela du fait non tant des lois sociales que des lois physiques. Nous supposons *a priori*, et le thème du docteur Jekyll et de M. Hyde l'illustre bien, que tout ce qu'a pu et peut encore faire quelqu'un est insérable dans sa biographie, même s'il nous faut engager les services d'un spécialiste, d'un détective privé par exemple, pour combler les vides et renouer le fil de l'histoire. Aussi scélérat que soit un homme, aussi menteuse et secrète ou bien décousue et capricieuse que soit son existence, ses actes dans leur réalité ne sauraient se révéler entièrement contradictoires ni disjoints les uns des autres. Remarquons que cette unicité globale du déroulement de l'existence contraste du tout au tout avec la multiplicité intérieure que l'on constate chez l'individu lorsqu'on le considère du point de vue de son rôle social, c'est-à-dire dans un domaine où, si la ségrégation des rôles et des

34. Je dois beaucoup ici à Harold Garfinkel qui m'a fait connaître le terme « biographie », au sens où il est employé dans cet ouvrage.

publics est bien faite, il peut parfaitement s'accommoder de plusieurs « moi » et, jusqu'à un certain point, proclamer qu'il n'est plus ce qu'il était.

Toutes ces conceptions sur la nature de l'identité personnelle nous amènent à considérer un facteur important pour notre étude : le degré de « cohérence des informations ». Soit les grands faits sociaux touchant un individu, le genre de faits que comporte une notice nécrologique : quelle peut être la proximité, ou la distance, de deux d'entre eux, mesurée au nombre de gens qui, connaissant l'un, connaissent aussi l'autre ? Plus généralement, étant donné l'ensemble de ces faits, à quel point ceux qui en connaissent quelques-uns en connaissent-ils beaucoup ?

Il convient d'abord de distinguer le déguisement social du déguisement personnel : le directeur de société surmené qui va passer deux jours en cachette dans une station à bon marché se déguise du premier point de vue ; s'il descend dans un motel sous le nom de M. Smith, c'est le second type de déguisement qu'il endosse ; et, dans les deux cas, qu'il s'agisse d'identité sociale ou personnelle, on peut toujours distinguer la mise en scène destinée à prouver que l'on est ce qu'on n'est pas, de celle qui cherche à démontrer que l'on n'est pas ce qu'on est.

D'une façon générale, les normes de l'identité sociale entrent dans le domaine des répertoires, des types de rôles qui nous paraissent autorisés à un individu donné, et qui composent ce que Lloyd Warner appelait sa « personnalité sociale³⁵ ». Nous ne nous attendons pas à ce qu'un joueur de billard professionnel soit une femme ou un agrégé de lettres classiques ; en revanche, cela ne nous surprend ni ne nous embarrassse d'apprendre qu'il s'agit aussi d'un Italien de la classe ouvrière ou d'un Noir du ghetto. Au contraire, les normes appliquées à l'identité *personnelle* se rattachent, non pas au champ des combinaisons permises d'attributs sociaux, mais au genre de contrôle de l'information qu'un individu peut convenablement exercer. Que quelqu'un ait eu ce qu'on appelle un

35. W. L. Warner : « The Society, the Individual, and His Mental Disorder », *American Journal of Psychiatry*, XCIV (1937), p. 278-279.

passé douteux, c'est là une question qui regarde son identité sociale ; mais la façon dont il traite l'information sur ce passé, c'est un problème d'identification personnelle. Avoir un passé bizarre (non en lui-même, bien sûr, mais compte tenu de l'identité sociale actuelle) constitue une première sorte d'inconvenance ; mais, ayant ce passé, mener une vie ordinaire devant ceux qui l'ignorent et à qui on ne le révèle pas, c'est là un autre type d'inconvenance qui peut se révéler très différent, car, si la première touchait aux règles de l'identité sociale, celle-ci s'attaque aux règles de l'identité personnelle.

Il apparaît que, de nos jours, dans les classes moyennes, plus un individu présente de traits qui s'écartent fâcheusement de ce que l'on croyait sa vraie nature, plus il se voit forcé de se confier volontairement, malgré que le prix de son honnêteté se soit élevé avec le temps. (En revanche, le fait qu'un individu dissimule quelque chose de lui-même qu'il aurait dû révéler ne nous donne pas le droit de le questionner de telle sorte qu'il soit obligé, ou de tout dire, ou de mentir effrontément. Si néanmoins nous le faisons, il s'ensuit un double embarras : le nôtre, pour avoir manqué de tact, et le sien, pour ce qu'il avait caché. A cela peut s'ajouter chez lui la gêne de nous avoir mis dans une position telle que nous nous sentions coupable de l'avoir mis dans l'embarras.) En fait, semble-t-il, le droit aux réticences ne se gagne que si l'on a rien à cacher³⁶. En outre, il apparaît que l'individu, s'il veut garder le contrôle de son identité personnelle, doit savoir à qui il doit beaucoup d'informations, et à qui il en doit fort peu — sans pour autant être jamais autorisé à mentir « carrément ». Il s'ensuit qu'une « mémoire » lui est nécessaire, c'est-à-dire, dans ce cas, une comptabilité mentale précise et à jour des faits passés et présents dont il pourrait devoir la narration à autrui³⁷.

36. A l'opposé de ce code, on peut considérer l'Ouest du siècle dernier où, apparemment, le passé et le vrai nom d'un individu étaient conçus comme lui appartenant de plein droit. Voir, par exemple, R. Adams, *The Old-Time Cowboy* (New York, The Macmillan Company, 1961), p. 60.

37. Sur la charpente sociale de la mémoire en général, voir F. C. Bartlett, *Remembering* (Cambridge, Cambridge University Press, 1961).

L'identification personnelle et l'identification sociale influent donc l'une sur l'autre, en une intrication dont nous allons nous efforcer de démêler les aspects les plus évidents.

Il est clair que, pour mettre en place l'identification personnelle d'un individu, nous tirons profit de diverses facettes de son identité sociale — comme, d'ailleurs, de tout ce qui peut se rattacher à lui. Il est tout aussi évident que la possibilité d'identifier quelqu'un personnellement constitue un outil mnémotechnique qui permet d'appuyer et d'ordonner l'information portant sur son identité sociale, processus qui, souvent, modifie subtilement le sens des caractéristiques sociales ainsi imputées.

On peut également supposer que le fait d'avoir en soi une déficience ou un vice et de n'en rien dire prend un sens plus profond si les personnes ainsi tenues dans l'ignorance sont des amis et non des inconnus. Car, alors, la révélation nuit non seulement à la situation sociale actuelle, mais aussi aux relations établies ; non seulement à l'image que les autres ont présentement à l'esprit, mais encore à celle qu'ils auront à l'avenir ; non seulement aux apparences, mais à la réputation. L'ensemble du stigmate et de l'effort accompli pour le dissimuler ou y porter remède se « fixe » en tant que partie de l'identité personnelle. De là notre plus grande disposition à risquer des comportements inconvenants quand nous portons un masque³⁸ ou sommes loin de chez nous ; de là l'empressement de certains à publier anonymement des faits révélateurs, ou à s'exhiber en public devant une assistance aussi restreinte que privée, dans l'espoir que ce qu'ils révèlent ne leur sera pas imputé personnellement par le large public. Un exemple instructif de ce dernier cas est celui, récemment rapporté, de la *Mattachine Society*, organisation qui se consacre à expliquer et à améliorer la condition des homosexuels, et qui publie un journal, entre autres activités. A en croire le récit,

38. Les bandits et les hommes du Ku Klux Klan ne sont pas les seuls à porter des cagoules pour éviter qu'on les reconnaissse. Récemment, lors d'auditions devant une commission d'enquête à Washington, d'anciens drogués ont été autorisés à témoigner le visage recouvert d'un voile, non tant pour se cacher du public que pour éviter d'éventuelles représailles.

des gens peuvent parfaitement s'affairer à une besogne destinée au public, et cela dans un bureau d'un immeuble commercial, tout en se comportant par ailleurs de telle sorte que les autres occupants ne devinent ni l'entreprise ni la nature de ses auteurs³⁹.

La biographie : le protagoniste et les autres

Du seul fait qu'il possède une identité personnelle et une identité sociale, chaque individu voit le monde des autres autour de lui partagé d'une certaine façon. Le partage est d'abord entre ceux qui le connaissent et ceux qui ne le connaissent pas. Les premiers savent l'identifier personnellement : il leur suffit de le voir ou d'entendre son nom pour mettre en jeu les renseignements dont ils disposent. Les seconds, en revanche, sont ceux pour qui il représente un parfait inconnu, quelqu'un dont ils n'ont pas composé ne serait-ce que l'ébauche de la biographie.

L'individu dont les autres savent quelque chose peut le savoir ou ne pas le savoir ; ceux-ci, à leur tour, peuvent ou non savoir qu'il sait ou non qu'ils savent quelque chose de lui. En outre, l'individu qui croit que les autres ne savent rien de lui ne peut pourtant jamais en être tout à fait sûr. D'autre part, dès lors qu'il sait qu'ils savent quelque chose de lui, il faut bien qu'au moins dans une certaine mesure il sache quelque chose d'eux ; mais, même s'il ne sait pas qu'ils savent quelque chose de lui, il peut fort bien par ailleurs, dans d'autres domaines, savoir ou non quelque chose d'eux.

L'ensemble de ces savoirs est important indépendamment de la quantité sue ou ignorée, car, pour l'individu qui doit manier au mieux ses identités sociale et personnelle, la difficulté varie beaucoup selon que ceux qu'il a en sa présence savent ou non quelque chose de lui, et, si oui, selon qu'il le sait ou non.

Lorsqu'un individu se trouve parmi des gens pour qui il représente un parfait inconnu et ne compte qu'en fonction de son identité sociale immédiatement perceptible,

la grande question qui se pose à lui est de savoir s'ils vont commencer à se former un moyen d'identification de sa personne (à tout le moins, un souvenir de l'avoir vu se conduire de telle façon dans tel contexte), ou bien s'ils vont s'abstenir tout à fait d'ordonner et d'emmagasiner ce qu'ils savent de lui autour d'une quelconque identification, ce par quoi se caractérisent les situations complètement anonymes. Remarquons pourtant que, s'il est vrai que les rues des grandes villes assurent l'anonymat aux gens « convenables », celle-ci n'est que d'un point de vue biographique ; car, pour ce qui est de l'identité sociale, il n'existe guère d'anonymat complet. On peut ajouter que, chaque fois qu'un individu rejoint une organisation ou une communauté, il se produit une nette transformation dans la structure des connaissances à son sujet — qui changent de distribution et de caractère —, d'où une évolution quant aux incertitudes du contrôle de l'information⁴⁰. Ainsi, il arrive souvent qu'un ancien malade mental doive saluer dans la rue quelqu'un qu'il a connu à l'hôpital, ce qui amène une tierce personne à demander : « Qui était-ce ? » Plus grave encore, peut-être, il y a ceux qui le connaissent et qu'il ne connaît pas, ceux qui peuvent l'identifier personnellement et qui savent, sans qu'il le sache, ce qu'il est « réellement » : un ancien malade mental.

Par *reconnaissance cognitive*, je désigne l'acte de perception qui consiste à « situer » un individu comme ayant telle ou telle identité sociale ou personnelle. Nul n'ignore, par exemple, que les garçons de café, gardiens de la bonne tenue de l'établissement, ont aussi pour fonction de reconnaître les identités sociales. On sait moins, en revanche, que la reconnaissance des identités personnelles constitue une fonction établie dans un certain nombre d'organismes sociaux. Ainsi, dans les banques, on attend souvent des caissiers une telle aptitude à l'égard des clients. En Angleterre, dans les milieux de délinquants, il existe, dit-on, une tâche, « faire le serre », qui consiste pour celui qui s'en charge à se poster dans

39. J. Stearn, *The Sixth Man* (New York, McFadden Books, 1962), p. 154-155.

40. Pour une étude de cas appliquée au contrôle de l'information sur soi-même, voir J. Henry : « The Formal Structure of a Psychiatric Hospital », *Psychiatry*, XVII (1954), p. 139-152 (surtout 149-150).

la rue près de l'entrée d'un repaire d'activités illégales, et là, à utiliser sa connaissance de l'identité personnelle de la plupart des passants pour avertir de l'approche éventuelle d'individus suspects⁴¹.

A l'intérieur de l'ensemble des gens qui possèdent des renseignements biographiques sur un individu se situe le cercle plus restreint de ceux qui le « connaissent », un peu ou intimement, sur un pied d'égalité ou non. Non contents de savoir « quelque chose » de lui, ils savent qui il est, « personnellement ». Ils ont le droit et l'obligation d'échanger avec lui un signe, un salut ou quelques mots chaque fois qu'ils le rencontrent au sein d'une situation sociale. C'est là ce que j'appelle une *reconnaissance sociale*. Bien sûr, il arrive que quelqu'un reconnaissse ou soit reconnu socialement par un individu qu'il ne connaît pas personnellement. Mais, dans tous les cas, il est clair que la reconnaissance cognitive n'est rien de plus qu'un acte de perception, tandis que la reconnaissance sociale représente la part que l'on prend à une cérémonie communicatrice.

La connaissance personnelle, profonde ou superficielle, entre deux personnes est nécessairement réciproque, même s'il va de soi que l'une, voire les deux peuvent oublier momentanément qu'elles se connaissent, ou bien, le sachant toujours, ne plus rien se rappeler ou presque de l'identité personnelle de l'autre⁴².

Lorsqu'un individu vit dans un village, que celui-ci soit campagnard ou urbain, rares sont les gens qui savent quelque chose de lui sans en même temps le connaître personnellement. A l'opposé, quand on parle de « célébrité », on pense, semble-t-il, au fait que quelqu'un peut voir l'ensemble des gens qui savent quelque chose de lui, à cause généralement de ce qu'il a réussi ou de ce qu'il possède, devenir très large, beaucoup plus large que le cercle de ceux qui le connaissent personnellement.

41. On trouvera une description de cette activité chez J. Phelan, *The Underworld* (Londres, Georges G. Harrap & Company, 1953), chap. xvi, p. 175-186.

42. La connaissance personnelle et les divers types de reconnaissance sont traités plus à fond dans E. Goffman, *Behavior in Public Places* (New York, Free Press of Glencoe, 1963), chap. vii, p. 112-123.

D'autre part, le traitement que reçoit une personne compte tenu de son identité sociale s'enrichit souvent de déférence et de complaisance quand elle a de la réputation, à cause donc de son identité personnelle. Il en va ainsi dans les petites villes de ces gens dont on dit que tous les commerçants les connaissent. Le simple fait d'être reconnu dans les lieux publics peut d'ailleurs constituer une source de satisfaction, comme le révèle un acteur :

Lorsque j'ai commencé à être un peu connu, les jours où je me sentais déprimé, il m'arrivait souvent de me dire : « Bon, je crois que je vais sortir un peu et me faire reconnaître⁴³. »

Ces petites acclamations de rencontre sont probablement l'une des raisons qui font rechercher la célébrité. Elles montrent aussi pourquoi celle-ci, une fois acquise, est souvent fuie. Car alors, outre le fléau des journalistes, des chasseurs d'autographes et des têtes qui se retournent, il y a le fait que de plus en plus d'actes s'intègrent à la biographie en qualité d'événements mémorables. Pour quelqu'un de célèbre, « se retirer » là où il peut « être lui-même », c'est souvent avoir trouvé une communauté où sa biographie est inconnue, où sa conduite, qui ne rejoaillit plus que sur son identité sociale, a au moins une chance de n'intéresser personne. A l'inverse, être « sur un théâtre », c'est en partie agir délibérément pour maîtriser la composition de sa biographie, mais dans des domaines de l'existence qui, pour les gens ordinaires, ne sont pas créateurs à cet égard.

Dans sa vie quotidienne, l'individu ordinaire traverse de longues périodes qui n'ont rien de mémorable pour quiconque, qui appartiennent techniquement mais non activement à sa biographie. Il faut au moins qu'il subisse un grave accident ou soit le témoin d'un meurtre pour que se créent au sein de ces temps morts des moments dignes de trouver place dans les récits que lui ou les

43. Anthony Perkins, in L. Ross : « The Player - III », *The New Yorker* (4 novembre 1961), p. 88.

autres en viendront à faire de son passé. (De ce point de vue, un « alibi » n'est autre qu'un morceau de biographie que l'on présente mais qui, d'ordinaire, n'aurait jamais constitué une partie active de celle-ci.) En revanche, c'est le lot des célébrités dont on écrit les biographies, et de celles en particulier qui, tels les souverains, sont notamment destinées dès leur naissance à cette fortune, de s'apercevoir à la fin de leur vie qu'on les a rarement autorisées à connaître des périodes vides qui n'ont joué aucun rôle actif dans leur histoire.

Etudiant la réputation, il n'est pas inutile de considérer aussi son inverse : la mauvaise réputation, l'opprobre, qui naît lorsqu'un ensemble d'individus connaît quelqu'un en mal sans l'avoir rencontré en personne. La mauvaise réputation a pour fonction évidente le contrôle social, dont il convient de mentionner deux variétés.

En premier lieu, le contrôle social formel. Il existe des préposés, isolés ou en groupe, dont la tâche consiste à repérer au sein du public la présence d'individus identifiés que leurs antécédents ou leur réputation ont rendu suspects, quand ils ne sont pas « recherchés ». Ainsi, au cours d'une étude sur un hôpital psychiatrique, j'ai rencontré un malade qui avait le droit de sortir en ville et qui, d'autre part, était connu pour avoir attaqué des petites filles. Lorsqu'il allait dans un cinéma des environs, il était généralement aussitôt reconnu par le directeur, et expulsé. C'est là un problème qui s'est aussi posé à des « truands » fameux, à une échelle bien plus vaste que celle des salles de cinéma.

Ce dernier cas nous amène à envisager d'autres aspects de cette profession qui consiste à identifier les gens. Dans les grands magasins, par exemple, les chefs de rayon disposent parfois de dossiers détaillés comportant la description des voleurs à l'étalage professionnels, avec pour chacun ce porte-identité qu'est son *modus operandi*. L'identification personnelle peut même se voir accorder un cadre social en propre, comme lors des « descentes » de police. Dickens, parlant du mélange social de détenus et de visiteurs dans une prison londonienne, décrit comment un nouveau prisonnier « se fait tirer le portrait », c'est-à-dire est obligé de rester assis sur une chaise pendant que les gardiens se rassemblent et le regardent, afin

CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET IDENTITÉ PERSONNELLE

de fixer son image dans leurs esprits et d'être capables de le reconnaître plus tard⁴.

Quant aux lieux où opèrent tous ces préposés au repérage des individus de mauvaise réputation, ce peut être la place publique plutôt que des établissements sociaux particuliers, tels les inspecteurs de police qui couvrent toute une ville, sans faire eux-mêmes partie du public de cette ville. Nous en venons ainsi à considérer un second type de contrôle social fondé sur la mauvaise réputation, contrôle informel auquel contribue l'ensemble du public, et tel qu'on peut désormais admettre que l'individu réputé en bien et celui que frappe l'infamie se trouvent à peu près dans la même position.

Le cercle des gens qui savent quelque chose d'un individu (sans qu'il sache rien d'eux) peut fort bien ne pas se limiter aux préposés à l'identification, mais inclure l'ensemble du public. (C'est d'ailleurs ce qu'impliquent par eux-mêmes les termes de « réputation » et de « mauvaise réputation ».) Il est hors de doute que les moyens de diffusion jouent là un rôle central, en ce qu'ils permettent à une personne « privée » de se transformer en un personnage « public ».

Cela dit, il paraît inévitable que l'image publique d'un individu, l'image accessible à ceux qui ne le connaissent pas personnellement, diffère quelque peu de celle qu'il projette pour ceux avec qui il entretient des rapports personnels. Car cette image publique est toujours faite, semble-t-il, d'une quantité restreinte de faits choisis, peut-être vrais, mais enflés jusqu'à leur donner un aspect spectaculaire et mémorable et présentés pour un tableau complet. Il peut alors s'ensuivre un type particulier de stigmatisation. La silhouette que découpe ordinairement un individu devant ceux avec qui il entretient des rapports de routine risque d'être écrasée et déparée par les obligations virtuelles (bonnes ou mauvaises) que lui crée son image publique. Il en va ainsi, en particulier, lorsque, ayant cessé d'être mêlé à des événements importants et mémorables, il se voit partout accueilli comme quelqu'un qui n'est plus ce qu'il était ; ou encore, quand la notoriété lui échoit à cause d'un événement accidentel, éphémère

et dénué de valeur profonde, qui l'expose aux yeux du public sans lui donner en compensation aucun droit à un quelconque attribut désirable⁴⁵.

La conséquence de tout cela est que, fameux ou infâmes, les gens célèbres ont bien plus en commun entre eux qu'avec ceux que les maîtres d'hôtel et les échotiers ne daignent pas nommer, car, lorsqu'une foule manifeste ses sentiments envers un individu, que ce soit amour ou haine, ses mouvements habituels s'en trouvent interrompus de façon souvent identique. (Il convient de bien marquer l'opposition entre une telle absence d'anonymité et celle qui provient de l'identité sociale, quand, par exemple, un individu affligé d'une difformité physique a l'impression qu'on ne cesse de le regarder.) Des bourreaux honteux aussi bien que des acteurs célèbres ont trouvé opportun de prendre le train dans une gare inattendue ou sous un déguisement⁴⁶; on a même vu des individus user pour se soustraire à l'hostilité de la foule des mêmes stratagèmes qu'ils employaient à un autre moment de leur vie pour échapper à son adulation. Quoi qu'il en soit, il est clair que c'est dans les biographies et les autobiographies des gens célèbres, en bien ou en mal, que l'on apprend le plus facilement comment s'organise et se manie l'identité personnelle.

On peut donc considérer un individu comme le point central d'une distribution de personnes qui, ou bien savent quelque chose de lui, ou bien le connaissent personnellement, et qui ont toutes plus ou moins de renseignements sur lui. Et, quoique la ronde journalière d'un individu le mette habituellement en contact avec des gens qui le connaissent de façon différentes, il convient de répéter que ces différences ne sont d'ordinaire pas incom-

45. Le problème légal de la vie privée en est venu peu à peu à inclure les efforts accomplis pour rester un simple citoyen ou pour en regagner le statut. On trouvera une bonne revue de cette question dans M. Ernst et A. Schwartz, *Privacy : The Right to Be Let Alone* (New York, The Macmillan Company, 1962).

46. Voir J. Atholl, *op. cit.*, chap. V : « The Public and the Press ». Pour l'isolement volontaire des gens célèbres, voir J. Bainbridge, *Garbo* (New York, Dell, 1961), en particulier p. 205-206. A propos d'une technique courante — les perruques que portent certaines vedettes non atteintes de calvitie —, voir L. Lieber : « Hollywood's Going Wig Wacky », *This Week*, 18 février 1962.

patisables : un certain type de structure biographique unique se maintient toujours. La relation d'un homme avec son patron diffère souvent énormément de celle qu'il a avec son enfant, à tel point qu'il ne lui est guère possible de jouer le personnage de l'employé en même temps que celui du père, mais, s'il arrive que cet homme, se promenant avec son enfant, rencontre son patron, rien ne l'empêche de saluer et de faire les présentations, sans qu'aucun des deux autres, informés de leur existence et de leur rôle respectifs, ait à remodeler du tout au tout la façon dont il l'identifie personnellement. En fait, l'étiquette établie qui préside aux « présentations » suppose que celui avec qui l'on est dans un certain rapport quant au rôle entretient très convenablement d'autres sortes de relations avec d'autres sortes de personnes. Je pose donc l'hypothèse que les rencontres apparemment fortuites de la vie quotidienne constituent néanmoins un certain type de structure, qui retient l'individu à une biographie unique, cela en dépit de la multiplicité de « moi » que la ségrégation des rôles et des publics lui permet d'assumer.

Le faux-semblant

Il est évident que, si un individu est affligé d'un stigmate sans que nul, lui-même y compris, le sache, comme ce peut être le cas, par exemple, d'une lèpre non diagnostiquée ou de crises de « petit mal » non identifiées, le sociologue n'a aucune raison de s'y intéresser, si ce n'est pour confirmer ses hypothèses quant aux conséquences « primaires⁴⁷ », objectives du stigmate en général. De même, lorsque le stigmate est heureusement invisible, connu de son seul possesseur qui n'en parle à personne, c'est là encore une situation qui ne contribue guère à enrichir l'étude du faux-semblant. Quant à savoir dans quelle mesure l'une ou l'autre de ces possibilités existe réellement, il est, bien entendu, difficile de le déterminer.

D'autre part, si un individu possédait un stigmate tel qu'il sauterait à tout moment aux yeux de tous, il est

47. Au sens inauguré par Lemert dans *Social Pathology*, *op. cit.*, p. 75 et suiv.

également évident qu'il n'y aurait guère là matière à étudier, si ce n'est pour découvrir à quel point quelqu'un peut se couper de tout contact sans perdre le droit d'opérer librement dans la société, ou encore pour approfondir les questions que posent le tact, la brutalité et la dépréciation de soi.

Toutefois, on voit bien que ces deux situations extrêmes, celle où personne ne sait rien du stigmate et celle où tout le monde le connaît, ne couvrent qu'un nombre de cas restreint. Car, en premier lieu, il existe une classe importante de stigmatisés, tels ceux des prostituées, des voleurs, des homosexuels, des mendiants et des drogués, qui obligent leurs porteurs à dissimuler soigneusement devant une certaine catégorie de personnes, les policiers, tout en se révélant systématiquement à d'autres, les clients, les semblables, les revendeurs, les receleurs, etc.⁴⁸. Ainsi, les clochards, même s'il leur arrive de jouer un rôle en présence de la police, n'en ont pas moins souvent à se déclarer pour ce qu'ils sont aux maîtresses de maison afin d'obtenir un repas gratuit, voire à révéler leur statut aux passants lorsque, servis sur les marches de derrière, ils « jaffent en vitrine », comme ils le disent de façon bien compréhensible⁴⁹. En second lieu, même lorsqu'il s'avère qu'un individu pourrait tenir secret un stigmate inapparent, il suffit qu'il ait des relations intimes avec d'autres personnes, relations ratifiées dans notre société par la confession mutuelle des défauts invisibles, pour qu'il en vienne, soit à admettre ouvertement sa situation, soit à se sentir coupable de ne pas le faire. Et, dans tous les cas, il n'est aucun secret, si profond soit-il, qui ne soit connu de quelqu'un au moins, et qui donc ne puisse jeter une ombre.

De même, on rencontre de nombreux cas où un stigmate que l'on croirait toujours visible ne l'est pas en fait, car, à bien examiner, on s'aperçoit que l'individu ainsi affligé se trouve parfois en mesure de dissimuler l'information qui le dévoilerait. C'est ainsi que, voyant

48. Voir T. Hirshi : « The Professional Prostitute », *Berkeley Journal of Sociology*, VII (1962), p. 36.

49. E. Kane : « The Jargon of the Underworld », *Dialect Notes*, V (1927), p. 445.

un jeune garçon boiteux qui, croirait-on, se présente toujours comme tel, des gens qui ne le connaissent pas peuvent croire qu'il a subi un accident aux conséquences passagères⁵⁰, ou qu'une aveugle qu'un ami aide à s'introduire dans un taxi obscur s'aperçoit que le chauffeur a d'abord pensé qu'elle y voyait⁵¹, ou qu'un autre aveugle assis dans un bar peu éclairé, des lunettes noires sur le nez, s'attire la même méprise de la part d'un nouvel arrivant⁵², ou encore que, dans un cinéma, un amputé des deux mains équipé de crochets, assis à côté d'une femme entreprenante, la fait hurler, terrorisée qu'elle est par ce qu'elle vient de toucher⁵³. Un Noir qui n'a jamais pensé à faire semblant de ne pas l'être peut de la même façon, à l'occasion d'une lettre ou d'un appel téléphonique, projeter involontairement une image de lui-même qui se verra ensuite discréditée.

A considérer ces nombreuses possibilités intermédiaires entre le secret absolu d'une part et l'information complète d'autre part, il apparaît en fait que les gens qui s'efforcent délibérément et méthodiquement de faire semblant affrontent des problèmes qui, par leur nature, ne diffèrent pas de ceux qui se posent tôt ou tard à un très grand nombre de personnes. Étant donné le grand avantage qu'il y a à être considéré comme normal, quiconque, ou presque, est en position de faire semblant n'y manquera pas à l'occasion. Qui plus est, il est fréquent que le stigmate soit de ceux qu'on ne saurait convenablement divulguer à des inconnus. L'ancien bagnard qui entend révéler son stigmate doit pour ce faire exposer à de simples connaissances des faits trop personnels pour que de telles relations les supportent. Le conflit qui s'élève alors entre l'honnêteté et la bienséance se résout bien souvent en faveur de cette dernière. Enfin, s'il se trouve que le stigmate atteint des parties du corps que les normaux doivent eux-mêmes cacher en public, le faux-semblant, voulu

50. F. Davis : « Polio in the Family : A Study in Crisis and Family Process », thèse de doctorat, Université de Chicago, 1958, p. 236.

51. Davis : « Deviance Disavowal », *op. cit.*, p. 124.

52. S. Rigman, *Second Sight* (New York, David McKay, 1959), p. 101.

53. Russel, *op. cit.*, p. 124.

ou non, est inévitable. C'est ainsi que la femme qui a subi une ablation des seins ou le délinquant sexuel norvégien puni de castration se voient forcés de se présenter sous un faux jour dans presque toutes les situations, obligés de dissimuler leurs secrets peu conventionnels parce que la convention constraint tous les autres à faire un secret de ce que chacun sait.

L'individu qui fait semblant, intentionnellement ou non, peut se trouver discrédité parce qu'apparaît soudain un aspect de lui-même qui s'impose aux regards de tous, y compris de ceux qui ne faisaient que l'identifier socialement à partir de ce qui est toujours perceptible dans une situation donnée. (Ainsi survient une des variétés de ce qu'on nomme un « incident gênant ».) Mais il est bien certain que ce n'est pas là le seul danger que court l'identité sociale virtuelle. Mis à part le fait que les actes peuvent discréditer les prétentions, l'un des risques fondamentaux du faux-semblant est que la découverte vient presque toujours de ceux qui savent identifier personnellement le dissimulateur et dont la connaissance biographique à son sujet inclut des faits invisibles pour les autres et incompatibles avec ce qu'il se pique d'être à présent. Par là, soit dit en passant, l'identification personnelle se trouve peser fortement sur l'identité sociale.

Les diverses sortes de chantages n'ont pas d'autre fondement. On trouve ainsi la « machination » qui consiste à monter un événement que l'on exploitera peu après. (Il convient de la distinguer du « panneau », art que pratiquent les policiers afin d'amener les criminels à dévoiler leurs activités ordinaires et, par là, leur identité.) Il y a le « chantage préventif » où le maître-chanteur oblige sa victime à poursuivre une certaine action en l'avertissant que tout changement entraînerait la divulgation de faits insupportables. W. I. Thomas en cite un cas réel, où l'on voit un policier contraindre une prostituée à rester dans son état lucratif en ruinant systématiquement ses tentatives pour trouver un emploi plus honorable⁵⁴. On trouve encore le chantage « de préservation », peut-être le plus important, par lequel le maître-

chanteur, parfois involontaire, se soustrait à une punition méritée parce que celle-ci jetterait aussi le discrédit sur son accusateur :

La « présomption d'innocence tant que la culpabilité n'est pas prouvée » offre bien moins de protection à la mère célibataire qu'au père non marié. La faute de la première est rendue évidente par l'arrondissement de sa silhouette, une preuve bien difficile à dissimuler. Le second, au contraire, ne laisse rien voir, et le rôle complice qu'il a joué demande à être prouvé. Mais, pour ce faire, quand les autorités n'assument pas l'initiative des recherches en paternité, la mère célibataire doit dévoiler son identité et sa mauvaise conduite à un large public. La répugnance qu'elle éprouve à cet égard fait qu'il est assez facile pour l'homme qui le désire de préserver son anonymat et les dehors de l'innocence⁵⁵.

Enfin, il y a le chantage « complet », classique, grâce auquel on obtient de l'argent en menaçant quelqu'un de révéler des détails de son passé ou de son présent qui discréderiaient entièrement l'identité qu'il parvient à maintenir. Notons en passant que le chantage complet s'accompagne nécessairement d'un chantage de préservation, puisque le maître-chanteur heureux, non content d'avoir ce qu'il réclame, se soustrait aux peines qu'il encourt.

En lui-même, le chantage n'a sans doute guère d'importance pour le sociologue⁵⁶. Ce qui importe, en revanche, c'est d'examiner les diverses sortes de relations que peut entretenir un individu avec ceux qui pourraient, s'ils le voulaient, le faire chanter. On s'aperçoit alors que

55. E. Clark, *Unmarried Mothers* (New York, Free Press of Glencoe, 1961), p. 4.

56. A considérer la quantité de cadavres que renferment les placards de tout un chacun, on peut s'étonner que le chantage complet ne soit pas plus répandu. On pourrait certes répondre que la punition légale de cette pratique est sévère et lui enlève souvent toute rentabilité, mais encore faudrait-il expliquer le pourquoi de cette sévérité. En fait, il se pourrait que la rareté de l'acte comme la force des sanctions expriment toutes deux la répugnance que l'on éprouve à l'égard d'une activité qui consiste à contraindre quelqu'un à contempler une réalité qui le discrédite et dont on use comme d'un moyen de pression.

ou non, est inévitable. C'est ainsi que la femme qui a subi une ablation des seins ou le délinquant sexuel norvégien puni de castration se voient forcés de se présenter sous un faux jour dans presque toutes les situations, obligés de dissimuler leurs secrets peu conventionnels parce que la convention contraint tous les autres à faire un secret de ce que chacun sait.

L'individu qui fait semblant, intentionnellement ou non, peut se trouver discrédité parce qu'apparaît soudain un aspect de lui-même qui s'impose aux regards de tous, y compris de ceux qui ne faisaient que l'identifier socialement à partir de ce qui est toujours perceptible dans une situation donnée. (Ainsi survient une des variétés de ce qu'on nomme un « incident gênant ».) Mais il est bien certain que ce n'est pas là le seul danger que court l'identité sociale virtuelle. Mis à part le fait que les actes peuvent discréditer les prétentions, l'un des risques fondamentaux du faux-semblant est que la découverte vient presque toujours de ceux qui savent identifier personnellement le dissimulateur et dont la connaissance biographique à son sujet inclut des faits invisibles pour les autres et incompatibles avec ce qu'il se pique d'être à présent. Par là, soit dit en passant, l'identification personnelle se trouve peser fortement sur l'identité sociale.

Les diverses sortes de chantages n'ont pas d'autre fondement. On trouve ainsi la « machination » qui consiste à monter un événement que l'on exploitera peu après. (Il convient de la distinguer du « panneau », art que pratiquent les policiers afin d'amener les criminels à dévoiler leurs activités ordinaires et, par là, leur identité.) Il y a le « chantage préventif » où le maître-chanteur oblige sa victime à poursuivre une certaine action en l'avertissant que tout changement entraînerait la divulgation de faits insupportables. W. I. Thomas en cite un cas réel, où l'on voit un policier contraindre une prostituée à rester dans son état lucratif en ruinant systématiquement ses tentatives pour trouver un emploi plus honorable⁵⁴. On trouve encore le chantage « de préservation », peut-être le plus important, par lequel le maître-

54. *The Unadjusted Girl* (Boston, Little, Brown & Company, 1923), p. 144-145.

chanteur, parfois involontaire, se soustrait à une punition méritée parce que celle-ci jette aussi le discrédit sur son accusateur :

La « présomption d'innocence tant que la culpabilité n'est pas prouvée » offre bien moins de protection à la mère célibataire qu'au père non marié. La faute de la première est rendue évidente par l'arrondissement de sa silhouette, une preuve bien difficile à dissimuler. Le second, au contraire, ne laisse rien voir, et le rôle complice qu'il a joué demande à être prouvé. Mais, pour ce faire, quand les autorités n'assument pas l'initiative des recherches en paternité, la mère célibataire doit dévoiler son identité et sa mauvaise conduite à un large public. La répugnance qu'elle éprouve à cet égard fait qu'il est assez facile pour l'homme qui le désire de préserver son anonymat et les dehors de l'innocence⁵⁵.

Enfin, il y a le chantage « complet », classique, grâce auquel on obtient de l'argent en menaçant quelqu'un de révéler des détails de son passé ou de son présent qui discréditeraient entièrement l'identité qu'il parvient à maintenir. Notons en passant que le chantage complet s'accompagne nécessairement d'un chantage de préservation, puisque le maître-chanteur heureux, non content d'avoir ce qu'il réclame, se soustrait aux peines qu'il encourt.

En lui-même, le chantage n'a sans doute guère d'importance pour le sociologue⁵⁶. Ce qui importe, en revanche, c'est d'examiner les diverses sortes de relations que peut entretenir un individu avec ceux qui pourraient, s'ils le voulaient, le faire chanter. On s'aperçoit alors que

55. E. Clark, *Unmarried Mothers* (New York, Free Press of Glencoe, 1961), p. 4.

56. A considérer la quantité de cadavres que renferment les placards de tout un chacun, on peut s'étonner que le chantage complet ne soit pas plus répandu. On pourrait certes répondre que la punition légale de cette pratique est sévère et lui enlève souvent toute rentabilité, mais encore faudrait-il expliquer le pourquoi de cette sévérité. En fait, il se pourrait que la rareté de l'acte comme la force des sanctions expriment toutes deux la répugnance que l'on éprouve à l'égard d'une activité qui consiste à contraindre quelqu'un à contempler une réalité qui le discrédite et dont on use comme d'un moyen de pression.

celui qui fait semblant mène une double vie, dont les modalités varient selon le degré de cohérence des informations biographiques à son sujet.

Lorsqu'un individu a dans son passé de quoi le discréter, il se soucie en fait moins des traces matérielles qu'il a pu laisser que des personnes actuellement en mesure de relayer les renseignements qu'elles ont déjà rassemblés. Quand c'est au contraire du présent qu'il s'agit, il doit plutôt craindre d'être pris sur le fait, comme le montre une *call-girl* :

Sans être arrêtée, il lui arrivait de voir ses activités dévoilées, et de façon tout aussi pénible. « Je regarde toujours rapidement tout autour de la pièce quand je vais dans une partie », disait-elle. « On ne sait jamais. Une fois, je suis tombée pile sur deux de mes cousins. Ils étaient avec deux *call-girls* et ils ne m'ont même pas fait un signe. Moi, j'ai suivi le mouvement, en espérant qu'ils étaient trop occupés avec leurs histoires pour se poser des questions sur moi. Je me suis toujours demandé ce que je ferais si je tombais sur mon père, vu que, lui aussi, il sortait pas mal⁵⁷. »

Dès lors qu'un individu a quelque chose de compromettant dans son passé ou son présent, on peut penser que la précarité de sa position varie en proportion directe du nombre de personnes dans le secret. C'est pourquoi il est peut-être plus prudent pour un caissier de banque de folâtrer avec l'amie de sa femme que d'aller aux courses.

Mais, quoi qu'il en soit du nombre des personnes au courant, on peut dire d'un tel homme qu'il mène une double vie simple, avec d'une part ceux qui croient le connaître, et d'autre part ceux qui savent « vraiment » qui il est. Il convient alors d'opposer cette situation à celle de l'individu qui mène une double double vie, qui, pourvu de deux biographies mutuellement imperméables, se meut au sein de deux milieux dont chacun ignore l'existence de l'autre. Un homme a une liaison, éventuellement au vu et au su d'un petit nombre de gens dont certains vont jusqu'à s'associer au couple illégitime : il mène une double vie simple. Mais, s'il arrive que ce

couple illégitime se fasse des amis qui ignorent qu'il ne s'agit pas « vraiment » d'un couple, alors, une double double-vie commence à apparaître. Les dangers inhérents au premier cas sont le chantage et la divulgation malveillante. Dans le second, au contraire, c'est la révélation par inadvertance qui fait le risque, plus grave peut-être, dans la mesure où aucun de ceux qui connaissent le couple ne se soucie de garder le secret, ignorants qu'ils sont de son existence.

J'ai envisagé jusqu'ici comment quelqu'un voit son existence présente menacée dès lors que les côtés obscurs, actuels ou révolus, en sont dévoilés. Ce n'est pas là le seul aspect de la double vie.

Lorsqu'un individu quitte une communauté après y avoir résidé quelques années, il laisse derrière lui une identification personnelle à laquelle s'attache une biographie bien avancée, sans oublier quelques hypothèses quant à la façon dont il va probablement « finir ». Dans la nouvelle communauté qu'il rejoint, il amène pareillement les membres de celle-ci à se former une image de sa vie, qui en viendra éventuellement à composer un portrait complet, montrant, entre autres choses, le genre de personne qu'il était auparavant et le milieu d'où il sort. Mais il va de soi que ces deux ensembles de connaissances à son sujet peuvent diverger. Il s'ensuit alors quelque chose qui ressemble à une double biographie, telle que son ancien entourage et celui d'à présent pensent également et chacun de son côté le connaître tout entier.

Cette discontinuité biographique est souvent comblée d'une part par l'individu lui-même qui fournit à ceux qui l'entourent des renseignements adéquats et précis sur son passé, et d'autre part par ceux qu'il a quittés, lorsqu'ils ont l'occasion de mettre à jour leurs connaissances. En outre, le comblement se trouve facilité s'il s'avère que ce qu'il est devenu ne jette pas le discrédit sur ce qu'il était ou inversement, ce qui, naturellement, est le cas le plus fréquent. Bref, sa biographie a beau comporter des interruptions, il n'y a rien là de compromettant.

Or, s'il est vrai qu'on a suffisamment étudié les conséquences possibles des passés répréhensibles, on n'a guère envisagé, en revanche, l'effet que peut produire sur ses anciens biographes le présent blâmable d'un individu.

57. Stearn, *Sisters of the Night*, op. cit., p. 96-97.

On n'a pas assez apprécié l'importance que les gens attachent à laisser un bon souvenir parmi ceux avec qui ils vivent plus, quoique ce fait s'intègre parfaitement à la théorie dite du groupe de référence. Ici, le cas classique est celui de la prostituée des grandes villes qui, bien qu'habitée à son circuit et aux rencontres qu'elle y fait quotidiennement, craint toujours de tomber sur quelqu'un de son village qui ne manquera pas de la reconnaître pour ce qu'elle est devenue et le fera savoir chez elle⁵⁸. Son trottoir est le placard secret et, le cadavre des familles, c'est elle. Il y a dans cet attachement sentimental à des gens qui nous sont devenus étrangers une source de punitions pour ceux qui entreprennent des activités que la morale réprouve, comme le montre Park quand il fait remarquer que ce sont les clochards et non les banquiers qui refusent de se faire photographier pour les journaux, modestie qui n'a d'autre raison d'être que la crainte d'être reconnu par un concitoyen.

On trouve dans la littérature certaines indications sur l'existence d'un cycle naturel du faux-semblant⁵⁹. Tout peut commencer par un faux-semblant inconscient, à aucun moment reconnu pour tel ; de là, on passe au faux-semblant involontaire auquel on se surprend étant encore à mi-chemin entre le vrai et l'apparence ; puis on en vient au faux-semblant « pour rire » ; au faux-semblant introduit dans les parties non routinières de l'existence sociale : les vacances, les voyages ; au faux-semblant à certains moments de la vie quotidienne, au

58. Voir par exemple *Street-Walker* (New York, Dell, 1961), p. 194-196. Alors qu'il existe une ample littérature, et même quelques études de cas, à propos des prostituées, les documents sur les souteneurs sont extrêmement rares. (Voir pourtant, entre autres, C. MacInnes, *Mr. Love and Justice* (Londres, The New English Library, 1962) ; et J. Murtagh et S. Harris, *Cast the First Stone* (New York, Pocket Books, 1958), chap. viii et ix. Voilà qui est dommage, car il n'est peut-être pas de profession masculine exercée avec plus de gêne. La ronde journalière du souteneur est sans doute remplie de détours et de faux-semblants encore jamais décrits. Qui plus est, il est fort difficile de dire poliment en face à un souteneur qu'il en est un. Nous avons donc là une excellente occasion de recueillir toutes sortes de données sur la situation d'un individu discrédié autant que discréditable.

59. Voir H. Cayton et S. Drake, *Black Metropolis* (Londres, Jonathan Cape, 1946), « A Rose by Any Other Name », p. 159-171. Je m'appuie ici sur un article non publié de Gary Marx.

travail, dans les magasins ; enfin, à l'« évanouissement », au faux-semblant qui envahit tous les domaines de l'existence, laissant un être secret connu du seul simulateur. Notons que, lorsqu'un individu s'essaye à monter un faux-semblant quasi total, il lui arrive d'élaborer consciemment son propre *rite de passage* : il change de ville en emportant des vêtements soigneusement choisis et un nécessaire de maquillage, « se planque » quelques jours dans une chambre, puis, tel un papillon, ressort à la lumière pour essayer ses ailes toutes neuves⁶⁰. Cela dit, il va de soi qu'on peut toujours rompre le cycle à une phase quelconque et reprendre le droit chemin.

S'il est encore trop tôt pour affirmer sans réserve l'existence d'un tel cycle, d'autant plus que certains attributs discréditables paraissent assurément en empêcher les dernières phases, on peut néanmoins chercher à localiser les points de stabilité au sein de la diffusion du faux-semblant. Et on ne saurait manquer de percevoir que l'étendue de celui-ci est susceptible de variation, depuis la tromperie momentanée et involontaire jusqu'aux types les plus classiques de comédie complète et délibérée.

Plus haut, nous avons indiqué deux phases du processus d'apprentissage que traverse l'individu stigmatisé : celle où il apprend à connaître le point de vue des normaux, et celle où il comprend qu'il n'y correspond pas. On peut supposer que la phase suivante est celle où il apprend à faire face à la manière dont les autres traitent le genre de personnes auquel il apparaît désormais qu'il appartient. Mais c'est à une phase encore postérieure que j'entends m'intéresser ici, je veux dire l'apprentissage du faux-semblant.

Lorsqu'une différence est relativement invisible, ce que son possesseur doit apprendre avant tout, c'est qu'il peut compter en fait sur sa propre discréption. Certes, il lui faut analyser soigneusement le point de vue des personnes qui l'observent, mais sans pour autant le pousser avec angoisse au-delà de ce que celles-ci se permettent. C'est ainsi que, croyant d'abord que tout ce qu'il sait sur lui-

60. A propos du Noir qui se fait passer pour Blanc, voir R. Lee, *I Passed for White* (New York, David MacKay, 1955), p. 89-92 ; pour l'inverse, J. H. Griffin, *Black Like Me* (Boston, Houghton Mifflin, 1960), p. 6-13.

même est su des autres, il en vient souvent à plus de réalisme. On raconte, par exemple, que les amateurs de marijuana découvrent peu à peu que, même « défoncés », ils peuvent vaquer à leurs affaires en présence de personnes qui les connaissent bien, sans que celles-ci remarquent rien, découverte qui, semble-t-il, contribue à faire de certains fumeurs occasionnels des utilisateurs réguliers⁶¹. De même, on parle de jeunes filles qui, venant de perdre leur virginité et craignant que leur stigmate ne se voie, s'examinent longuement dans leur glace avant de se persuader qu'en fait, leur aspect n'a pas changé⁶². Un cas analogue est celui de cet homme que l'on interroge sur sa première expérience homosexuelle :

« Est-ce que ça vous a tracassé ensuite ? demandai-je.
— Oh non. Je me faisais seulement du souci pour le cas où quelqu'un s'en apercevrait. J'avais peur que papa et ma mère le voient rien qu'en me regardant. Mais ils ont fait comme d'habitude, et alors j'ai repris confiance et je me suis senti en sûreté à nouveau. »

On peut avancer d'autre part que, du fait de l'identité sociale, l'individu secrètement différent qui effectue ses rondes journalière et hebdomadaire aborde trois types de lieux bien distincts. Il y a d'abord les endroits interdits, hors limites, d'où l'on expulse les personnes de sa sorte dès qu'elles s'y font découvrir, procédé qui, d'ailleurs, se révèle souvent si déplaisant pour toutes les parties concernées qu'une coopération tacite entre l'indésirable et le participant légitime en prévient parfois l'exécution, le premier se présentant sous un déguisement tenu que le second accepte, quoiqu'ils sachent tous deux que l'autre n'ignore rien de l'intrusion. On trouve ensuite les endroits policiés, où l'individu différent et reconnu pour tel se voit traité soigneusement, et parfois péniblement, comme si son admission était affaire de routine, ce qui, en fait, n'est pas tout à fait le cas. Enfin, il y a les lieux retirés, où il peut pénétrer sans voiles, conscient qu'il n'a nul

61. H. Becker : « Marihuana Use and Social Control », *Social Problems*, III (1955), p. 40.

62. H. M. Hughes (ed.), *The Fantastic Lodge* (Boston, Houghton Mifflin, 1961), p. 40.

63. Stearn, *The Sixth Man*, op. cit., p. 150.

besoin de dissimuler son stigmate ni de se soucier outre mesure de s'entendre avec autrui pour l'oublier. Dans certain cas, cette licence est le résultat de la réunion librement décidée de personnes affligées du même stigmate. C'est ainsi que, paraît-il, les carnavaux offrent aux handicapés physiques qui y travaillent un monde où leur infirmité n'est plus guère un problème. Parfois, au contraire, le lieu retiré est créé contre la volonté de ceux qui s'y trouvent et qui y ont été administrativement concentrés en raison de leur stigmate. Quoi qu'il en soit, volontaire ou non, l'entrée dans un lieu retiré s'entoure le plus souvent d'une atmosphère bien particulière. Là, en effet, l'individu peut enfin se sentir à l'aise au milieu de ses semblables, parmi lesquels il tarde rarement à découvrir des gens de connaissance qu'il ne s'attendait pas à trouver là. Toutefois, comme l'indique l'anecdote qui suit, il court aussi le risque de subir un discrédit si jamais une personne normale connue dans d'autres circonstances vient à pénétrer dans les lieux :

Sur décision des tribunaux, un jeune garçon de dix-sept ans, Américain d'origine mexicaine, fut placé à l'hôpital en tant que débile mental. Rejetant résolument cette étiquette, il affirmait que tout allait bien chez lui et demandait à être envoyé dans un centre de détention pour délinquants juvéniles, qui lui paraissait plus « respectable ». Un dimanche matin, quelques jours après son arrivée, on l'emmena à l'église en compagnie de plusieurs autres pensionnaires. Par malheur, sa petite amie était dans l'hôpital ce matin-là, car elle accompagnait une amie dont le jeune frère y était interné, et voilà qu'elle se dirigeait vers lui. Au moment où il la vit, elle ne l'avait pas encore aperçu, et il n'avait aucune envie qu'elle le fit. Il se détourna et s'enfuit à toutes jambes, pour être finalement rattrapé par des infirmiers qui croyaient qu'il était devenu enragé. Quand on l'interrogea sur sa conduite, il expliqua que sa petite amie ne savait pas qu'il était dans cet « endroit pour minus », et qu'il n'aurait pas pu supporter l'humiliation qu'elle l'y vit en tant que pensionnaire⁶³.

64. H. Viscardi, Jr., *A Laughter in the Lonely Night* (New York, Paul S. Eriksson, Inc., 1961), p. 309.

65. Edgerton et Sabagh, op. cit., p. 267.

Le « tapin » expose les prostituées au même danger :

C'est de cet aspect de leur situation sociale que je fis l'expérience quand je visitai les allées de Hyde Park réservées aux voitures [c'est une sociologue qui parle]. Non contents de me dénoncer au public, l'aspect déserté des trottoirs et l'air apparemment décidé des femmes qui les arpentaient pourtant me forçaient à prendre conscience qu'il s'agissait là d'une zone réservée aux prostituées, d'un endroit isolé à leur intention et qui imposait sa couleur à quiconque choisissait d'y pénétrer⁶⁶.

Cette division du monde en lieux interdits, ouverts et réservés définit ce qu'il en coûte à chaque fois de dissimuler ou bien de révéler, et, dans les deux éventualités, l'importance qu'il y a à être connu ou à ne pas l'être.

De même que l'identité sociale, l'identité personnelle d'un individu découpe le monde qui l'entoure. Il y a ainsi les endroits où, comme on dit, il est connu, soit des gens qui s'y trouvent, soit de ceux qui en ont la charge (hôtesses, directeurs, tenanciers, etc.), si bien qu'il est toujours possible de prouver par la suite qu'il s'y est rendu. A l'inverse, il y a les lieux où il est en droit d'espérer ne tomber sur personne de connaissance, et où (si l'on excepte les dangers particuliers auxquels s'exposent les gens célèbres en bien ou en mal) il peut s'attendre à demeurer anonyme et inaperçu. Quant à savoir s'il peut se révéler gênant pour son identité personnelle d'être vu dans un lieu où il se trouve qu'on le connaît, c'est là quelque chose qui varie naturellement en fonction des circonstances, et en particulier selon la nature des personnes avec qui il apparaît.

L'univers de chacun étant ainsi divisé spatialement, qu'en résulte-t-il pour le faux-semblant ? L'examen que nous allons en faire, quant aux problèmes qu'il pose et à ses conséquences, recoupe en partie les leçons de la sagesse populaire. C'est que, en effet, le sujet est propice aux contes moraux, dont le moindre intérêt n'est pas d'inciter les gens à rester à leur place.

66. Rolph, *Women of the Streets*, op. cit., p. 56-57.

Celui qui fait semblant se voit souvent obligé à l'improviste de révéler sur lui-même des faits qui le discréditent. Il en va ainsi de la femme du malade mental qui veut percevoir les allocations de chômage de son mari, ou de l'homosexuel « en ménage » qui désire assurer sa maison et s'aperçoit qu'il lui faut expliquer pourquoi il a choisi un bénéficiaire aussi insolite⁶⁷. Un autre mal répandu est le « labyrinthisme », qui pousse le dissimulateur à s'enfoncer toujours plus avant dans les méandres du mensonge, afin de prévenir une divulgation menaçante⁶⁸. Les techniques qu'il emploie pour s'adapter aux situations risquent de heurter et de provoquer des malentendus⁶⁹. Ses efforts pour cacher ses infirmités lui en font souvent étaler d'autres, au moins en apparence. Ce peut être l'inattention, quand une personne presque aveugle, affectant d'y voir, trébuche sur un tabouret ou répand une boisson sur sa chemise ; la distraction, l'entêtement, la raideur ou l'arrogance, quand un individu dur d'oreille ne répond pas à une remarque que lui adresse quelqu'un qui ignore son infirmité ; l'indolence, quand le professeur perçoit comme révasserie la crise de « petit mal » d'un de ses élèves⁷⁰ ; l'ivrognerie, quand des passants interprètent à tort la démarche d'un hémiplégique⁷¹. En outre, le dissimulateur s'expose à apprendre crûment ce que les autres pensent « réellement » des gens de sa sorte, soit qu'ils ne sachent pas qu'ils ont affaire à l'un de ceux-là, soit que, l'ignorant d'abord, ils s'en avisent au cours de l'entretien et changent brusquement de sujet. Il lui est d'autre part impossible de savoir jusqu'où la vérité à son propos a pu circuler, problème qui se pose particulièrement lorsque, sans l'avoir révélée à personne d'autre, il a néanmoins dû en informer son employeur ou son

67. Suggéré par Evelyn Hooker au cours d'une conversation.

68. Pour ce qui est de la dissimulation de l'internement du conjoint en hôpital psychiatrique, voir Yarrow, Clausen et Robbins, op. cit., p. 42.

69. A propos des sourds qui se montrent involontairement gaudes et dédaigneux, voir R. G. Barker et al., « Adjustment to Physical Handicap and Illness » (New York, Social Science Research Council Bulletin, n° 55, révisé, 1953), p. 193-194.

70. S. Livingston, *Living With Epileptic Seizures* (Springfield, Charles C. Thomas, 1963), p. 32.

71. Henrich et Kriegel, op. cit., p. 101 ; voir aussi p. 157.

maître d'école. Et nous avons déjà parlé des diverses sortes de chantages auxquelles peuvent le soumettre des gens qui connaissent son secret et n'ont aucune raison de ne pas le remuer.

Il est une autre expérience douloureuse, et classique, à laquelle s'expose celui qui fait semblant : se voir mis à nu au cours d'une interaction face à face, trahi par l'infirmité même qu'il tâchait de dissimuler, ou bien par un interlocuteur, ou encore par des circonstances extérieures. La situation du bégue en offre des exemples :

Nous qui bégayons ne parlons que quand nous y sommes obligés. Nous dissimulons notre défaut, souvent avec tant de succès que nous surprenons jusqu'à nous intimes lorsque, par mégarde, nous laissons soudain un mot partir avec notre langue et nous mettons à bafouiller, à bêler, à grimacer, à étouffer, jusqu'à ce qu'enfin le spasme se termine et que nous puissions rouvrir les yeux pour contempler le désastre⁷².

L'épileptique sujet à des crises de « grand mal » constitue un cas encore plus extrême : il lui arrive de reprendre conscience pour s'apercevoir qu'il s'est effondré au beau milieu de la rue, urinant, grognant, convulsif, négation parfaite de la santé mentale, guère adoucie par son évolution, semble-t-il, dans leurs archives des provisions de récits de cette sorte, et que la plupart de leurs membres sont capables d'en produire, tirés de leur expérience personnelle.

Enfin, l'individu qui fait semblant peut se voir sommé d'abattre ses cartes par ceux qui, ayant appris son secret, s'apprêtent à lui jeter son mensonge à la face. On a même institutionnalisé ce procédé, avec les examens psychiatriques ou comme dans le cas suivant :

Doreen, une fille de Mayfair, déclare que les passages au tribunal sont « peut-être les plus mauvais moments [de la prostitution]. Vous entrez par cette

72. C. van Riper, *Do You Stutter?* (New York, Harper & Row, 1939), p. 601, in von Hentig, *op. cit.*, p. 100.

73. Livingston, *op. cit.*, p. 30 et suiv.

espèce de porte, avec tous ces gens qui vous attendent, qui vous regardent. Moi, je garde toujours la tête baissée et je regarde ni à gauche ni à droite. Et puis ils disent ces mots affreux : "Attendu que vous êtes une prostituée publique...", et c'est horrible, vous ne savez jamais qui peut bien vous observer du fond du tribunal. Vous répondez "coupable" et vous sortez aussi vite que vous pouvez⁷⁴ ».

D'autre part, la présence d'un compagnon de misère (ou d'un initié) modifie les conditions du faux-semblant, car, pour une personne habituée aux tours du métier, rien n'est plus transparent que les techniques destinées à dissimuler un stigmate, si l'on admet qu'il n'est meilleur connaisseur d'une situation que celui qui la partage (ou en est proche) :

« Pourquoi est-ce que vous n'essayez pas un chiropracteur ? » me demanda-t-elle [une jeune fille rencontrée par hasard], en mâchant son corned-beef et sans montrer le moins du monde qu'elle s'apprétait à renverser tout mon édifice. « Le docteur Fletcher m'a dit qu'il était en train de guérir un de ses malades de sa surdité. » D'affolement, mon cœur se mit à taper contre mes côtes. Que voulait-elle dire ? « Mon père est sourd », avoua-t-elle. « Je peux repérer un sourd n'importe où. Cette voix douce que vous avez. Et cette façon de laisser traîner vos phrases, sans les finir. Papa fait tout le temps ça⁷⁵. »

L'existence d'un tel risque nous aide à comprendre le sentiment d'ambivalence qu'éprouve souvent l'individu confronté à ceux de sa sorte. Comme l'indique Wright :

Celui qui désire dissimuler son infirmité ne peut que remarquer chez autrui les manières qui en révèlent une. De plus, il est fréquent qu'il s'en irrite, car, voulant cacher son infirmité, il souhaite que les autres en

74. Rolph, *Women of the Streets*, *op. cit.*, p. 24. Pour un exposé général, voir H. Garfinkel : « Conditions of Successful Degradation Ceremonies », *American Journal of Sociology*, LXI (1956), p. 420-424.

75. F. Warfield, *Cotton in My Ears* (New York, The Viking Press, 1948), p. 44, in Wright, *op. cit.*, p. 215.

fassent autant de la leur. C'est ainsi qu'une personne qui entend mal et fait tous ses efforts pour que cela ne se remarque pas, voit avec déplaisir la vieille dame qui met sa main derrière son oreille en guise de cornet. Pour cet individu, l'affichage de l'infirmité est une menace, car, tout autant que la crainte d'être découvert, elle ravive en lui la culpabilité qu'il ressent pour avoir dédaigné son groupe. Souvent, donc, il préfère en rester à une compréhension furtive qui permet un accord à l'amiable aux termes duquel chacun continue de faire « comme si », plutôt que de voir l'autre personne récuser son affection par ses confidences⁷⁶.

Le contrôle de l'information portant sur l'identité exerce un effet particulier sur les relations. Celles-ci, en effet, exigent souvent que l'on passe un certain temps ensemble, et, plus ce temps est long, plus l'information dépréciative risque de filtrer. De plus, nous l'avons dit, toute relation oblige ceux qui l'entretiennent à échanger personnes, en signe de confiance et d'engagement réciproque. Par suite, les relations étroites que l'individu avait avant qu'il n'ait quelque chose à cacher se trouvent nécessairement compromises, manquant d'information partagée. Quant à celles, « post-stigmatiques », qu'il se forme à présent, elles risquent de le mener bien vite au-delà du point où il est encore honorable de garder pour soi la vérité. Et il n'est pas jusqu'aux relations les plus fugitives qui ne puissent, dans certains cas, constituer un danger, car même les quelques mots qu'échangent décemment des inconnus en viennent parfois à remuer des secrets honteux, comme chez la femme dont le mari est impuissant et qui doit répondre à ceux qui lui demandent combien elle a d'enfants, puis pourquoi elle n'en a pas⁷⁷.

On comprend donc que le faux-semblant soit un phénomène qui a toujours amené à se poser des questions sur l'état d'esprit de ceux qui s'y livrent. Avant tout, on suppose qu'à vivre une existence sans cesse en danger de s'effondrer, le dissimulateur doit nécessairement payer

76. Wright, *op. cit.*, p. 41.

77. « Vera Vaughan », in Toynbee, *op. cit.*, p. 126.

un prix psychologique très lourd, connaître une angoisse très profonde : témoignage cette confidence de la femme d'un malade mental :

... Et supposez que, quand George sera sorti, tout aille bien, et voilà quelqu'un qui lui jette ça à la figure, Ça détruira tout. Je vis dans la terreur — la terreur complète que ça arrive⁷⁸.

Pour moi, je pense néanmoins qu'une étude approfondie montrerait qu'une telle angoisse n'est pas toujours présente, et que, sur ce point, les conceptions populaires de la nature humaine se révèlent souvent trompeuses.

En second lieu, on pense fréquemment, non sans raison, que celui qui fait semblant doit se sentir déchiré entre deux attachements. D'une part, il éprouve une certaine impression de distance à l'égard de son nouveau « groupe », puisqu'il n'est guère capable de s'identifier pleinement à l'attitude de celui-ci envers ce qui peut désormais lui être imputé⁷⁹. Mais, d'autre part, il ne peut manquer de se sentir déloyal et de se mépriser quand il ne réagit pas contre les remarques « insultantes » qu'adressent les membres du groupe au sein duquel il feint d'être, surtout s'il lui paraît dangereux de se tenir à l'écart de ces séances de dénigrement. Une personne de cette sorte le montre bien :

Quand on en venait aux plaisanteries sur les « pédales », il fallait que je rie avec les autres, et, quand la conversation tournait autour des femmes, je devais m'inventer des conquêtes. Je me détestais à ces moments-là, mais, apparemment, je ne pouvais rien faire d'autre. Toute ma vie devenait un mensonge⁸⁰.

Le ton sur lequel ils [des amis] parlaient parfois des vieilles filles me choquait et, en même temps, me donnait l'impression de tricher, puisque, en fait, j'étais moi-même dans cet état que les gens mariés regardaient de travers, tout en ayant les apparences et le statut d'une épouse. Je me sentais aussi un peu mal-

78. Yarrow, Clausen et Robbins, *op. cit.*, p. 34.

79. Riesman, *op. cit.*, p. 114.

80. Wildeblood, *op. cit.*, p. 32.

STIGMATE

honnête envers mes amies célibataires qui, sans jamais parler de ces choses-là, me voyaient néanmoins, avec une certaine curiosité et un peu d'envie, avoir une expérience dont, en réalité, je ne profitais pas⁸¹.

En troisième lieu, il paraît admis, et, semble-t-il, à juste titre, que celui qui fait semblant est contraint de prêter attention à des aspects de la situation sociale à l'égard desquels les autres se comportent sans souci ni calcul. Les routines inconscientes des normaux posent souvent des problèmes d'organisation aux individus créditables⁸². Et ces problèmes, il n'est pas toujours possible de les traiter à l'aide de l'expérience du passé, car il surgit sans cesse de nouveaux dangers qui rendent les anciens camouflages inadéquats. L'individu affligé d'un défaut secret doit donc être toujours attentif à la situation sociale, en scruter constamment les éventualités, devenant ainsi étranger au monde plus simple au sein duquel ceux qui l'entourent paraissent installés. Leur décor est son champ d'action. Un jeune homme presque aveugle nous en donne un exemple :

Je réussis à empêcher Mary de savoir que j'y voyais mal le temps d'une vingtaine de sodas et trois films. J'employai tous les tours que j'avais pu apprendre. Chaque matin, je faisais particulièrement attention à la couleur de sa robe, puis je gardais mes yeux, mes oreilles et mon sixième sens en alerte, à l'affût de quiconque pouvait être elle. Je ne prenais aucun risque. Quand je n'étais pas sûr, je saluais familièrement tous ceux qui se présentaient. Ils devaient penser que j'étais tombé sur la tête, mais je m'en moquais. Le soir, quand tenais la main, et, ainsi, elle me guidait sans le savoir, si bien que je n'avais pas à tâtonner devant les marches et les bordures des trottoirs⁸³.

De même, un jeune garçon affligé d'un « rétrécissement », incapable d'uriner en présence des autres et désireux de tenir secrète sa particularité, se voit forcé de

81. « Vera Vaughan », in Toynbee, *op. cit.*, p. 122.
82. Là encore, je dois beaucoup à Harold Garfinkel.
83. Cridle, *op. cit.*, p. 79.

CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET IDENTITÉ PERSONNELLE

ruser et d'être aux aguets, là où ses camarades n'ont qu'à se préoccuper d'être des garçons :

Lorsque j'allai au pensionnat, à dix ans, ce furent de nouvelles difficultés, auxquelles il fallut trouver de nouvelles solutions. D'une façon générale, la question n'était jamais d'uriner quand j'en avais envie, mais bien quand je le pouvais. J'estimais nécessaire de dissimuler mon infirmité aux autres garçons, car, le pire qui puisse vous arriver à l'école, c'est d'être d'une quelconque façon « différent ». Aussi, j'allais aux latrines en même temps qu'eux, quoique pour moi il ne s'y passât rien, si ce n'est que croissait ma jalousie à les voir se comporter si naturellement, allant jusqu'à se dénier réciproquement à qui irait le plus haut sur le mur. (J'aurais aimé me joindre à eux, mais, chaque fois que quelqu'un me défaillait, je « venais de finir »). J'usais de divers stratagèmes. L'un consistait à demander à sortir pendant la classe, quand les latrines étaient désertes. Un autre était de rester éveillé le soir, et d'utiliser le pot placé sous mon lit quand les autres occupants du dortoir étaient endormis ou, du moins, ne pouvaient me voir dans l'obscurité⁸⁴.

Il y a aussi la prudence incessante des bégues :

Nous connaissons bien des tours ingénieux pour déguiser ou réduire nos blocages. Nous repérons à l'avance les mots et les sons du genre « Jonas », ainsi nommés parce qu'ils sont malheureux et que nous envions à la baleine sa facilité à les expulser. Nous esquivons ces « Jonas » chaque fois que nous le pouvons, en leur substituant des mots sans danger, ou bien en changeant à la hâte de pensée, si bien que notre discours finit par être aussi embrouillé qu'un plat de spaghetti⁸⁵.

A propos de la femme d'un malade mental, on lit :

Dissimuler est souvent une lourde tâche. Ainsi, voulant empêcher ses voisins de connaître le nom de

84. « N.O. Goe », in Toynbee, *op. cit.*, p. 150.
85. Riper, *op. cit.*, p. 601, in von Hentig, *op. cit.*, p. 100.

l'hôpital où se trouve son mari (à cause, leur a-t-elle raconté, d'une possibilité de cancer), Mme G. doit se précipiter vers son appartement afin de prendre son courrier avant qu'ils le ramassent pour elle, selon leur habitude. Il lui a fallu renoncer aux seconds petits déjeuners qu'elle prenait au drugstore avec ses voisines, chez elle des visiteurs, elle est obligée d'enlever tout ce qui permettrait d'identifier l'hôpital, et ainsi de suite⁸⁶.

Et un homosexuel déclare :

La tension que m'imposait le fait de tromper ma famille et mes amis devenait souvent intolérable. J'étais obligé de surveiller chaque parole que je prononçais et chaque geste que je faisais, de peur de me trahir⁸⁷.

Cette nécessité de scruter l'environnement se retrouve chez les opérés du côlon :

« Je ne vais jamais dans les cinémas du quartier. Quand il m'arrive d'aller au cinéma, j'en choisis un grand, comme Radio-City, où je peux mieux choisir mon siège et m'asseoir en bout de rangée, ce qui fait que, si j'ai des gaz, je peux me précipiter aux toilettes⁸⁸. »

« Quand je monte dans un bus, je choisis mon siège en prévision. Je m'asseois près du bord ou à côté de la porte⁸⁹. »

La réussite de ces diverses pratiques exige souvent un minutage particulier. C'est ainsi qu'un individu discréditable en vient à « vivre en laisse » — à présenter le syndrome de Cendrillon —, en sorte qu'il reste toujours à proximité d'une retraite où il peut défriper son déguisement et se reposer de l'obligation de le porter, qu'il ne s'en éloigne jamais tant qu'il ne saurait y revenir en empêchant l'information de filtrer à son propos :

86. Yarrow, Clausen et Robbins, *op. cit.*, p. 42.
 87. Wildeblood, *op. cit.*, p. 32.
 88. Orbach *et al.*, *op. cit.*, p. 164.
 89. *Ibid.*

Puisque l'irrigation constitue le remède principal contre les déjections incontrôlées, en même temps qu'une activité curative d'une grande importance émotionnelle, il est fréquent que les malades ayant subi une colotomie planifient leurs déplacements et leurs contacts en fonction du moment où ils peuvent la pratiquer efficacement. Les déplacements se limitent d'ordinaire aux distances qu'il est possible de parcourir entre deux irrigations à la maison, et les contacts sociaux n'excèdent pas la période où, croit-on, la protection contre les déjections et les flatulences est la plus grande. On peut donc considérer que ces malades vivent « en laisse », laisse dont la longueur se mesure à celle de l'intervalle entre deux irrigations⁹⁰.

Il reste une dernière question à envisager. Comme nous l'avons indiqué, il existe pour l'enfant affligé d'un stigmate une façon particulière de faire semblant. Ses parents, connaissant sa condition stigmatique, peuvent l'encourager au sein d'une acceptation domestique et d'une ignorance voulue de ce qu'il deviendra. Lorsqu'il s'aventure au-dehors, c'est donc en qualité de dissimulateur inconscient, dans la mesure, du moins, où son stigmate n'apparaît pas immédiatement. Ses parents se voient alors face à un dilemme fondamental quant à la stratégie de dévoilement qu'il convient d'adopter, allant parfois jusqu'à faire appel aux conseils d'un praticien⁹¹. En effet, ils hésitent à informer l'enfant dans ses jeunes années, de crainte qu'il ne soit pas encore assez fort pour supporter la nouvelle et que, de surcroît, il n'aile indiscrettement la communiquer à des gens qui n'ont pas à la connaître. Mais d'autre part, s'ils le tiennent trop longtemps dans l'ignorance, il ne sera nullement préparé à ce qui ne peut manquer de lui arriver et, de plus, il risque de s'entendre révéler son état par des personnes de rencontre qui n'auront aucune raison de prendre le temps et les précautions nécessaires pour lui présenter les faits d'un point de vue positif et encourageant.

90. Orbach *et al.*, *op. cit.*, p. 159.

91. Pour l'avis d'un praticien à propos d'épilepsie infantile, voir Livingston, *op. cit.*, « Should Epilepsy Be Publicized? », p. 201-210.

Les techniques de contrôle de l'information

Nous avons vu que l'identité sociale d'un individu, comme d'ailleurs, quoique de façon différente, son identité personnelle, partage, pour ce qui le concerne, l'univers humain et spatial qui l'environne. Ce sont là les cadres de référence qu'il convient d'appliquer lorsqu'on étudie la ronde journalière d'un individu stigmatisé donné, que l'on suit sur le chemin de son travail, de sa maison, de ses magasins et de ses lieux de distraction habituels. Or, cette ronde journalière représente ici un concept-clé, car c'est elle qui relie l'individu à ses diverses situations sociales. Il s'ensuit qu'on ne saurait l'étudier sans une intention précise, sans chercher à découvrir une réalité définie : si l'individu est une personne discréditée, le cycle des événements ordinaires qui limitent son acceptation par la société ; s'il est discrépable, les difficultés qu'il éprouve à contrôler l'information sur lui-même. Ainsi, un individu défiguré peut espérer être de moins en moins un objet d'effroi pour les gens de son voisinage, qui finissent par l'accepter dans une certaine mesure ; mais, du même coup, les artifices vestimentaires par lesquels il tâche de cacher sa difformité restent sans grand effet, tandis qu'ils peuvent se révéler utiles dans les quartiers où, inconnu, il risque un traitement pire.

Cela posé, considérons quelques-unes des techniques habituelles qu'emploient les individus affligés d'un défaut secret pour s'opposer à tout dévoilement.

La première stratégie, cela va de soi, consiste à dissimuler, voire à effacer tout signe qui se trouve constituer un symbole de stigmate. Changer de nom en est un exemple bien connu⁹². Ou encore, celui-ci, tiré du milieu des drogués :

[La scène se déroule à la Nouvelle-Orléans, au cours d'une patrouille de police :] « Les flics se mirent à arrêter les camés dans la rue et à leur examiner les

92. Voir L. Broom, H. P. Beem et V. Harris : « Characteristics of 1107 Petitioners for Change of Name », *American Sociological Review*, XX (1955), p. 33-39.

bras pour y trouver des marques d'aiguille. Lorsqu'ils en découvraient, ils faisaient pression sur le gars pour qu'il signe une déclaration où il reconnaissait son état, si bien qu'il tombait alors sous le coup de la « loi antidrogue ». Ils lui promettaient une condamnation avec sursis s'il acceptait de plaider coupable, et de mettre ainsi en marche la nouvelle loi. Du coup, les camés se fouillaient tout le corps, à la recherche de veines à piquer en dehors du bras. En général, quand les flics n'arrivaient pas à trouver de marques sur un gars, ils le laissaient filer. Et quand ils en trouvaient, ils le gardaient soixante-douze heures et essayaient de lui faire signer une déclaration⁹³.

Notons à ce sujet que, dans la mesure où l'équipement destiné à atténuer l'infirmité « principale » due à certains types de handicaps devient lui-même, de façon bien naturelle, un symbole de stigmate, l'individu contraint de le porter éprouve souvent la tentation de s'en passer. Il en va ainsi de la personne dont la vue décline, mais qui refuse les lunettes bifocales parce qu'elles évoquent la vieillesse. Bien entendu, un tel parti pris risque fort d'entraver les mesures correctives qui s'imposent. D'où un effort pour rendre l'équipement invisible, effort dont la fonction est double, et que les handicapés de l'ouïe illustrent bien :

Tante Mary savait tout sur les vieux appareils, sur les innombrables variations autour du cornet acoustique. Elle avait des images où on les voyait transformés en chapeau, en peigne, en valise, en canne ; dissimulés dans des bras de fauteuils ou dans des vases de fleurs posés sur la table de la salle à manger ; et même, chez les hommes, cachés dans leur barbe⁹⁴.

Un exemple plus actuel est celui de ces lunettes bifocales ainsi faites que la séparation entre les deux lentilles n'apparaît plus.

La dissimulation des symboles de stigmate s'accompagne parfois d'un procédé voisin, l'emploi des désiden-

93. W. Lee, *Junkie* (New York, Ace Books, 1953), p. 91.

94. Warfield, *Keep Listening*, op. cit., p. 41.

STIGMATE

tificateurs, à la façon de James Berry, le premier bourreau anglais entièrement professionnel :

Bien qu'on puisse douter que quelqu'un ait réellement projeté d'user de violence contre Berry, l'accueil qu'on lui réservait dans la rue était tel qu'il évitait soigneusement, dans la mesure du possible, d'être reconnu. Il raconta à un journaliste qu'à plusieurs occasions, alors qu'il se rendait en Irlande, il avait dissimulé la corde et les liens sur sa personne, afin de n'être pas trahi par le grand sac américain qui, presque autant que la petite sacoche noire pour le médecin victorien, était l'insigne de sa profession. Le sentiment d'isolement et l'impression qu'il avait d'être détesté par tous ceux qu'il rencontrait sont probablement ce qui explique cet extraordinaire épisode où il se fit accompagner en Irlande, où l'appelait son métier, par sa femme et son jeune fils, quoique lui-même l'ait justifié par le souci de cacher son identité, car, comme il l'avait justement deviné, nul n'avait pu supposer que l'homme qui marchait en tenant la main d'un petit garçon de dix ans était l'exécuteur des hautes œuvres en route pour prendre un assassin.⁹⁵

Il s'agit là de ce que les romans d'espionnage nomment une « couverture », et que l'on trouve décrit dans une autre sorte de littérature comme le service conjugal que peuvent se rendre un homosexuel et une lesbienne qui, réprimant leurs inclinations, acceptent de se marier.

Le processus cyclique du faux-semblant prend également une forme particulière lorsque l'individu se voit imposer son stigmate au cours d'un séjour dans une institution et que celle-ci garde sur lui une emprise péjorative un certain temps encore après qu'il en est sorti. C'est ainsi que, étudiant un hôpital psychiatrique, on s'est aperçu que la plupart des pensionnaires qui allaient réintégrer la société projetaient de dissimuler, au moins en partie⁹⁶. Ceux qui, pour trouver un travail, étaient

95. Atholl, *op. cit.*, p. 88-85.

96. Voir l'étude de l'auteur sur le St Elizabeths Hospital, Washington, D. C., rapportée en partie dans *Asiles* (Les Editions de Minuit, 1968, trad. Liliane Lainé).

CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET IDENTITÉ PERSONNELLE

contraints d'en passer par les services de réhabilitation, les assistantes sociales ou les agences pour l'emploi, avaient de fréquentes discussions sur les difficultés qu'ils rencontraient et sur les moyens classiques de les affronter. Il était certes inévitable que leur premier employeur et, éventuellement, son chef du personnel fussent informés de leur stigmate, mais ils s'arrangeaient toujours pour maintenir dans une certaine ignorance les échelons inférieurs de la hiérarchie ainsi que leurs collègues de travail. Bien sûr, cela n'allait pas sans quelque insécurité, car ils n'avaient aucune idée précise de qui « savait » et qui ne savait pas, ni de combien de temps ces derniers continueraient à ne pas savoir. En général, ils exprimaient l'intention de rester six mois là où on les avait placés, assez pour économiser un peu d'argent et se débarrasser de la surveillance hospitalière, puis, ayant obtenu un certificat de travail, de trouver un emploi ailleurs, confiants cette fois que personne ne saurait rien de leur séjour dans un hôpital psychiatrique⁹⁷.

Une autre tactique consiste à faire passer les signes d'une déficience stigmatisée pour ceux d'un autre attribut dont le caractère stigmatique est moins grave. Ainsi, il semble que les débiles, de deux maux sociaux choisissant le moindre, essaient parfois de passer pour des malades mentaux⁹⁸. De même, il arrive qu'une personne qui entend mal se conduise délibérément de telle sorte qu'elle donne aux autres l'impression qu'elle est rêveuse, distraite, indifférente ou sujette à l'ennui, allant jusqu'à feindre un malaise ou des ronflements pour bien montrer l'impossibilité où elle se trouve de répondre à des questions calmement posées. Par ces traits de caractère elle justifie qu'elle n'entende pas sans qu'il soit nécessaire de lui imputer la surdité⁹⁹.

97. Quant à la fréquence avec laquelle les anciens malades passent par un tel cycle, voir les preuves qu'en apportent M. Linder et D. Landy : « Post-Discharge Experience and Vocational Rehabilitation Needs of Psychiatric Patients », *Mental Hygiene*, XLII (1958), p. 39.

98. Edgerton et Sabagh, *op. cit.*, p. 268.

99. Warfield, *Cotton in My Ears*, *op. cit.*, p. 21 et 29-30, in Wright, *op. cit.*, p. 23-24. On trouvera un exposé général dans Lemert, *Social Pathology*, *op. cit.*, p. 95, sous le titre : « Contrefaçons de rôles ».

Très souvent, l'individu discréditable délimite ses risques en divisant le monde en deux groupes : l'un, nombreux, auquel il ne révèle rien, et l'autre, restreint, auquel il dit tout et dont il espère le soutien. Pour l'assister dans sa mascarade, il choisit ceux qui, précisément, représenteraient pour lui le plus grand danger. A l'égard des gens qu'il connaissait intimement avant de contracter le stigmate, il lui est facile de « mettre à jour les rapports » par le biais d'entretiens confidentiels ; après quoi il peut, certes, se voir repoussé, mais en gardant sa réputation d'homme loyal et digne. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que ce mode de traitement de l'information est souvent celui que recommande un médecin, en particulier quand sa tâche l'amène à être le premier à révéler le stigmate. On voit ainsi des docteurs, ayant découvert un cas de lèpre, proposer que le secret reste entre eux, le malade et sa proche famille, discréction qui n'a peut-être d'autre but que de s'assurer la coopération durable du patient¹⁰⁰. D'autre part, à l'égard des relations post-stigmatisques qui en sont au-delà du point où la révélation aurait dû se faire, l'individu stigmatisé a le recours de monter une grande scène de confession chargée d'autant d'émotion qu'en exige la déloyauté de son premier silence, puis, doublement à la merci de l'autre par sa différence et sa malhonnêteté, de s'en remettre à sa pitié. Les récits ne manquent pas de ces scènes touchantes, et l'on a envie de comprendre pourquoi elles parviennent si bien à accumuler tant d'oubli et de pardon¹⁰¹. Il est certain que, parmi les facteurs qui en favorisent le succès, il y a la tendance du dissimulateur à sonder l'autre d'avance, afin de s'assurer que la révélation qu'il projette de lui faire n'entraînera pas une rupture totale des relations. Notons par ailleurs que l'individu stigmatisé est presque prédestiné à vivre de telles scènes : les nouvelles relations pas encore ancrées se laissent aisément décourager, ce qui

100. B. Rouché : « A Lonely Road », *Eleven Blue Men* (New York, Berkeley Publishing Corp., 1953), p. 122.

101. Voir, par exemple, chez Thomas, *op. cit.*, p. 134, la scène entre une prostituée enceinte et l'homme qui veut l'épouser alors qu'il ignore ce qu'elle est ; voir aussi chez Johnson, *op. cit.*, p. 204-205, la scène entre un Noir qui se fait passer pour Blanc et la jeune fille blanche qu'il désire épouser.

rend au début l'honnêteté risquée, et fait que l'on préfère souvent s'en abstenir.

Comme nous l'avons laissé entendre, celui qui est en position de faire chanter un individu blâmable est tout aussi bien en mesure de l'aider à préserver son secret ; qui plus est, il a souvent toutes les raisons de le faire. Ainsi, il est fréquent que les directeurs des lieux de plaisir fassent respecter une politique destinée à protéger l'intimité des époux en rupture de ban qui viennent jouer ou séjourner chez eux. Les souteneurs ont parfois la même délicatesse :

Les hommes [les souteneurs] louaient des chambres dans des hôtels respectables, au premier étage, au-dessus du couloir d'entrée, si bien que leurs clients pouvaient monter par l'escalier sans être vus du liftier ni du réceptionniste¹⁰².

Tout comme leurs consœurs :

Lorsque leurs clients sont des gens éminents, les filles n'aiment pas les décrire ni les nommer, même dans les conversations qu'elles ont entre elles¹⁰³.

Ou encore, voici ce qu'on lit du rôle d'un coiffeur dans une maison close de « première classe » :

En fait, « Charlie » était plus qu'un artiste : il était l'ami sincère de chaque fille de la maison, entendait des confidences que les autres recevaient rarement et donnait beaucoup d'avis sensés. De plus, chez lui, sur Michigan Avenue, il recevait le courrier de celles qui cachaient leur profession à leurs parents et leurs amis, et son appartement servait d'endroit où elles pouvaient rencontrer leurs proches lorsqu'ils débarquaient à l'improviste à Chicago¹⁰⁴.

D'autres exemples apparaissent dans les couples où l'un fait partie d'une catégorie stigmatisée dont l'autre est membre honoraire. On voit ainsi des cas où l'époux

102. Stearn, *Sisters of the Night*, *op. cit.*, p. 13.

103. H. Greenwald, *The Call Girl* (New York, Ballantine Books, 1958), p. 24.

104. Madeleine, *op. cit.*, p. 71.

(l'épouse) d'un (d'une) alcoolique l'aide à dissimuler son vice. La femme d'un cœlotoomisé peut vérifier avec lui qu'il ne sent pas¹⁰⁵, allant jusqu'à être postée dans la maison pour intercepter les appels téléphoniques et les coups de sonnette, en sorte que l'irrigation n'ait pas à s'interrompre¹⁰⁶.

Une femme dont la bonne audition n'est qu'apparente reçoit ainsi l'aide de son mari :

Sa gentillesse était merveilleuse et, dès le moment où nous étions devenus amoureux l'un de l'autre, il avait su instinctivement m'aider à camoufler mes blancs et à racheter mes méprises. Il avait une voix claire et sonore. Je n'avais jamais l'impression qu'il l'élevait, mais j'entendais toujours ce qu'il disait ; du moins, il me le laissait croire. Quand nous étions avec des gens, il me surveillait et, chaque fois qu'il voyait que je pataugeais, il m'a aidait par quelques indications discrètes à ne pas me noyer dans le flot de la conversation¹⁰⁷.

Ajoutons que, non contents d'assister l'individu discréitable dans sa mascarade, ses intimes peuvent encore pousser leur office secourable au-delà de ce qu'il en connaît. Ils constituent alors pour lui un véritable cercle protecteur, qui l'amène à se croire accepté comme une personne normale plus qu'il ne l'est réellement. Par suite, ils apparaissent plus conscients que lui de sa différence et de ses problèmes. On voit donc l'inadéquation dans un tel cas de l'idée selon laquelle le maniement du stigmate ne concerne que celui qui en souffre et ceux qu'il ne connaît pas.

Il est d'autre part assez intéressant de remarquer qu'en bien des occasions ceux qui partagent un stigmate et font semblant peuvent compter les uns sur les autres, nouvel exemple du fait que les personnes éventuellement les plus dangereuses sont bien souvent les meilleurs appuis. Ainsi, quand un homosexuel en aborde un autre, il peut arriver que les normaux qui assistent à l'action ne

105. Orbach *et al.*, *op. cit.*, p. 163.

106. *Ibid.*, p. 153.

107. Warfield, *Keep Listening*, *op. cit.*, p. 21.

s'aperçoivent en aucune façon qu'il se passe quelque chose qui sort de l'ordinaire :

Si l'on observe très soigneusement ce qui se passe dans un bar « réservé », et que l'on sait quoi observer, on finit par s'apercevoir que certains communiquent apparemment sans échanger aucune parole, mais seulement des regards — mais pas le genre de regards rapides que s'accordent ordinairement les hommes¹⁰⁸.

La même coopération se rencontre entre individus stigmatisés qui se connaissent personnellement. Ainsi, il est fréquent que d'anciens malades mentaux, s'étant connus à l'hôpital, n'entretiennent ensuite leur relation qu'avec tact et prudence. Si, par exemple, l'un se trouve en compagnie de normaux au moment de la rencontre, ils peuvent faire mutuellement semblant de ne pas se reconnaître. Lorsqu'ils échangent malgré tout un salut, c'est souvent avec discréction : sans révéler le contexte de leur première rencontre et en laissant à celui dont la situation est la plus délicate le privilège de fixer à son gré le moment de la reconnaissance et la durée de l'échange qui s'ensuit. Bien entendu, les anciens malades mentaux ne sont pas seuls à agir ainsi :

Il existe chez les *call-girls* professionnelles un code qui régit leurs rapports avec leurs clients. Par exemple, la coutume veut qu'une *call-girl* n'ait jamais l'air de connaître un client qu'elle rencontre en public, à moins qu'il ne la salue le premier¹⁰⁹.

Lorsqu'une telle discréction n'est pas respectée, il faut parfois s'attendre à ce que l'individu ainsi discréité mène une action disciplinaire énergique, comme le montre Reiss dans son article sur les rapports entre homosexuels et bandes de jeunes, en citant l'un de ses informateurs :

108. E. Hooker : « The Homosexual Community », article non publié lu devant le 14^e Congrès international de psychologie appliquée, Copenhague, 14 août 1961, p. 8. Une telle rencontre de regards possède une structure complexe qui inclue une reconnaissance cognitive mutuelle des identités sociales (mais non des identités personnelles) ; on y décèle également une intention sexuelle et, parfois, un contrat tacite.

109. Greenwald, *op. cit.*, p. 24.

« Je me baladais dans la rue avec ma nana, et y a ce pédé avec qui j'avais été une fois qui passe en bagnole, et il se met à me siffler et il m'appelle : "Salut, mon chou". (...) Ça m'a rendu dingue (...), alors j'ai été trouver les mecs et on s'est planqué pour le choper et puis on lui a bourré la gueule qu'il avait plus envie d'y revenir. (...) Je vais pas me laisser faire comme ça par une tante¹¹⁰. »

On peut également s'attendre à ce que le maintien délibéré d'une certaine distance constitue un procédé stratégique fréquemment employé par celui qui fait semblant, et qui, dans ce cas, agit à peu près, quoique pour des raisons légèrement différentes, comme l'individu déjà discrédité : repoussant les avances amicales, il évite les confidences qui s'ensuivraient obligatoirement ; distendant les relations, il s'assure d'une certaine solitude, car, nous l'avons dit, plus on passe de temps avec quelqu'un et plus des événements imprévus et révélateurs risquent de se produire. L'activité protectrice à laquelle se livrent les femmes de malades mentaux est un bon exemple :

Mais j'ai coupé avec tous nos autres amis [hormis cinq qui « savent »]. Je ne leur ai pas dit que je quittais l'appartement et j'ai fait débrancher le téléphone sans le dire à personne, ce qui fait qu'ils ne savent plus comment me toucher¹¹¹.

Je ne me suis pas montrée trop aimable avec les gens au bureau, parce que je ne veux pas qu'ils sachent où se trouve mon mari. Je me dis que, si j'étais trop aimable, alors ils se mettraient à me poser des questions, et moi, peut-être, je me mettrais à raconter, et je crois vraiment que c'est mieux que le moins de gens possibles connaissent la vérité sur Joe¹¹².

En gardant ainsi ses distances, l'individu discréditable parvient du même coup à limiter les tendances qu'ont les autres à se construire une image de lui. Ou bien, s'il choisit d'habiter une région à population mobile, il

110. A. J. Reiss, Jr. : « The Social Integration of Queers and Peers », *Social Problems*, IX (1961), p. 118.

111. Yarrow, Clausen et Robbins, *op. cit.*, p. 36.

112. *Ibid.*

peut restreindre la continuité de ses fréquentations. Ou encore, en s'établissant en un lieu isolé de ceux qu'il fréquente ordinairement, introduire une coupure dans sa biographie ; soit délibérément, comme la mère célibataire qui va accoucher dans un autre Etat, ou l'homosexuel originaire d'une petite ville qui part pour New York, Los Angeles ou Paris à la recherche d'une certaine anonymité ; soit involontairement, comme le malade mental qui s'aperçoit avec bonheur que son lieu d'internement est éloigné de sa ville et l'isole donc relativement de ses fréquentations habituelles. Enfin, en restant enfermé sans répondre au téléphone ni aux coups de sonnette, l'individu discréditable peut se couper de la plupart des contacts qui intégreraient sa disgrâce à sa biographie, telle que les autres la possèdent¹¹³.

Il nous reste maintenant à envisager une dernière possibilité, qui annule toutes les autres : l'individu se dévoile volontairement et modifie radicalement sa position, de l'obligation de manier une information délicate passant à la nécessité de contrôler une situation sociale gênante, de personne discréditable devenant personne discréditée. Ensuite, dès lors que cet individu secrètement stigmatisé s'est révélé, il lui est bien entendu loisible de se livrer à l'une quelconque des activités adaptatives que nous avons citées, ressource qui ne manque pas d'expliquer en partie sa démarche.

Parmi les divers procédés de divulgation, l'un consiste à arborer un symbole de stigmate, signe très visible qui annonce partout l'imperfection. C'est ainsi que des sourds se servent encore d'un cornet acoustique¹¹⁴ ; que des personnes presque aveugles marchent ostensiblement avec une canne blanche télescopique ; que des femmes juives portent une étoile de David en pendentif. Cela dit, il convient de noter que certains de ces symboles, tel le macaron des Chevaliers de Christophe Colomb qui indique que son porteur est catholique, loin de s'offrir comme le dévoilement d'un stigmate, entendent au contraire attester l'appartenance à une organisation qui, en elle-

113. On trouvera un exemple, où une femme dissimule ainsi une grossesse illégitime, dans H. M. Hughes, *op. cit.*, p. 53 et suiv.

114. Barker et al., *Adjustment to Physical Handicap and Illness*, *op. cit.*, p. 241.

même, ne veut rien impliquer de semblable. En outre, un tel procédé n'est pas sans servir toutes sortes de militanismes, car, faisant de lui-même un symbole, l'individu garantit sa coupure d'avec la société des normaux. La façon dont les membres d'une secte juive de New York se présentent en public en donne un exemple :

Les *obgehitene Yiden*, les « Juifs gardiens », se composent de ces juifs que l'on dit ultra-orthodoxes et qui, non contents d'observer le *Chulhan Aruch* dans ses moindres détails, le font de la manière la plus méticuleuse et la plus zélée. Ils accomplissent tous les commandements et les préceptes avec le plus grand soin. Ils se rendent ouvertement identifiables en tant que juifs, et c'est uniquement dans cette intention qu'ils portent la barbe et /ou les habits traditionnels : la barbe afin que « leur visage porte l'image de Dieu » ; les vêtements traditionnels afin de « s'abstenir de tout péché »¹¹⁵.

Les symboles de stigmate ont pour particularité d'être continûment perceptibles. Mais il existe aussi des procédés de divulgation plus souples. L'indice du stigmate est souvent présenté fugitivement — par une gaffe délibérée, volontairement une maladresse devant des nouveaux venus afin de les informer de son infirmité¹¹⁶. Il y a en outre une « étiquette de la divulgation » telle que l'individu admet son imperfection d'un ton détaché qui suppose que les interlocuteurs sont bien au-dessus de ces questions, tout en les empêchant de s'enferrer en montrant qu'ils ne le sont pas. C'est ainsi que le juif « bien » ou l'ancien malade mental attendent le « moment propice » dans une conversation pour glisser calmement : « Ma foi, d'être juif m'a permis de sentir que... » ou bien « Ayant su par moi-même ce que c'est que d'être un malade mental, je peux... ».

Nous avons vu plus haut que l'apprentissage du faux-semblant constitue l'une des phases de la socialisation de l'individu stigmatisé, en même temps qu'un tournant

115. S. Poll. *The Hasidic Community of Williamsburg* (New York, Free Press of Glencoe, Inc., 1962), p. 25-26.
116. Rigman, *op. cit.*, p. 143.

de son itinéraire moral. Mais il convient de ne pas oublier que, parfois, l'individu stigmatisé en vient à sentir qu'il devrait être au-dessus de cela, et que, s'il parvient à s'accepter et à se respecter tel qu'il est, il n'aura plus aucun besoin de cacher son imperfection. Il arrive donc qu'ayant laborieusement appris la dissimulation, l'individu poursuive en la désapprenant. C'est alors que la divulgation volontaire entre dans l'itinéraire moral dont elle marque l'une des étapes. Ajoutons que, dans les autobiographies de personnes stigmatisées, c'est typiquement cette étape qui est décrite comme étant la dernière, celle de la maturité et de la complète adaptation, sorte d'état de grâce que j'essaierai d'analyser plus loin.

Les couvertures

Nous avons nettement distingué entre la situation de l'individu discrédité, forcé de s'accommoder d'une tension, et celle de l'individu discréditable, obligé de contrôler une information. Néanmoins, si l'on considère les techniques d'ajustement qu'emploient tous les stigmatisés, il convient de réunir ces deux cas. La différence passe désormais entre la visibilité et l'importunité.

C'est un fait qu'un individu disposé à admettre qu'il possède un stigmate (parce que celui-ci est connu de tous ou immédiatement visible) peut néanmoins faire tous ses efforts pour l'empêcher de trop s'imposer. Son but est alors de réduire les tensions, autrement dit, d'aider les autres et lui-même à détourner l'attention furtive qu'ils portent au stigmate et, par là, à s'engager spontanément dans le contenu officiel de l'interaction. Or, les moyens utilisés pour ce faire apparaissent tout à fait semblables à ceux du faux-semblant, voire, dans certains cas, identiques, tant il est vrai que ce qui dissimule la réalité à ceux qui l'ignorent peut servir à l'adoucir pour ceux qui la connaissent. C'est ainsi qu'on voit une jeune fille qui se déplace parfaitement sur sa jambe de bois se servir de béquilles ou d'un membre ingénieux mais manifestement artificiel dès qu'elle est en compagnie¹¹⁷. Nous

117. Baker, *op. cit.*, p. 193.

nommerons *couvertures* de tels procédés. Beaucoup, qui essaient rarement de faire semblant, s'efforcent ordinairement de se couvrir.

Parfois, la couverture se justifie par le fait que l'individu se préoccupe de satisfaire à certains critères indûment menacés par son stigmate. Ainsi, on distingue parmi les aveugles ceux qui sont en outre affligés d'un défigurement partiel touchant la région des yeux. Par suite, les lunettes noires qui servent parfois à avouer volontairement une cécité peuvent permettre en même temps de couvrir une laideur : révélant qu'on n'y voit pas, elles évitent d'être vu :

Il me paraît, en toute conscience, que la condition des aveugles est suffisamment évidente sans que s'y ajoute encore un facteur esthétique. Je ne conçois rien qui agraverait autant la tragédie d'un aveugle que le sentiment que, luttant pour recouvrer la vision, il aurait perdu non seulement le combat, mais encore l'intégrité de son aspect¹¹⁸.

De même, dans la mesure où la cécité provoque une apparence de maladresse, on assiste souvent à un effort particulier pour réapprendre l'habileté motrice, pour retrouver « l'aisance, la grâce et la précision de tous les mouvements que le monde des voyants considère comme "normaux"¹¹⁹ ».

Par ailleurs, l'effort de couverture s'applique aussi à limiter l'étalement des imperfections directement assimilées à la présence du stigmate. Ainsi, un individu très myope, bien qu'il sache que les autres connaissent son infirmité, peut toutefois hésiter à lire en leur présence, parce que cela l'obligerait à porter le livre à quelques centimètres de ses yeux, lui donnant le sentiment de rendre trop flagrant son état de quasi-cécité¹²⁰. Ce type de couverture, il faut le noter, constitue un aspect important des techniques d'« assimilation » qu'emploient les membres des minorités ethniques : l'intention que recouvrent des procédés

tels que le changement du nom ou de la forme du nez n'est pas seulement de faire semblant, mais aussi de limiter au possible la façon dont un attribut évident s'impose à l'attention de l'entourage, avec une importunité qui empêche de l'oublier aisément.

Mais l'expression la plus intéressante des efforts de couverture est sans doute celle qui a trait à l'organisation des situations sociales. Nous l'avons dit, tout ce qui interfère directement avec l'étiquette et les mécanismes de la communication constitue pour l'interaction une entrave permanente qu'il est difficile de négliger réellement. Par suite, les individus affligés d'une tare, surtout s'il s'agit d'un handicap physique, sont souvent obligés d'apprendre les structures de l'interaction s'ils veulent découvrir selon quelles lignes ils doivent se recomposer une conduite afin de minimiser l'importunité de leur stigmate. À considérer leurs efforts, il arrive donc que l'on relève certains traits des interactions qui, sans cela, sembleraient trop naturels pour qu'on les remarque.

C'est ainsi que les personnes qui entendent mal apprennent à parler avec la force que leurs auditeurs estiment appropriée à la situation, et savent en outre se tenir prêtes pour ces moments critiques où le maintien de convenances requiert précisément une oreille fine :

Frances avait inventé des techniques compliquées afin de s'en tirer au mieux en protégeant son secret lorsqu'elle était à une table aux moments d'« accalmie », quand elle assistait aux matches de football, pendant les entractes des concerts, au bal, etc. Mais elles ne servaient qu'à la rendre plus inquiète, et par suite plus prudente, et donc plus inquiète. Ainsi, Frances avait inscrit noir sur blanc que, lors des repas, elle devait 1) s'asseoir à côté de quelqu'un qui parlait fort ; 2) s'étouffer, tousser ou avoir le hoquet lorsque quelqu'un lui posait une question directe ; 3) prendre elle-même la direction de la conversation, demander à un convive de raconter une histoire qu'elle avait déjà entendue, poser des questions dont elle connaissait les réponses¹²¹.

118. Chevigny, *op. cit.*, p. 40-41.

119. *Ibid.*, p. 123.

120. Cr'ddle, *op. cit.*, p. 47.

121. Condensé de Warfield, *Cotton in My Ears*, *op. cit.*, p. 36, in Wright, *op. cit.*, p. 49.

STIGMATE

De même, certains aveugles apprennent à regarder leur interlocuteur dans les yeux, car cet acte, en dépit de son inutilité, les retient de fixer le vide, de baisser la tête et, d'une façon générale, de violer involontairement le code des signaux d'attention qui structure l'interaction verbale¹²².

3. alignement sur le groupe et identité pour soi

La nature des identités sociale et personnelle, que nous nous sommes efforcé jusqu'à présent de distinguer, n'est pleinement compréhensible que si, les ayant regroupées, on les oppose toutes deux à ce qu'Erikson et d'autres ont nommé l'identité « pour soi », l'identité « sentie », c'est-à-dire le sentiment subjectif de sa situation et de la continuité de son personnage que l'individu en vient à acquérir par suite de ses diverses expériences sociales.

Avant tout, l'identité personnelle et l'identité sociale d'un individu ressortissent au souci qu'ont les autres de le définir. Et même, pour ce qui est de la première, il est fréquent qu'un tel souci se manifeste dès avant la naissance et perdure après la mort de la personne concernée, alors donc qu'il ne saurait être question pour elle de sentiments, d'identité ou autres. A l'inverse, l'identité pour soi est avant tout une réalité subjective, réflexive, nécessairement ressentie par l'individu en cause¹. Ainsi, le criminel qui se couvre d'un pseudonyme se détache de son identité personnelle ; mais si, ce faisant, il conserve les initiales ou un autre aspect de son vrai nom, c'est qu'il se laisse entraîner par le sentiment de son identité pour soi². Certes, l'individu se sert pour édifier son image de lui-même des mêmes matériaux que les autres ont déjà

1. La typologie tripartite de l'identité employée dans cet ouvrage omet de spécifier l'expression « s'identifier à », qui possède communément deux significations : prendre part par procuration à la situation de quelqu'un dont le sort a éveillé notre sympathie ; intégrer certains aspects d'une autre personne à la formation de sa propre identité pour soi. L'expression « être identifié à » peut comporter ces mêmes significations psychologiques, mais elle sert en outre à désigner la catégorie sociale dont le caractère présumé est imputé au sujet en tant que partie de son identité sociale.

2. Hartman, *op. cit.*, p. 54-55.

122. Chevigny, *op. cit.*, p. 51.

utilisés pour lui bâtir une identification sociale et personnelle. Il n'en exerce pas moins une grande liberté quant au style de la construction³.

Le concept d'identité sociale nous a permis d'envisager la stigmatisation. Avec celui d'identité personnelle, nous avons étudié le rôle que joue le contrôle de l'information dans le maniement du stigmate. Maintenant, grâce à cette notion de l'identité pour soi, nous pouvons analyser ce que l'individu ressent à l'égard de son stigmate et de ce qu'il en fait, non sans prêter une attention particulière aux divers conseils qu'il reçoit en cette matière.

L'ambivalence

Puisque l'individu stigmatisé vivant dans notre société y acquiert inévitablement certains critères d'identité qu'il s'applique à lui-même même s'il échoue à s'y conformer, il ne peut qu'éprouver un sentiment d'ambivalence à l'égard de sa propre personne. Nous en avons déjà parlé lorsque nous avons décrit les fluctuations de son identification à ses compagnons d'infortune. Mais ce n'est pas là l'unique expression de cette ambivalence.

L'individu stigmatisé fait montre d'une tendance à hiérarchiser les « siens » selon le degré de visibilité et d'importunité de leur stigmate. Envers ceux qui sont plus évidemment atteints que lui, il a souvent la même attitude que les normaux adoptent à son égard. C'est ainsi qu'à les en croire, les personnes dures d'oreille sont tout sauf sourdes, et les gens qui y voient mal tout sauf aveugles⁴. Or, c'est précisément par ces attitudes envers ses semblables moins favorisés, rapprochement ou bien rejet, que l'individu trahit le plus clairement ses oscillations.

Lié à cette hiérarchisation plus ou moins renégate, il y a le problème des alliances : l'individu va-t-il choisir ses amis, ses partenaires sexuels ou son conjoint au sein

de son groupe ou bien « de l'autre côté » ? Voici ce qu'en dit une jeune fille aveugle :

Avant — il y a quelques années —, je me disais que j'aimerais beaucoup mieux sortir avec un homme qui y voit qu'avec un aveugle. Et puis, j'ai eu pas mal de relations, et peu à peu mes sentiments là-dessus ont évolué. J'attache de l'importance à la façon dont un aveugle peut comprendre un autre aveugle, et maintenant, je saurais estimer un aveugle pour ses qualités et je serais heureuse de la compréhension qu'il m'apporterait⁵.

Certains de mes amis y voient et d'autres sont aveugles. D'une certaine façon, ça me paraît tout à fait naturel — je ne comprends pas comment on pourrait arranger les relations humaines comme ci plutôt que comme ça⁶.

Il est à supposer que, plus l'individu stigmatisé s'allie avec les normaux, plus il en vient à se concevoir en termes non stigmatiques, sauf dans certains contextes où c'est apparemment l'inverse qui se vérifie.

Allié ou non à ses semblables, l'individu stigmatisé manque rarement à manifester l'ambivalence de ses identifications lorsqu'il voit l'un de ceux-ci exhiber, sur le mode baroque ou pitoyable, les stéréotypes négatifs attribués à sa catégorie. Car, en même temps que, partisan des normes sociales, il est dégoûté par ce qu'il voit, il s'y sent retenu par son identification sociale et psychologique avec le coupable, de telle sorte que la répulsion se transforme en honte, et la honte en mauvaise conscience de l'éprouver. Bref, il lui est aussi impossible d'épouser son groupe que de s'en séparer⁷. (D'où les tentatives d'« épurement » par lesquelles l'individu stigmatisé s'efforce non seulement de « normifier » sa conduite, mais aussi d'amender celle de certains de ses pairs⁸. Et c'est peut-être lorsqu'un stigmatisé, se trouvant « avec » un

5. Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 187.

6. *Ibid.*, p. 188.

7. Voir Jean-Paul Sartre, *Réflexions sur la question juive* (Gallimard, Idées).

8. M. Seeman : « The Intellectual and the Language of Minorities », *American Journal of Sociology*, LXIV (1958), p. 29.

normal, vient à croiser l'un de ces éléments déplaisants de son groupe que l'ambivalence s'exprime avec le plus d'acuité⁹.

On ne saurait donc s'étonner qu'une telle ambiguïté du sentiment d'identité se traduise explicitement dans ce qu'écrivent, disent ou jouent les représentants du groupe. C'est ainsi que l'humour littéraire ou théâtral des stigmatisés est fait d'une ironie bien particulière. Caricatures, plaisanteries, histoires traditionnelles étalement comiquement les faiblesses de personnages stéréotypés, en même temps d'ailleurs qu'elles nous montrent ces demi-héros mouchant innocemment des normaux de haut rang¹⁰. Et, lorsqu'ils parlent sérieusement, les représentants du groupe n'expriment pas autre chose que cette même aliénation.

Le conseil du professionnel

Nous avons dit que l'individu stigmatisé se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part. On comprend donc qu'habité par une contradiction aussi fondamentale, il s'efforce de trouver une issue à son dilemme, ne serait-ce que pour rencontrer enfin une doctrine qui donne un sens cohérent à sa situation. La conséquence dans notre société est que l'individu, outre ses tentatives personnelles pour se modeler un tel code, se voit entouré de professionnels qui viennent lui prêter leur assistance — laquelle se limite parfois à raconter leur vie et comment ils s'en sont sortis.

Ces codes ainsi proposés, explicitement ou non, à l'individu stigmatisé comportent en général un certain nombre de points classiques. Le premier est la façon la plus souhaitable de se dévoiler ou, au contraire, de dissimuler.

9. On lira dans Criddle, *op. cit.*, p. 71-74, un épisode intéressant où, dans une vente de charité, un jeune homme presque aveugle rencontre une jeune fille qui l'est tout à fait, et réagit de façon mêlée.

10. Voir, par exemple, J. Burma : « Humor as a Technique in Race Conflict », *American Sociological Review*, XI (1946), p. 710-715.

(Ainsi, l'ancien malade mental se voit souvent conseiller de cacher comme il convient son stigmate aux gens qu'il connaît superficiellement, mais d'avoir, en revanche, une confiance suffisante en sa santé recouvrée et assez de foi en la nature médicale, et non morale, de ses errements passés pour les révéler à sa femme, à ses amis intimes et à son patron.) On lui explique en outre : les recettes utiles en cas de situation délicate ; le soutien qu'il lui convient d'apporter aux siens ; de quelle façon il peut se permettre de fraterniser avec les normaux ; les préjugés qui doivent le faire tiquer et ceux qu'il lui faut attaquer ouvertement ; dans quelle mesure il est en droit de se présenter comme une personne aussi normale que quiconque et, en même temps, en droit de réclamer un traitement quelque peu différent ; ce qui, chez les siens, devrait être pour lui un objet de fierté ; jusqu'où il peut aller pour « affronter » sa différence.

Malgré leur diversité, les codes, les lignes de conduite proposées aux personnes affligées d'un certain stigmate s'accordent très généralement sur quelques thèmes, d'ailleurs contradictoires. L'individu stigmatisé est presque toujours prévenu contre la tentation du faux-semblant intégral. (Il est vrai que l'on voit mal comment quiconque, si ce n'est le confesseur anonyme, pourrait s'en faire l'avocat public.) On l'avertit de ne pas trop reprendre à son compte les attitudes dépréciatives des autres à son égard. On s'efforce en outre de le détourner de toute « bouffonisation¹¹ » qui l'amènerait à danser complaisamment devant les normaux la ronde des défauts attribués à ses semblables, figeant ainsi une situation vécue en un rôle clownesque :

J'ai appris aussi que l'infirmé doit prendre garde à ne pas agir différemment de ce que les autres attendent. Et, par-dessus tout, ils attendent de lui qu'il soit infirme : invalide et impuissant ; leur inférieur ; et, s'il ne répond pas à leur attente, leur malaise les rend

11. Ce terme est repris d'A. Broyard : « Portrait of the Inauthentic Negro », *Commentary*, X (1950), p. 59-60. Il implique un effort conscient, parfois désigné du terme de « personification », pour jouer parfaitement le rôle en question. A propos des Noirs qui personnifient le Noir, voir Wolfe, *op. cit.*, p. 203.

soupçonneux. C'est assez étrange à dire, mais l'infirme est obligé de jouer le rôle de l'infirme, de la même façon que beaucoup de femmes doivent se contenter d'être ce que les hommes veulent qu'elles soient, rien que des femmes ; et les Noirs ont souvent à jouer les clowns devant la race blanche « supérieure », afin que la vue de son frère noir n'effraie pas l'homme blanc. J'ai connu une naine qui constituait un exemple réellement pathétique de cette réalité. Elle était très petite, environ un mètre vingt, et d'une éducation raffinée. Malgré cela, devant les gens, elle prenait grand soin de n'être rien d'autre que « la naine », et elle jouait le rôle du bouffon avec ce rire moqueur et ces gestes vifs et comiques qui n'ont cessé d'être le propre de ses pareils depuis les cours du Moyen Age. Ce n'est que lorsqu'elle se trouvait avec des amis qu'elle osait enfin rejeter son capuchon et ses clochettes et se montrer la femme qu'elle était en réalité : intelligente, triste et très seule¹².

En même temps, et à l'inverse, on lui déconseille toute « normification¹³ » et on l'incite à avoir de la répugnance pour ceux de ses semblables qui, sans faire vraiment un secret de leur stigmate, le recouvrent précautionneusement et prennent bien soin de montrer que, malgré les apparences, ils sont tout à fait sains, tout à fait généreux, tout à fait sobres, tout à fait virils, tout à fait capables de durs travaux et d'exercices éprouvants, bref : d'honorables déviants, de braves gens comme nous tous, quelle que soit la réputation faite à leur sorte¹⁴.

Il est clair, ou devrait l'être, que les codes de conduite ainsi préconisés apportent à l'individu stigmatisé non seulement une plate-forme politique, non seulement des conseils quant à la meilleure façon de traiter autrui, mais en outre des recettes pour adopter l'attitude qui convient envers lui-même. Ne pas suivre le code, c'est s'illusionner, s'égarer ; s'y conformer, c'est montrer à la fois son étioffe

12. Carling, *op. cit.*, p. 54-55.

13. Lewin, *op. cit.*, p. 192-193, emploie ici l'expression : « chauvinisme négatif » ; Broyard, *op. cit.*, p. 62, parle d' « inversion de rôle ». Voir aussi Sartre, *op. cit.*

14. Pour les juifs, voir Sartre, *op. cit.*; pour les Noirs, voir Broyard, *op. cit.*, pour les intellectuels, voir Seeman, *op. cit.*; pour les Japonais, voir M. Grodzins : « Making Un-Americans », *American Journal of Sociology*, LX (1955), p. 570-582.

et sa valeur, deux qualités spirituelles qui se combinent pour produire ce que l'on nomme l' « authenticité¹⁵ ».

Ce souci d'adhérer à un code entraîne deux conséquences principales. En premier lieu, il arrive que tous ces conseils de conduite aient pour résultat de pousser l'individu stigmatisé à se transformer en critique de la scène sociale, en observateur des relations humaines. Il est alors souvent tenté de parenthétiser les interactions sociales ordinaires, afin de rechercher en leur sein ce qu'elles peuvent contenir de thèmes généraux. Il devient « conscient de la situation », dans le temps où les normaux s'engagent spontanément *dans* cette situation, qui, par elle-même, n'est pour eux qu'un arrière-plan négligeable. Une telle extension de la conscience chez le stigmatisé est encore renforcée par sa vigilance particulière, bien supérieure à celle des normaux, pour les aléas de son acceptation et de son éventuelle mise à nu¹⁶.

D'autre part, les conseils adressés à l'individu stigmatisé traitent souvent des parties de son être qu'il ressent comme les plus privées et les plus honteuses ; il voit ses plaies les plus enfouies touchées et examinées avec ce détachement clinique actuellement à la mode en littérature¹⁷. Les romans lui présentent des débats intenses sur la position de tel personnage, suivis de crises de cons-

15. Il convient de noter à propos de la littérature sur l'authenticité que, toute moraliste qu'elle est, puisqu'elle s'intéresse à la façon dont l'individu devrait se conduire, elle ne s'en présente pas moins comme un effort d'analyse impartiale et dépourvue de passion, dans la mesure où elle prétend décrire des attitudes réalistes. Et il est de fait que, jusqu'à présent, cette littérature constitue la meilleure source de données neutres sur les problèmes d'identité. Pour des commentaires critiques, voir I. D. Rinder et D. T. Campbell : « Varieties of Inauthenticity », *Phylon*, 4^e trimestre, 1952, p. 270-275.

16. Ce n'est là qu'un aspect du sort général de l'individu stigmatisé, contraint, à la différence des normaux, de voir toute son existence mise en carte. C'est ainsi que, s'il parvient à trouver un emploi et à fonder une famille, on dit de lui qu'il « a su faire quelque chose de sa vie ». De même, quelqu'un qui épouse une personne affligée d'un stigmate « gâche sa vie ». Tout cela est encore aggravé par le fait qu'il devient parfois un « cas » pour les assistantes sociales et autres employés au bien-être, statut qu'il conserve pour le restant de ses jours. Pour l'attitude d'un aveugle face à cette situation, voir Chevigny, *op. cit.*, p. 100.

17. Les écrits récents de James Baldwin en sont un bon exemple quant aux Noirs, de même que le livre de Chevigny, *My Eyes Have a Cold Nose*, pour ce qui est des aveugles.

cience décisives. Ses fantasmes d'humiliation par les normaux et de revanche définitive lui sont renvoyés, concentrés et reliés. La réalité la plus intime et la plus gênante se révèle donc tout à coup la plus collective, en même temps qu'il s'avère que les sentiments les plus profonds du stigmatisé sont précisément de l'étoffe dont sont faits les récits bien ordonnés des membres de sa catégorie doués pour le verbe. Par suite, comme ce qui est accessible aux stigmatisés nous l'est nécessairement, de telles publications évitent rarement de soulever le problème de la divulgation, voire de la trahison, même s'il est vrai que leur effet ultime est sans doute bénéfique.

L'alignement sur le groupe

Quoique toutes ces philosophies, ces recettes de vie passent pour exprimer le point de vue personnel de l'individu stigmatisé, l'analyse montre à l'évidence que quelque chose d'autre leur donne forme. Ce quelque chose d'autre, ce sont les groupes, au sens large d'ensembles d'individus pareillement situés, et il ne saurait en aller autrement, dans la mesure où ce que l'individu est, ou pourrait être, dérive de la place qu'occupe sa catégorie au sein de la structure sociale.

L'un de ces groupes n'est autre que l'agrégat que forment les compagnons d'infortune de l'individu stigmatisé ; agrégat dont les porte-parole affirment qu'il est, et lui seul, le véritable groupe, celui auquel on appartient *naturellement*¹⁸. Toutes les autres catégories, tous les autres groupes dont l'individu fait nécessairement partie par ailleurs sont donc implicitement considérés comme n'étant pas en réalité les siens : il n'est pas réellement l'un de ceux-là. Par suite, le vrai « groupe » de l'individu, c'est l'agrégat de ceux contraints d'endurer les mêmes privations à cause du même stigmate ; c'est, en fait, la catégorie apte à le discréditer.

18. Il s'ensuit que Lewin, *op. cit.*, par exemple, peut décrire le phénomène qu'il nomme « haine de soi » sans provoquer de confusion, quoiqu'il entende par là, non la haine de l'individu pour lui-même (qui est pour Lewin une conséquence fréquente), mais sa haine pour le groupe où il se voit consigné par son stigmate.

Dans ce contexte, le caractère que l'individu se voit autorisé est engendré par les relations qu'il a avec ceux de sa sorte : loyal et authentique s'il va vers son groupe ; veule et stupide s'il s'en détourne¹⁹. Nous avons là, à n'en pas douter, l'illustration évidente d'un thème sociologique fondamental : la nature d'un individu, que nous lui imputons et qu'il s'attribue, est engendrée par la nature de ses affiliations.

Comme de juste, ceux qui soutiennent professionnellement le point de vue de leur groupe vont souvent jusqu'à défendre une ligne militante et chauvine, voire une idéologie sécessionniste. Les contacts mixtes sont alors pour l'individu stigmatisé qui s'engage dans cette voie l'occasion de célébrer les mérites et les contributions présumés de ceux de sa sorte. Il n'est pas rare non plus qu'il affiche des attributs stéréotypés qu'il lui serait aisément de couvrir. C'est ainsi que l'on voit des juifs de seconde génération entrelarder avec agressivité leur discours d'expressions et d'intonations juives, et des homosexuels militants se montrer patriotiquement efféminés dans les lieux publics.

19. Les sociologues ne sont pas les derniers à exhorter l'individu stigmatisé à se montrer loyal envers son groupe. Ainsi, Riesman, dans « Marginality, Conformity, and Insight », *Phylon*, 3^e trimestre, 1953, p. 251-252, décrivant comment un sociologue, un Américain ou un professeur d'université peuvent se laisser séduire au point d'accepter pour eux-mêmes des compliments qui sont une insulte à leur groupe, rapporte cette histoire : « Moi-même, je me rappelle avoir une fois déclaré à une femme avocat qu'elle était moins criarde et moins agressive que bien d'autres Portia que j'avais connues, et je regrette beaucoup qu'elle l'ait pris pour un compliment, acceptant ainsi de trahir ses consœurs du barreau. » D'un point de vue sociologique, il est clair que l'individu, pris dans diverses situations sociales, entend autant d'appels différents lui désigner chaque fois le groupe auquel il appartient vraiment. Mais il est d'autres questions moins évidentes. Ainsi, pourquoi interdire à l'individu qui a déjà considérablement souffert par son stigmate de faire semblant ? Serait-ce pour respecter la règle qui veut que, moins l'on a, moins l'on doit essayer d'avoir ? Et s'il est mauvais pour le présent comme pour l'avenir de rabaisser les personnes affligées de tel stigmate, pourquoi est-ce à elles, *plus qu'aux autres*, qu'est confiée la responsabilité de ramener la justice et d'améliorer le sort de l'ensemble du groupe ? Certes, on peut répondre que les porteurs du stigmate sont « les mieux au courant », ce qui suppose une intéressante relation entre connaissance et moralité. Mais il serait peut-être plus juste de dire que, souvent, les personnes affligées d'un certain stigmate sont considérées par les normaux, et se voient elles-mêmes, comme liées à travers l'espace et le temps en une communauté unique qu'il revient à ses membres de défendre.

Enfin, l'individu stigmatisé peut s'attaquer ouvertement à la désapprobation à demi déguisée des normaux, soi-disant initiés y compris, et tâcher de les « prendre en faute » en guettant dans leurs paroles et leurs actes le signe furtif qui révélera que leur tolérance n'est qu'une façade²⁰.

Les problèmes du militantisme ne sont pas nouveaux. Lorsque le but ultime est d'ôter le stigmate de la différence, l'individu qui lutte pour ce faire finit souvent par s'apercevoir que sa propre vie s'en trouve politisée à tel point qu'elle s'écarte encore plus de l'existence normale qu'il s'est vu refusée à l'origine — même s'il reste vrai que ses efforts profiteront largement à la génération suivante, mieux acceptée grâce à lui. Qui plus est, attirer ainsi l'attention sur la condition de ses semblables revient par certains aspects à confirmer aux yeux du public la réalité de cette différence et du groupe qui la partage. D'autre part, si l'objectif est la séparation et non l'assimilation, le militant en vient souvent à constater qu'il lui est impossible de présenter ses efforts autrement que dans le langage et le style de ses adversaires. Bien plus, les plaidoyers qu'il prononce, les malheurs qu'il décrit, les stratégies qu'il préconise, ressortissent sans exception à un idiome culturel fait d'énoncés et de sentiments qui sont la propriété de la société tout entière. Son mépris pour celle-ci qui le rejette ne se comprend qu'en fonction des conceptions qu'elle se fait de l'honneur, de la dignité et de l'indépendance. En d'autres termes, à moins qu'il n'existe une culture étrangère sur laquelle se rabattre, plus il se sépare structurellement des normaux, plus il en vient à leur ressembler culturellement.

L'alignement hors du groupe

Le groupe auquel « appartient » l'individu stigmatisé donne donc forme aux codes de conduite que lui propo-

20. A propos des réactions militantes de personnes défigurées, voir Macgregor *et al.*, *op. cit.*, p. 84. Voir aussi C. Greenberg : « Self-Hatred and Jewish Chauvinism », *Commentary*, X (1950), p. 426-165.

sent les professionnels. Mais, par ailleurs, on lui demande de se considérer du point de vue d'un autre groupement : les normaux et la grande société qu'ils constituent. Je désire m'étendre quelque peu sur les conséquences de cette seconde attitude.

Le langage qui lui correspond, d'inspiration normale, est moins politique, comme précédemment, que psychiatrique : les images de l'hygiène mentale viennent fleurir la rhétorique. De celui qui se conforme à la ligne ici préconisée, on dit qu'il est mûr et a su s'adapter ; de celui qui s'en écarte, qu'il est atteint, anxieux, raide, sans ressources intérieures. Qu'y a-t-il au juste dans ces propositions ?

On conseille à l'individu stigmatisé de se voir comme un être humain aussi achevé que quiconque, qui, au pire, se trouve exclu de ce qui n'est, en dernière analyse, rien de plus qu'un domaine de la vie sociale parmi tant d'autres. Il ne représente ni un type ni une catégorie, c'est un homme :

Qui a dit que les infirmes sont malheureux ? Eux, ou bien vous ? Parce qu'ils ne peuvent pas danser ? Tôt ou tard, la musique doit s'arrêter, de toute façon. Parce qu'ils ne peuvent pas jouer au tennis ? La plupart du temps, il fait trop chaud ! Parce qu'il faut que vous les aidiez à monter et à descendre les escaliers ? Auriez-vous par hasard quelque chose de mieux à faire ? La polio n'est pas triste — c'est juste un fichu inconvénient —, ça veut dire qu'on ne peut plus piquer sa crise, et courir à travers la pièce, et fermer la porte d'un grand coup de pied. « Infirme » est un mot terrible. Il vous spécifie ! Il vous met à part ! Il est indiscret ! Il est condescendant ! Il me donne envie de vomir comme la créature qui se tortille pour sortir de son cocon²¹.

Donc, puisque son mal n'est rien en soi, l'individu stigmatisé ne devrait pas en avoir honte, ni de ceux qui en sont aussi affligés ; non plus qu'il ne devrait se compromettre à tâcher de le dissimuler. En revanche, le

21. Linduska, *op. cit.*, p. 164-165.

travail et un entraînement assidu devraient lui permettre de satisfaire autant qu'il le peut aux critères ordinaires, avec pour seule limite à ses efforts le point où ceux-ci pourraient donner l'impression qu'il tend à la normalisation, qu'il cherche à nier sa différence. (Il y a là une frontière ténue que, cela va de soi, les professionnels tracent diversement, mais qui, en raison même de l'ambiguïté qu'elle soulève, ne rend que plus indispensables leurs travaux.) Enfin, comme les normaux ont eux aussi leurs ennuis, il convient de ne montrer aucune amertume, aucune rancœur, aucun apitoiement sur soi-même. Les manières se doivent d'être gaies et pleines d'allant.

Il s'ensuit logiquement une certaine façon de traiter les normaux, de les aider grâce au savoir-faire que l'individu stigmatisé acquiert dans les situations mixtes auxquelles il participe.

En réalité, les normaux ne sont pas méchants ; s'il leur arrive de l'être, c'est par méconnaissance. Il convient donc de les aider gentiment à se comporter avec égards. Il ne faut pas leur retourner leurs affronts, leurs rebuffades ni leurs remarques déplacées. L'individu stigmatisé devrait au contraire, ou bien n'y prêter aucune attention, ou bien s'efforcer avec sympathie de réduquer son offenseur en lui démontrant point par point, tranquillement et avec tact, qu'en dépit des apparences il est lui aussi au plus profond un être parfaitement humain. (Si complet est l'engendrement de l'individu par la société que celle-ci peut compter jusque sur ses membres les moins acceptés comme normaux, les moins récompensés par le simple plaisir des relations humaines pour affirmer, expliquer et payer tribut à ce qui fait l'être intime de chacun. Plus l'individu stigmatisé s'écarte de la norme, plus il est admirable de constater avec quelle force il doit affirmer qu'il possède bien le moi subjectif standard s'il veut en convaincre les autres, et plus ceux-ci s'estiment en droit d'exiger de lui qu'il leur fournisse le modèle de ce qu'une personne ordinaire est censée ressentir à l'égard d'elle-même.)

Dès lors, donc, que l'individu stigmatisé s'aperçoit que les normaux qui l'entourent ont de la peine à oublier son imperfection, il est de son devoir de s'appliquer avec persévérance à réduire la tension, en eux et au sein de

la situation²². C'est à lui de « briser la glace » en montrant, par la façon qu'il a de parler ouvertement de son état, qu'il sait s'en détacher pour mieux s'en accommoder. Il n'est d'ailleurs pas mauvais d'adopter le ton de la plaisanterie :

« Et puis, pour faire rire, il y avait le coup de la cigarette. Ça ne ratait jamais. Chaque fois que j'entrais dans un restaurant, dans un bar ou dans une réception, hop ! je sortais un paquet de sèches, je l'ouvrais avec ostentation, j'en prenais une, je l'allumais, et je m'asseyais en tirant dessus, l'air ravi. C'était bien rare que je n'attire pas l'attention. Tout le monde ouvrait de grands yeux, et je les entendais presque s'exclamer : "Ça alors ! Arriver à faire ça avec une paire de crochets !" Chaque fois que quelqu'un lançait un commentaire sur mon exploit, je souriais en disant : "Il y a au moins une chose que j'ai pas à craindre. C'est de me brûler les doigts." Lourd, je sais, mais le meilleur moyen pour briser la glace²³. »

22. On trouvera un essai d'analyse générale de ce type de tension et des moyens propres à la réduire dans E. Goffman : « Fun in Games », in *Encounters* (New York, Bobbs-Merrill, 1961), surtout p. 48-55.

23. Russell, *op. cit.*, p. 167, in Wright, *op. cit.*, p. 177 ; voir aussi Russell, *op. cit.*, p. 151. Il convient, bien entendu, de remarquer que celui qui tâche de briser la glace peut donner l'impression de vouloir abuser de la situation à son profit. Ira Levin, après tant d'autres romanciers, en donne un exemple (*A Kiss Before Dying* ; New York, Simon and Schuster, 1953, p. 178-179) : « Oh bon, d'accord, dit Kingship, il est pauvre. Il a pris la peine de le faire remarquer exactement trois fois l'autre soir. Et cette histoire qui n'en finissait plus, sur la femme pour qui sa mère cousait. » — « Qu'est-ce qu'il y a de mal à ce que sa mère ait fait de la couture pour les autres ? » — « Rien, Marion, rien. C'est la façon dont il y a fait allusion, en passant, sans en avoir l'air. Tu sais qui il me rappelle ? Il y a un type au club qui a une jambe malade, il boite un peu. Chaque fois qu'on joue au golf, il dit : "Allez devant, les jeunes. Le vieux Jambe-de-Bois vous rattrapera." Alors tout le monde marche très très lentement, et on se sent un salaud quand on le bat. » Et parvenir à briser la glace peut être pour soi-même une preuve que l'on a la maîtrise de la situation (Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 145) : « Je pense que ce n'est pas à la société de comprendre les hémiplégiques, mais que c'est bien plutôt notre devoir de tolérer la société et, au nom de la magnanimité, de lui pardonner sa stupidité et d'en rire. Il s'agit, certes, d'un honneur douteux, mais que je trouve aussi excitant et amusant. Mettre à l'aise des gens évidemment dérangés ou simplement curieux avant qu'ils aient eu le temps de compliquer la situation, voilà qui place la personne handicapée dans un rôle

Une femme quelque peu sophistiquée, dont le visage portait les cicatrices d'un traitement de beauté raté, trouvait utile, lorsqu'elle pénétrait dans une pièce pleine de gens, de lancer plaisamment : « Pardon, veuillez excuser le cas de lèpre²⁴. »

On suggère également à l'individu stigmatisé de s'essayer à parler de son infirmité avec, à la fois, les mots qu'il emploie parmi les siens et ceux que les normaux lui appliquent entre eux, sûr moyen de conférer temporairement à ces derniers un statut d'initiés. Cela dit, il est d'autres moments où il peut trouver plus approprié de se conformer à l'« étiquette de la divulgation », et préférer s'entretenir sérieusement de son imperfection, dans l'espoir de réduire ainsi la gravité du souci réprimé qu'elle engendre :

Le sentiment qu'éprouve le mutilé d'être incompris *en tant que personne* se combine avec l'embarras de son interlocuteur non mutilé pour produire une relation tendue, gênée, qui ne sert qu'à les éloigner encore plus. Afin de détendre cette situation et d'y gagner une meilleure acceptation en société, il est fréquent que le mutilé non seulement soit disposé à satisfaire les curiosités à propos de son état, (...) mais encore prenne lui-même l'initiative de parler de sa mutilation²⁵.

De même, toujours dans le souci d'aider les autres à faire preuve de tact, on recommande souvent aux personnes défigurées de s'arrêter un peu au seuil d'une rencontre, afin de donner aux futurs interlocuteurs le temps de se composer une attitude :

Un homme de trente-sept ans, gravement défiguré, mais qui exerce néanmoins la profession d'agent immobilier, raconte : « Quand j'ai un rendez-vous avec un nouveau client, je m'arrange pour me tenir debout assez loin, face à la porte, de telle sorte que la per-

supérieur à celui des perturbateurs, et qui enrichit la comédie humaine. Mais c'est une chose qui ne s'apprend qu'avec le temps. »

24. Macgregor *et al.*, *op. cit.*, p. 85.

25. White, Wright et Dembo, *op. cit.*, p. 16-17.

sonne, en entrant, ait plus de temps pour me voir et pour s'adapter à mon aspect avant que nous commençons la discussion²⁶. »

L'individu stigmatisé se voit en outre conseiller de faire comme s'il appréciait les efforts des normaux pour lui faciliter les choses. Il doit savoir accepter l'aide et la sympathie qu'il n'a pas demandées, même s'il les ressent souvent comme une intrusion injustifiée dans son intimité :

Cela dit, l'aide n'est pas un problème seulement pour ceux qui la proposent. L'infirme, s'il veut que la glace soit brisée, doit reconnaître la valeur de l'aide que les autres lui apportent, pourvu qu'il les laisse faire. Je ne compte plus les fois où j'ai vu la peur et le désarroi s'évanouir du regard des gens comme je tendais la main pour quêter leur aide, et où j'ai senti une chaleur vivifiante irradier de la main secourable qui m'était alors tendue. Nous ne nous rendons pas toujours compte de l'aide que nous pouvons apporter en acceptant qu'on nous aide, ni à quel point nous construisons ainsi un terrain de rencontre²⁷.

Un poliomyélite souligne le même thème :

Lorsqu'il neige et que mes voisins sonnent à ma porte pour me demander si j'ai besoin de quelque chose au magasin, même si j'ai pris mes précautions pour le mauvais temps, plutôt que de décevoir leur générosité, je m'efforce de trouver un article quelconque. Il est plus aimable d'accepter l'aide qu'on vous offre que de la repousser pour essayer de prouver son indépendance²⁸

Et de même un amputé :

Il y a beaucoup d'amputés qui acceptent à peu près tout pour que les autres se sentent des gens bien parce

26. Macgregor *et al.*, *op. cit.*, p. 85.

27. Carling, *op. cit.*, p. 67-68.

28. Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 185.

STIGMATE

qu'ils font quelque chose pour eux. Ça les met pas aussi mal à l'aise que si vous étiez encore capable de vous tenir debout²⁹.

Pour pesante que lui soit déjà cette acceptation polie de l'aide maladroite des normaux, l'individu stigmatisé s'entend demander encore plus. Car on lui affirme que, dès lors qu'il assume réellement sa différence, cela produit sur les normaux un effet immédiat, tel qu'ils se sentent plus aisément à l'aise face à lui. Bref, on conseille au stigmatisé de s'accepter comme s'il était normal, à cause de ce que les autres, et lui-même par voie de conséquence, peuvent en retirer dans les interactions face à face.

Cette ligne de conduite, inspirée par les normaux, oblige donc l'individu stigmatisé à secourir ceux-ci de diverses façons. Il s'ensuit une conséquence importante que nous n'avons fait jusqu'ici qu'indiquer.

Puisqu'il s'avère que les normaux font bien souvent à l'individu stigmatisé la politesse d'agir comme si sa déficience ne comptait pas, et comme, d'autre part, ce dernier a tendance à s'estimer, au plus profond de lui-même, aussi normal que quiconque, il ne peut manquer de s'y laisser prendre à l'occasion et de se croire plus accepté qu'il ne l'est. On le voit alors tenter de s'immiscer dans des domaines sociaux où, de l'avis des autres, il n'a que faire. C'est ainsi qu'un auteur aveugle décrit la consternation qu'il a provoquée dans le salon de coiffure d'un hôtel :

Le salon était muet et solennel quand on m'y introduisit, et je fus pratiquement porté dans un fauteuil par l'employé en uniforme. Je risquai une plaisanterie, la chose habituelle sur la coupe qu'on se fait faire tous les trois mois même si l'on n'en a pas besoin ? C'était une erreur. Le silence me fit comprendre que je n'étais pas l'homme à faire des plaisanteries, même bonnes³⁰.

29. G. Ladeau, E. Hanfmann et T. Dembo : « Evaluation of Help by the Injured », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, XII (1947), p. 182.

30. Chevigny, *op. cit.*, p. 68.

ALIGNEMENT SUR LE GROUPE ET IDENTITÉ POUR SOI

De même, à propos d'un divertissement :

Les gens eurent l'air un peu choqué de l'apprendre. J'avais passé un après-midi à un thé dansant du Savoy Plaza. Ils n'arrivaient pas à expliquer pourquoi ils avaient ce sentiment et, quand je leur avouais que j'y avais pris un très grand plaisir et que j'entendais recommencer, je ne faisais apparemment qu'empirer les choses. Tout simplement, un aveugle n'aurait pas dû se trouver là. (...) Le ton général était le même que si je n'avais pas observé convenablement un deuil³¹.

Ou encore :

Mais les gens n'attendent pas seulement de vous que vous jouiez votre rôle ; ils entendent que vous restiez à votre place. Je me rappelle ainsi un homme dans un restaurant de plein air à Oslo. Infirme, il avait quitté son fauteuil roulant pour escalader un escalier assez raide qui menait à la terrasse où étaient les tables. Comme il ne pouvait se servir de ses jambes, il devait ramper en s'aidant des genoux. A peine eut-il commencé à grimper de cette façon peu habituelle que les garçons se précipitèrent à sa rencontre, non pour l'aider, mais pour lui dire qu'ils ne pouvaient pas servir un homme comme lui, parce que les gens venaient dans ce restaurant pour se distraire et non pour se sentir déprimés à la vue d'un infirme³².

Que l'individu stigmatisé puisse se laisser prendre à trop présumer de l'acceptation polie qu'on lui accorde, voilà qui en montre bien le caractère conditionnel. C'est aux normaux à ne pas le laisser aller au-delà du point où la tolérance leur est encore facile — ou, au pis, déjà difficile. On demande donc, poliment, aux stigmatisés de faire preuve de savoir-vivre et de ne pas trop profiter de leur chance. Il ne convient pas qu'ils éprouvent les limites de l'acceptation qu'on leur accorde, ni qu'ils s'en prévalent pour de nouvelles exigences. La tolérance fait presque toujours partie d'un marché.

Le caractère réel d'une « bonne adaptation » est dès lors évident. Il s'agit de faire en sorte que l'individu stig-

31. *Ibid.*, p. 130.

32. Carling, *op. cit.*, p. 56.

matisé s'accepte joyeusement et spontanément comme identique pour l'essentiel aux normaux, tout en se tenant volontairement à l'écart des situations où ces derniers risqueraient de voir la tolérance qu'ils lui manifestent d'ordinaire leur rester en travers de la gorge.

Puisque cette ligne de conduite est préconisée par ceux qui adoptent le point de vue de la société en général, on doit s'interroger sur son utilité pour les normaux. Cette utilité, c'est que l'injustice et la souffrance que représente le poids d'un stigmate ne leur apparaissent jamais ; qu'ils n'ont jamais à s'avouer combien limités sont leur tact et leur tolérance ; enfin, qu'ils peuvent demeurer relativement à l'écart de tout contact contaminant avec les stigmatisés, relativement en sécurité dans leurs images d'eux-mêmes. En fait, c'est précisément en vue de ces utilités que la bonne adaptation est définie.

De l'individu stigmatisé qui en fait preuve, on dit souvent qu'il a du caractère ou bien qu'il possède une profonde philosophie de l'existence, affirmations dont la seule raison est peut-être que nous, les normaux, dans nos arrière-pensées, voulons une explication facile de ce qui le fait agir ainsi. Voici ce qu'en dit un aveugle :

La plupart des gens croient si peu que l'on puisse vouloir continuer pour des motifs tout à fait ordinaires que, pour se défendre de leur scepticisme et expliquer son comportement, on élabore presque sans y penser un système rationnel. On développe une « philosophie ». Apparemment, les gens tiennent beaucoup à ce qu'on en ait une, et ils s'imaginent qu'on plaisante quand on leur dit qu'on en n'a pas. Aussi, on s'efforce de leur faire plaisir, et l'on y va de son petit numéro chaque fois qu'on rencontre un curieux dans le train, au restaurant ou dans le métro. Il faut un discernement exceptionnel pour comprendre que cette philosophie que l'on expose alors est rarement d'inspiration personnelle, mais le plus souvent un reflet de l'idée que se fait le monde de la cécité³³.

33. Chevigny, *op. cit.*, p. 141-142. L'auteur poursuit en indiquant qu'une telle philosophie peut même être exigée d'aveugles de naissance, fort mal placés par conséquent pour se faire une idée de ce qu'ils ont réussi à compenser.

Le procédé est évident : on demande à l'individu stigmatisé de nier le poids de son fardeau et de ne jamais laisser croire qu'à le porter il ait pu devenir différent de nous ; en même temps, on exige qu'il se tienne à une distance telle que nous puissions entretenir sans peine l'image que nous nous faisons de lui. En d'autres termes, on lui conseille de s'accepter et de nous accepter, en remerciement naturel d'une tolérance première que nous ne lui avons jamais tout à fait accordée. Ainsi, une *acceptation fantôme* est à la base d'une *normalité fantôme*. Si profonde est l'emprise que doit avoir sur lui l'attitude envers soi-même que notre société définit comme normale, si totale son adhésion à cette définition, qu'il est même capable de jouer parfaitement la comédie de son moi devant un public agacé qui l'observe à demi en pensant à un autre spectacle. Plus encore, il peut s'allier aux normaux pour persuader les mécontents parmi les siens que les affronts dont ils se plaignent sont purement imaginaires (éventualité qui, bien sûr, n'est pas toujours à repousser, puisque les marqueurs qui signalent bien des frontières sociales sont volontairement si ténus qu'ils permettent à chacun de poursuivre comme s'ils étaient acceptés, d'où une sensibilité justifiée à des signes fugitifs parfois mal interprétés).

L'ironie dans toutes ces recommandations n'est pas que l'individu stigmatisé se voit prié de s'efforcer patiemment d'être pour les autres ce que ceux-ci refusent qu'il soit pour eux, mais qu'il se pourrait bien qu'une telle absence de réciprocité représente ce qu'il peut avoir de mieux pour son argent. Car, si son vœu est de vivre autant que possible « comme tout le monde » et d'être accepté « pour ce qu'il est vraiment », l'attitude la plus clairvoyante est précisément celle-là, avec son double fond : c'est très souvent en faisant spontanément comme si l'acceptation conditionnelle, dont il prend bien garde de ne pas présumer, que lui accordent les normaux était pleine et entière, qu'il parvient à accroître au maximum le degré de leur tolérance à son égard. Et il va de soi qu'une adaptation bonne pour l'individu peut être encore meilleure pour la société. Ajoutons à ce propos que l'embarras quant aux limites à respecter constitue un trait général de l'organisation sociale ; l'acceptation fantôme

étant le lot de beaucoup. Tout ajustement, toute ratification mutuelle entre deux individus risque de se trouver fondamentalement embarrassée si l'un des partenaires prend pour argent comptant les offres apparentes de l'autre ; les promesses implicites de considération et d'assistance réciproques qui président aux rapports « positifs » sont ainsi faites que, viendrait-on à s'en prévaloir, la relation ne s'en remettrait pas.

La politique de l'identité

De l'intérieur comme de l'extérieur de son groupe, l'individu stigmatisé se voit donc présenter une identité pour soi, en termes essentiellement politiques dans le premier cas, psychiatriques dans le second. Il s'entend dire que, s'il adopte la ligne juste (laquelle dépend de qui parle), il se réconciliera avec lui-même et deviendra un homme complet : un adulte digne et conscient de sa valeur.

Et certes il aura alors accepté un moi ; mais un moi qui n'est, et ne peut être qu'un immigrant, l'une des voix du groupe qui parle pour et à travers lui.

Il est vrai, et la sociologie l'affirme à ses moments, que nous exprimons tous le point de vue d'un groupe. Mais ce qu'il y a de particulier dans la situation de l'individu stigmatisé, c'est que la société lui dit qu'il fait partie du groupe le plus large, ce qui signifie qu'il est un être humain normal, mais qu'en même temps il est dans une certaine mesure « différent », et qu'il serait vain de nier cette différence. Différence qui, cela va sans dire, a d'ordinaire son origine dans cette même société, car elle n'importerait guère si elle n'avait d'abord été collectivement conceptualisée. On le voit bien avec nos stigmates d'institution récente :

Né avec une hémiplégie de type athétoïde due à une lésion à la naissance des centres moteurs cérébraux, je n'ai pris conscience de ma classification, aussi complexe qu'effrayante, que lorsque le terme est devenu commun et que la société s'est mise à insister pour que j'accepte l'étiquette qu'elle me collait. C'était un peu

ALIGNEMENT SUR LE GROUPE ET IDENTITÉ POUR SOI

comme de s'inscrire aux Alcooliques Anonymes. Il est impossible d'être honnête avec soi-même tant que l'on n'a pas découvert qui l'on est et, peut-être aussi, qu'on n'a pas pris en considération ce que la société pense que l'on est ou devrait être³⁴.

Le cas de l'épilepsie est encore plus clair : depuis Hippocrate, la société n'a cessé d'œuvrer pour assurer aux malheureux qui se découvrent cette maladie un moi solidement stigmatisé. Elle continue de nos jours, alors même que les manifestations physiques sont souvent insignifiantes, et que de nombreux spécialistes n'emploient le terme d'épilepsie que pour désigner des crises à l'origine desquelles ils ne peuvent découvrir aucun désordre spécifique (et moins stigmatisant³⁵). Là où la médecine doit faire retraite, la société peut encore agir avec détermination.

Ainsi, au moment même où l'on affirme à l'individu stigmatisé qu'il est un être humain comme tous les autres, on l'avertit qu'il serait peu sage de sa part de faire semblant et d'abandonner « son » groupe. Bref, on lui dit qu'il est comme tout le monde et qu'il ne l'est pas, la proportion à respecter entre ces deux états étant un sujet de désaccord parmi les orateurs. Cette contradiction, cette farce, c'est son sort et son destin. Elle constitue pour chacun de ceux qui font profession de représenter les stigmatisés un défi permanent, qui l'exhorté à élaborer une politique de l'identité cohérente et le rend prompt à déceler les aspects « inauthentiques » des programmes concurrents, quoique bien lent à comprendre qu'il n'existe peut-être aucune solution « authentique ».

L'individu stigmatisé se trouve au centre d'une arène où s'affrontent les arguments et les discours, tous consacrés à ce qu'il devrait penser de lui-même, autrement dit, à son identité pour soi. A ses divers tourments, il doit encore ajouter celui de se sentir poussé simultanément dans plusieurs directions par des professionnels qui lui clament ce qu'il devrait faire et ressentir à propos de ce

34. Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 155.
35. Livingston, *op. cit.*, p. 5 et p. 291-304.

qu'il est et n'est pas, le tout pour son bien, naturellement. Ecrire et discourir pour préconiser l'une ou l'autre de ces « voies de sortie » est sans doute en soi une issue intéressante, mais hélas interdite à la plupart de ceux qui se contentent de lire et d'écouter.

4. le moi et ses autres

Afin de placer notre analyse de la situation de l'individu stigmatisé dans le contexte conceptuel qui lui convient, il est bon de considérer sous différents angles le concept de déviation, qui constitue un pont entre l'étude du stigmate et celle du monde social dans son ensemble.

Déviations et normes

On serait tenté de croire que les anomalies rares et spectaculaires sont celles qui conviennent le mieux à notre propos. Mais il apparaît vite qu'un tel exotisme n'est réellement utile que pour faire surgir certaines conditions d'identité d'ordinaire si pleinement satisfaites qu'elles échappent à la conscience. On pourrait ensuite penser que des minorités stables, comme les Noirs ou les juifs, représentent un objet d'analyse tout trouvé. Cela n'irait pas sans un grave déséquilibre. En effet, d'un point de vue sociologique, le problème central pour ces groupes est celui de leur place dans la structure sociale. Les difficultés que rencontrent leurs membres dans les interactions face à face ne représentent qu'une partie de ce problème, qui, en tout état de cause, ne saurait se comprendre sans référence à l'histoire, à l'évolution politique et aux activités présentes du groupe lui-même.

Enfin, il serait tentant de limiter l'analyse à ces malheureux qui, affligés d'une tare telle qu'elle perturbe presque toutes leurs situations sociales, se voient contraints de former l'essentiel de leur image d'eux-mêmes en réaction contre leur état¹. C'est à une quatrième solution que nous

1. Ce que Lemert, *Social Pathology*, *op. cit.*, p. 75 et suiv., a intitulé : « déviance secondaire ».

entendons nous rallier. Même le plus fortuné des normaux risque fort d'avoir son défaut à demi caché et, aussi petit soit-il, il vient toujours un moment où il ressort, provoquant un écart honteux entre les identités sociales réelle et virtuelle. Par suite, que leur situation dans la vie soit toujours ou occasionnellement précaire, les individus forment un continuum unique et ressortissent tous au même schéma d'analyse. (C'est d'ailleurs pourquoi les personnes qui ne s'écartent que peu de la norme constatent qu'elles peuvent néanmoins comprendre dans quelle sorte de situation se trouvent placés les stigmatisés complets — même si elles attribuent souvent leur sympathie à la profondeur de leur humanité plutôt qu'à l'isomorphisme des situations humaines. Les individus totalement et visiblement stigmatisés, quant à eux, endurent une indignité qui leur est propre : celle de porter leur état comme un brassard, en sachant que chacun peut les percer à jour.) Notre hypothèse est donc que, pour comprendre la différence, ce n'est pas le différent qu'il convient de regarder, mais bien l'ordinaire. La question des normes sociales demeure certes au centre de l'étude, mais notre intérêt ira moins à ce qui s'écarte extraordinairement du commun qu'à ce qui dévie communément de l'ordinaire.

On peut admettre que l'une des conditions nécessaires de la vie sociale est le partage par tous les intéressés d'un ensemble unique d'attentes normatives, de normes, maintenues et soutenues en partie parce qu'elles sont incorporées. Toute infraction entraîne des mesures réparatrices : l'ordre est restauré et les torts redressés, par les agences de contrôle ou par le coupable lui-même.

Toutefois, les normes dont nous traitons ici s'appliquent à l'identité, à l'être et sont donc d'un type particulier. Leur succès ou leur échec agit de façon très directe sur l'intégrité psychique de l'individu. En même temps, le simple désir de les respecter — la pure bonne volonté — ne suffit pas, car, bien souvent, l'individu n'exerce aucun contrôle immédiat sur le degré de son adhésion. C'est une affaire de condition et non de volonté ; de conformité et non de soumission. C'est seulement en admettant que l'individu doit connaître sa place et y rester que l'on peut introduire un équivalent en termes d'action volontaire de ce qui fait sa condition sociale.

En outre, tandis que certaines normes, telles la faculté de voir et l'aptitude à lire et à écrire, se trouvent communément réalisées dans la société, il en est d'autres, celles qui se rattachent à la beauté physique par exemple, qui ressemblent plus à des idéaux et constituent par suite des critères auxquels personne ou presque ne satisfait sa vie durant. Et même à s'en tenir aux premières, on constate que leur seul nombre a pour effet de disqualifier bien des gens. On peut affirmer sans absurdité qu'il n'existe en Amérique qu'un seul homme achevé et qui n'ait pas à rougir : le jeune père de famille marié, blanc, citadin, nordique, hétérosexuel, protestant, diplômé d'université, employé à temps plein, en bonne santé, d'un bon poids, d'une taille suffisante et pratiquant un sport. Tout homme américain est enclin à considérer le monde par les yeux de ce modèle, en quoi l'on peut parler d'un système de valeurs commun. Et celui qui échoue sous l'un de ces aspects se taxe d'indignité — par moments tout au moins — et réagit en conséquence, soit qu'il fasse semblant, soit qu'il se surprenne à se montrer confus ou bien agressif à cause des traits de sa personne dont il sait qu'ils font mauvais effet. Même en l'absence d'un sanctuaire qui les présenterait toutes, les grandes valeurs d'identité d'une société peuvent fort bien projeter leur ombre, ténue peut-être, sur toutes les rencontres qui se font à tout moment dans la vie quotidienne.

Enfin, les attributs plus ou moins statiques qui définissent le statut ne sont pas tout. Outre la simple visibilité, il y a l'importunité. C'est dire que l'échec à satisfaire à des normes mineures, mais qui jouent un rôle important pour l'étiquette de la communication immédiate, risque de mettre grandement en danger la recevabilité du fautif dans les situations sociales.

Par suite, il ne serait guère utile de recenser les personnes qui endurent la condition dont nous traitons ici. Comme l'indique Lemert, on pourrait multiplier leur nombre à volonté². Et si l'on ajoute les stigmatisés honoraires, tous ceux qui ont vécu la situation ou sont

2. E. Lemert : « Some Aspects of a General Theory of Sociopathic Behavior », *Proceedings of the Pacific Sociological Society*, State College of Washington, XVI (1948), p. 23-24.

destinés à la vivre, ne serait-ce que parce qu'ils avancent en âge, alors le problème n'est plus de savoir si telle personne a l'expérience du stigmate, car cela est sûr, mais par combien de variétés elle est passée.

On peut donc affirmer que les normes d'identité engendrent la déviation autant que la conformité. Il y a là une difficulté dont nous avons déjà cité deux solutions. D'une part, il arrive qu'une certaine catégorie de personnes soutienne une norme, tout en étant définie, par elle-même et par les autres, comme inapte à la réaliser et à la mettre en pratique à l'échelle de ses membres. D'autre part, l'individu incapable de satisfaire à une norme d'identité a toujours la ressource de s'écartier de la communauté qui la maintient en vigueur, à moins qu'il ne s'abstienne d'emblée de s'y attacher. Il s'agit là, bien entendu, d'une solution coûteuse pour les deux protagonistes, quoiqu'il se rencontre toujours des individus isolés pour l'adopter.

L'ensemble des procédés détaillés dans ce chapitre constitue une troisième solution au problème du non-respect des normes. Grâce à eux, il est possible d'entraîner l'adhésion au fond normatif commun bien au-delà du cercle restreint de ceux qui le réalisent pleinement. Nous parlons là, naturellement, de leur fonction sociale, et non de leur cause ni de leur avantage. Le faux-semblant et la couverture sont au nombre de ces procédés, applications particulières de l'art de manipuler les impressions, cet art, fondamental pour la vie sociale, grâce auquel l'individu exerce un contrôle stratégique sur les images de lui-même et de ses productions que les autres glanent à son entour. Il y a en outre une certaine forme de coopération tacite entre les normaux et les stigmatisés : celui qui dévie peut encore se permettre de demeurer attaché à la norme parce que les autres ont soin de respecter son secret, passent discrètement sur sa révélation, ou choisissent d'ignorer les signes qui l'empêcheraient d'exister ; ces autres, de leur côté, peuvent se permettre de faire preuve d'un tel tact parce que le stigmatisé s'abstient délibérément de revendiquer son acceptation au point de les déranger.

Le déviant normal

Il ressort donc que le maniement du stigmate constitue un trait général de la société, un procédé à l'œuvre partout où prévalent des normes d'identité. Il reste identique à lui-même, qu'il s'agisse d'une déviation majeure du type traditionnellement défini comme stigmatique, ou d'un écart dérisoire dont on a honte d'avoir honte. Il est par conséquent permis de soupçonner que le rôle du normal et celui du stigmatisé appartiennent au même complexe : deux coupons de la même étoffe. Certes, les chercheurs tentés par la psychiatrie n'ont pas manqué de souligner les implications pathologiques de l'autodénigrement, ainsi que le caractère éventuellement maladif des préjugés entretenus contre un groupe stigmatisé. Mais il s'agit là de cas extrêmes sans intérêt pour nous, dans la mesure où les modèles de réactions et d'adaptations étudiés dans cet ouvrage nous ont paru parfaitement intelligibles dans le cadre de la psychologie normale. On peut admettre, en effet, que des personnes affligées de stigmates différents se trouvent néanmoins dans des situations assez semblables où elles réagissent de façon comparable. Le pharmacien du coin risquant de parler aux habitants du voisinage, toutes sortes de gens, à la recherche de toutes sortes d'objets et de médicaments, évitent son officine, personnes remarquablement diverses qui n'ont rien en commun, sinon leur besoin de contrôler l'information. D'autre part, il est également probable que le stigmatisé comme le normal présentent la même disposition mentale, qui est nécessairement la variété standard dans notre société. Par suite, celui qui sait jouer l'un de ces rôles possède tout l'équipement requis pour jouer l'autre, et en a bien souvent, d'ailleurs, l'expérience. Enfin, le plus important, la notion même de différence *honteuse* suppose une similitude sur un point crucial : les croyances relatives à l'identité. Même lorsqu'un individu éprouve des idées et des sentiments très anormaux, le souci qu'il a le plus souvent de les dissimuler aux autres et les stratégies qu'il emploie pour ce faire sont en revanche parfaitement normaux, comme le démontre la situation des anciens malades mentaux :

L'une des difficultés tourne autour de la notion d' « emploi raisonnable ». Les malades sont parfois incapables, mais plus souvent encore peu désireux d'expliquer pourquoi il ne leur paraît pas « raisonnable » de leur proposer tel emploi. Ainsi, un homme d'âge mûr ne pouvait se résoudre à expliquer qu'il avait si peur du noir qu'il tenait absolument à partager sa chambre avec sa tante, et qu'il lui était donc impossible de travailler dans un endroit d'où il devrait revenir seul par les nuits d'hiver. Bien qu'il s'efforçât de dominer ses frayeurs, il s'effondrait physiquement dès qu'on le laissait seul dans le noir. Dans un tel cas — et il y en a bien d'autres —, la peur du ridicule, du mépris ou des rudoiements empêche l'ancien malade de dévoiler les vraies raisons qui lui font refuser ou bien quitter les emplois qu'on lui propose. Il risque donc fort de se voir étiqueté comme fainéant ou impropre à toute embauche, ce qui entraîne des conséquences financières désastreuses³.

De même, lorsque, prenant de l'âge, un individu s'aperçoit qu'il ne parvient plus à se rappeler les noms de certains amis intimes, il lui arrive de fuir les lieux où il risquerait de les rencontrer, donnant ainsi l'exemple d'un embarras et d'un remède liés tous deux à des capacités humaines tout à fait indépendantes du vieillissement.

Si donc l'on tient à qualifier l'individu stigmatisé de déviant, mieux vaudrait sans doute le nommer un *déviant normal*, dans la mesure, tout au moins, où l'on analyse sa situation dans le cadre ici présenté.

Il existe des preuves immédiates de cette unité moi-autrui, normal-stigmatisé. Ainsi, on constate souvent qu'une personne soudain délivrée d'un stigmate, par suite d'une opération réussie de chirurgie esthétique, par exemple, paraît aussitôt, à ses yeux et à ceux d'autrui, avoir transformé sa personnalité, qui devient plus acceptable⁴, de la même façon qu'un individu frappé d'une infirmité tarde rarement à éprouver une modification de son être apparent⁵. De tels changements sensibles proviennent, semble-t-il, de ce que l'individu se trouve tout à coup

3. Mills, *op. cit.*, p. 105.

4. Macgregor *et al.*, *op. cit.*, p. 126-129.

5. *Ibid.*, p. 110-114.

placé dans un nouveau rapport relativement aux aléas de l'acceptation dans les interactions face à face, d'où s'ensuit un recours forcé à de nouvelles stratégies d'adaptation. Le démontrent également les expériences sociologiques où des sujets assument délibérément (de façon bien sûr provisoire) une infirmité, telle qu'une surdité partielle, et s'aperçoivent bien vite qu'ils manifestent spontanément les réactions et reprennent les procédés des personnes réellement handicapées⁶.

Il convient en outre de remarquer un fait : comme le passage du statut de stigmatisé à celui de normal se fait, peut-on supposer, dans la direction souhaitée, on conçoit sans peine qu'un tel changement, quand il advient, soit psychologiquement supportable ; en revanche, on comprend très mal comment l'esprit d'individus qui vivent soudain la transformation inverse peut y survivre. C'est pourtant un fait qu'il y survit très souvent. Que ces deux passages — mais surtout le second — se révèlent supportables, voilà qui indique que les aptitudes générales et la formation habituelle de chacun constituent un équipement suffisant pour l'une et l'autre possibilités. Et, dès lors que celles-ci sont connues, le reste, hélas, vient de lui-même. Apprendre que l'on est désormais au ban de la société, ou bien qu'on n'y est plus, ne présente donc rien de compliqué : il n'y a là rien de plus qu'un réalignement au sein du vieux cadre de référence, une prise sur soi de ce que l'on savait présent chez les autres. Si l'individu soudain stigmatisé souffre, ce n'est pas, bien souvent, qu'il éprouve de la confusion quant à son identité, mais c'est, au contraire, qu'il ne sait que trop ce qu'il est devenu.

A le considérer dans le temps, on voit donc que l'individu est capable de jouer les deux rôles dans le drame du normal et du déviant. Mais, même enfermé dans les limites étroites et temporaires d'un moment social, il garde souvent cette capacité, au point que, non content de faire preuve d'une aptitude générale à tenir les deux rôles, il montre les connaissances et la maîtrise précises

6. L. Meyerson : « Experimental Injury : An Approach to the Dynamics of Physical Disability », *Journal of Social Issues*, IV (1948), p. 68-71. Voir aussi Griffin, *op. cit.*

indispensables à la mise en scène concrète du personnage requis. Bien sûr, la tâche lui est facilitée par le fait que les rôles du normal et du stigmatisé ne sont pas simplement complémentaires ; ils présentent en outre des similitudes et des parallélismes frappants. Dans les deux cas, l'acteur peut fuir le contact de l'autre partie afin de mieux s'adapter ; il peut avoir le sentiment de n'être pas pleinement accepté ; il peut estimer — et avec raison — que sa conduite est trop surveillée. Dans les deux cas, il peut rester avec les « siens », dans le seul but d'esquiver le problème. En outre, les asymétries et les différences qui ne laissent pas d'exister entre les deux rôles sont souvent limitées de telle sorte qu'elles n'entravent pas la tâche commune et cruciale qui consiste à préserver la situation sociale en cours. La vigilance de chacun doit être assez soutenue pour que, si l'un des membres du couple normal-stigmatisé manque à employer certaines tactiques adaptatives, l'autre sache aussitôt sauter sur la scène et reprendre le rôle. Ainsi, quand il s'avère que le stigmatisé n'est pas à même de présenter son imperfection sans la dramatiser, c'est souvent le normal qui s'en charge. Et quand ce dernier s'efforce d'assister l'autre avec tact, celui-ci, bien que grinçant des dents, peut accepter poliment l'aide qui lui est offerte, par égards pour la bonne intention.

Les preuves de ce double jeu sont partout visibles. On sait, par exemple, que les gens, sérieusement ou par plaisanterie, se font passer pour ce qu'ils ne sont pas, stigmatisés ou l'inverse. D'autre part, il y a le psychodrame. Cette « thérapeutique » suppose que les malades mentaux et autres rejetés sont capables, une fois sur scène, de changer de personnage et de jouer le rôle du normal devant quelqu'un qui leur joue leur propre rôle. De fait, ils accomplissent cet exploit théâtral avec assez de compétence et sans qu'on ait beaucoup à les pousser. Enfin, troisième preuve de ce que les individus savent maîtriser simultanément les rôles du normal et du stigmatisé, il y a ce que révèlent les plaisanteries de coulisses. Les normaux, entre eux, s'amusent souvent à « singer » tel type de stigmatisé. De façon plus pertinente pour nous, le stigmatisé, dans des circonstances semblables, singe les normaux tout autant qu'il se singe lui-même. On le voit ainsi jouer comiquement la scène de l'humiliation, avec l'un des siens

dans le rôle du plus haïssable des normaux, et lui-même mimant le personnage complémentaire, jusqu'au moment où il laisse éclater sa révolte par procuration. Appartient également à ce plaisir sans joie l'emploi humoristique de qualificatifs ordinairement frappés de tabou dès que la compagnie est « mixte »⁷. Il convient d'ailleurs de redire que ce type de plisanterie est moins le signe d'un détachement chronique d'avec soi-même que la démonstration du fait bien plus important que l'individu stigmatisé est avant tout pareil à tout le monde, avant tout formé à la conception qu'ont les autres de ses semblables, et avant tout différent de ces autres en ce qu'il possède un motif particulier de s'opposer en leur présence au dénigrement de son stigmate et l'autorisation spéciale de s'y livrer en leur absence.

Les représentants professionnels du groupe constituent ici un cas à part. Dans leur fonction officielle, face aux normaux, ils font ce pour quoi ils ont été choisis en partie : ils incarnent de façon exemplaire les idéaux de la normalité. Parmi leurs semblables, en revanche, ils se sentent particulièrement obligés de montrer qu'ils n'ont pas oublié les façons du groupe ni que c'est là leur place, ce qui les amène à grossir comiquement leurs traits en usant du dialecte, des gestes et des expressions autochtones. (Le public peut alors leur répondre en se dissociant de ce qu'il est encore un peu et en s'identifiant à ce qu'il n'est pas encore tout à fait.) Cela dit, ce genre de spectacle a souvent un aspect léché ; on y distingue à l'évidence que quelque chose a été mis entre parenthèses et élevé à la dignité d'un art. Quoi qu'il en soit, c'est avec régularité que l'on rencontre chez un même représentant l'aptitude à être plus « normal » dans ses manières que la plupart des membres de sa catégorie qui s'y efforcent, accompagnée d'une plus grande maîtrise de l'idiome natal.

7. Ainsi, à propos des Noirs, voir Johnson, *op. cit.*, p. 92. Pour l'emploi du mot « cinglé » par les malades mentaux, voir par exemple I. Belknap, *Human Problems of a State Mental Hospital* (New York, McGraw-Hill Book Company, 1956), p. 196 ; et aussi J. Kerkhoff, *How Thin the Veil* (New York, Greenberg, 1952), p. 152. Davis, « Deviance Disavowal », *op. cit.*, p. 130-131, donne plusieurs exemples relatifs aux handicapés physiques, et fait remarquer que l'emploi de ces qualificatifs face à des normaux est le signe que ceux-ci sont des initiés.

Et c'est un fait que, lorsqu'il n'a pas cette double capacité, on le presse plus ou moins de l'acquérir.

Stigmate et réalité

Nous avons soutenu jusqu'à présent qu'il convient d'accorder un rôle principal aux écarts entre les identités sociales réelle et virtuelle. C'est pourquoi nous nous sommes étendus sur le maniement de l'information et des tensions, afin de montrer comment l'individu stigmatisé présente à autrui un moi précaire, exposé à l'injure et au discrédit. Mais on ne saurait en rester là sans produire un point de vue déformé, qui attribuerait la solidité du réel à des phénomènes en fait bien branlants. Le stigmatisé et le normal sont inclus l'un dans l'autre : si l'un se révèle vulnérable, il faut s'attendre à ce que l'autre en fasse autant. De fait, lorsqu'ils imputent une identité à un individu, discréditable ou non, le cadre social général et ceux qui l'habitent s'avancent dangereusement : ils se mettent en position de faire figure de dupes.

Cette menace était déjà latente lorsque nous affirmions que le faux-semblant se pratique parfois pour ce qui apparaît comme du plaisir. C'est ainsi qu'une personne à qui il est arrivé de faire semblant peut raconter l'épisode à ses compagnons dans le but de leur montrer la stupidité des normaux et à quel point tous leurs arguments sur ce qui le différencie d'eux ne sont en fait que des rationalisations⁸. De telles erreurs d'identification sont une source inépuisable de moqueries pour ceux qui les provoquent. De même, on voit parfois un individu, occupé comme à son habitude à cacher son identité personnelle ou sociale et entouré de normaux sans soupçons, s'amuser à tenter le diable et amener la conversation avec eux jusqu'au point où ils se ridiculisent inconsciemment en exprimant des idées que la présence du dissimulateur invalide entièrement. Ici, la fausseté n'est pas du côté du déviant, mais bien chez tous ceux qui, pris dans la situation, s'efforcent d'y entretenir les façons conventionnelles de se traiter.

8. Voir Goffman, *Asiles*, op. cit.

Cela dit, il est des exemples encore plus clairs de cas où c'est la situation et non la personne qui se trouve menacée. Les handicapés physiques, contraints de subir la sympathie et la curiosité d'inconnus, en viennent parfois à protéger leur intimité par autre chose que le tact. Ainsi, une jeune fille unijambiste, trop souvent interrogée sur son infirmité, avait inventé un jeu qu'elle appelait « jambe jambon » et qui consistait à répondre aux questions par une explication aussi dramatique que saugrenue⁹. Même tactique chez une autre, affligée du même sort :

Les questions sur comment j'avais perdu ma jambe commençaient à m'agacer, alors j'ai trouvé une réponse à tout faire qui obligeait les gens à se taire : « J'ai emprunté de l'argent dans une maison de crédit, et ils gardent ma jambe comme caution¹⁰. »

On trouve aussi les répliques qui coupent court à l'entretien importun :

« Ma pauvre enfant, je vois que vous avez perdu votre jambe. » Bonne occasion de placer : « Ce que je peux être distraite¹¹ ! »

En outre, il y a l'art bien plus cruel de « faire marcher l'autre », qui consiste pour les militants des groupes défavorisés à construire à l'intention de normaux maladroitelement sympathisants toute une histoire autour d'eux-mêmes et de ce qu'ils ressentent, histoire qui s'enfle jusqu'au point où il devient patent qu'elle n'a été élaborée que pour se révéler fabriquée de toutes pièces.

Il va de soi, également, qu'un simple regard glacial peut prévenir toute rencontre, comme le montrent les mémoires d'un nain agressif :

Il y avait les grossiers, qui regardaient comme des péquenauds descendus de leurs collines pour voir un cirque ambulant. Il y avait les voyeurs, le genre furtif,

9. Baker, op. cit., p. 92-94.

10. Henrich et Kriegel, op. cit., p. 50.

11. Baker, op. cit., p. 97, in Wright, op. cit., p. 212.

qui s'éloignaient en rougissant quand vous les y preniez. Il y avait les compatissants, dont on pouvait presque entendre le « ts ! ts ! » en passant. Mais, pis que tous, il y avait les bavards, dont chaque remarque aurait aussi bien pu être : « Mon pauvre, comment pouvez-vous y arriver ? » Ils le disaient avec leurs yeux et avec leurs façons et avec le ton de leur voix. J'avais une parade habituelle : un regard glacé. Ainsi anesthésié contre les atteintes de mon prochain, je pouvais me consacrer à mon problème fondamental : prendre le métro et en sortir vivant¹².

De là, il n'y a qu'un pas pour en arriver aux enfants infirmes qui s'arrangent de temps en temps pour casser la figure à un moqueur, ou encore à ces personnes qui, poliment mais fermement exclues de certains lieux, y pénètrent un beau jour, poliment, fermement et en nombre¹³.

Quant à la réalité sociale que maintiennent conjointement les membres paisibles d'une catégorie stigmatisée donnée et les normaux doués de civilité, elle a elle-même son histoire. Ainsi, lorsqu'un attribut, comme le divorce ou l'appartenance à telle ethnie, perd l'essentiel de sa force stigmatisante, on assiste toujours à une période où la définition antérieure se voit de plus en plus attaquée, d'abord, éventuellement, sur les scènes de spectacle, puis au cours des rencontres publiques mixtes, jusqu'à ce qu'elle cesse de s'imposer à la situation, aussi bien à ses aspects manifestes qu'à ses côtés nécessairement secrets ou péniblement ignorés.

Pour conclure, je me permets de répéter que la notion de stigmate implique moins l'existence d'un ensemble d'individus concrets séparables en deux colonnes, les stigmatisés et les normaux, que l'action d'un processus social omniprésent qui amène chacun à tenir les deux rôles, au moins sous certains rapports et dans certaines

12. Viscardi, *A Man's Stature*, p. 70, in Wright, *op. cit.*, p. 214. A propos de techniques semblables employées par un homme équipé de crochets à la place des mains, voir Russell, *op. cit.*, p. 122-123.

13. Une expérience construite sur ce modèle est rapportée par M. Kohn et R. Williams, Jr., dans : « Situational Patterning in Intergroup Relations », *American Sociological Review*, XXI (1956), p. 164-174.

phases de sa vie. Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre. Certes, un individu peut se voir typé par des attributs permanents. Il est alors contraint de jouer le rôle du stigmatisé dans la plupart des situations sociales où il se trouve, et il est naturel de parler de lui, ainsi que je l'ai fait, comme d'une personne stigmatisée que son sort oppose aux normaux. Mais ces attributs stigmatisants qu'il possède ne déterminent en rien la nature des deux rôles ; ils ne font que définir la fréquence avec laquelle il doit jouer l'un ou l'autre. Et, puisqu'il est question de rôles au sein de l'interaction et non de personnes concrètes, il n'y a rien d'étonnant à ce que, bien souvent, l'individu stigmatisé sous un aspect fasse montre de tous les préjugés des normaux à l'encontre de ceux qui le sont autrement.

Par ailleurs, il apparaît clairement que l'interaction face à face, dans la société américaine tout au moins, est ainsi faite qu'elle est particulièrement exposée au genre de perturbations que nous avons étudié. Il semble en outre que l'écart entre l'identité réelle et l'identité virtuelle constitue un risque permanent, qui rend toujours nécessaire un contrôle des tensions (eu égard aux discrépantes) et de l'information (eu égard aux discrépantes). Et lorsque le stigmate est très visible, ou très importun, ou encore héréditaire, l'instabilité interactionnelle qui en résulte peut avoir des conséquences tout à fait générales pour ceux à qui échoit le mauvais rôle. Néanmoins, le caractère visiblement fâcheux de *tel* attribut personnel et la capacité qu'il a de mettre en branle le jeu du normal et du stigmatisé ont leur histoire, histoire que viennent régulièrement modifier des actions sociales délibérées. Et s'il est vrai que les processus stigmatisiques paraissent exercer une fonction sociale générale — susciter l'appui à la société chez ceux qu'elle n'appuie pas — et se révèlent par là résistants au changement, il n'en reste pas moins qu'ils possèdent des fonctions supplémentaires qui varient grandement selon le type du stigmate. Ainsi, il est clair que la stigmatisation des individus au dossier moral chargé peut servir de moyen de contrôle social officiel ;

STIGMATE

celle des membres de certains groupes minoritaires, raciaux, religieux ou ethniques, a eu apparemment pour fonction de les écarter des voies de la compétition ; et la dépréciation des personnes affligées d'une difformité a peut-être contribué à une limitation nécessaire des choix amoureux¹⁴.

5. déviations et déviance

Le jeu de la différence honteuse constitue donc un trait général de la vie sociale. Cela acquis, il nous reste à considérer les relations qu'entretient son étude avec celle de ces domaines voisins que l'on regroupe sous le terme de « déviance », mot à la mode que j'ai plus ou moins évité jusqu'à présent malgré sa commodité¹.

Partant de la notion très générale d'un groupe d'individus qui partagent certaines valeurs et se conforment à un ensemble de normes sociales relatives à la conduite et aux attributs personnels, on peut désigner tout membre qui n'adhère pas comme étant un « dévieur », et sa particularité comme une déviance. Il ne me paraît pas que tous les dévieurs aient assez en commun pour justifier une analyse spécifique : ils se distinguent de bien plus de façons qu'ils ne se ressemblent, en partie à cause des différences absolues, dues à la taille, qui séparent les divers groupes où la déviance peut se manifester. Toutefois, il n'est pas interdit de subdiviser le domaine en plusieurs parcelles, dont certaines méritent sans doute d'être prospectées.

On sait que, dans certains groupes peu nombreux et refermés sur eux-mêmes, la possession confirmée d'une position élevée peut s'accompagner de la liberté de dévier, autrement dit, d'être un dévieur. La relation au groupe d'un dévieur de cette espèce et l'idée que la communauté

1. Il est remarquable de constater à quel point tous ceux qui tournent autour des sciences sociales ont été prompts à se sentir à l'aise avec ce terme de « déviant », comme si les personnes auxquelles il s'applique avaient assez en commun pour qu'il soit possible de tenir sur elles des propos généraux et sensés. De même qu'il existe des troubles iatrogènes dus au travail des médecins (et qui leur en donnent encore plus), certaines catégories d'individus et se révèlent autant de créations de ceux qui étudient la société, et qui enrichissent ainsi leurs études.

14. Je remercie David Matza pour cette suggestion.

se fait de lui sont telles que la déviation en cause ne saurait entraîner aucune restructuration. (Quand le groupe est étendu, au contraire, les individus haut placés doivent souvent afficher un conformisme total.) La personne atteinte d'une maladie physique et définie comme telle se trouve dans une situation assez semblable : pourvu qu'elle assume comme il convient son statut de malade, elle peut s'écartez des critères de performance sans conséquence pour elle-même ni pour sa relation au groupe. Le puissant et le malade ont donc toute liberté d'être des dévieurs pour cette raison précise que leur déviation se laisse oublier, puisqu'elle ne provoque aucune réidentification ; par leur situation particulière, ils sont tout sauf des déviants, au sens courant de ce terme².

Il est très fréquent qu'un groupe ou une communauté étroitement unie offre l'exemple d'un membre qui dévie, par ses actes ou par ses attributs ou par les deux en même temps, et qui, en conséquence, en vient à jouer un rôle particulier, à la fois symbole du groupe et tenant de certaines fonctions bouffonnes, alors même qu'on lui dénie le respect dû aux membres à part entière³. De façon caractéristique, un tel individu cesse de jouer le jeu des distances sociales : il aborde et se laisse aborder à volonté. Il représente souvent un foyer d'attention qui soude les autres en un cercle de participants dont il est le centre, mais dont il ne partage pas tout le statut. Il sert au groupe de mascotte, tout en conservant sur certains points les qualifications d'un membre normal. Comme exemples traditionnels, on peut citer l'idiot du village, l'ivrogne du bourg et le clown de la chambrée ; ou encore le « gros lard » du dortoir. En général, on s'attend à n'en trouver qu'un par groupe, puisqu'il n'est pas besoin de plus et que les autres constituaient un fardeau. Nous nommerons un tel individu un *déviant intégré*, afin de souligner qu'il l'est relativement à un groupe concret, et non pas

2. La relation complexe du dévier à son groupe a été soumise récemment à réexamen par L. Coser : « Some Functions of Deviant Behavior and Normative Flexibility », *American Journal of Sociology*, LXVIII (1962), p. 172-181.

3. Sur cette fonction du déviant, entre autres, voir R. Dentler et K. Erickson : « The Functions of Deviance in Groups », *Social Problems*, VII (1959), p. 98-107.

simplement par rapport à des normes, et que son inclusion totale, quoique ambiguë, dans le groupe le distingue d'un autre type bien connu de dévier : le rejeté, constamment en situation sociale avec le groupe, mais étranger à lui. (S'il arrive que le déviant intégré soit attaqué par des gens du dehors, le groupe peut fort bien voler à son secours ; dans le même cas, le rejeté doit le plus souvent se battre tout seul.) Notons encore que tous les déviers ici considérés sont établis à demeure au sein d'une communauté qui possède sur eux une information biographique étendue, qui sait les identifier personnellement.

Nous avons laissé entendre que, dans les groupes restreints, le déviant intégré se laisse distinguer des autres déviers par le fait que, à la différence de ceux-ci, il entretient une relation louche avec la morale défendue par la moyenne. Il ne serait donc pas inutile, afin d'élargir l'étude, de considérer également les divers rôles sociaux qui amènent leurs tenants à sortir de la moralité ordinaire, sans que l'on parle pour autant de déviation. Or, il suffit de déplacer le « système de référence » des petits groupes modelés sur la famille à des groupes qui tolèrent une plus grande spécialisation pour que deux de ces rôles moralement désaccordés apparaissent aussitôt à l'évidence. Je veux parler d'abord de celui de prêtre, qui constraint son personnage à symboliser la rectitude et à la vivre plus qu'il n'est normal ; et ensuite de celui de policier, obligé de faire sa routine des délits d'autrui⁴.

Si maintenant nous poussons plus loin le déplacement du « système de référence », si, des communautés où chacun se connaît, nous passons au monde des grandes métropoles (et de leurs annexes, résidentielles ou de loisirs), nous constatons une évolution concomitante de la variété et de la signification des déviations.

L'une de celles-ci a pour nous une importance particulière, à savoir celle que manifestent des individus qui donnent l'impression de refuser délibérément et ouvertement d'accepter la place sociale qui leur est allouée, et qui agissent de façon irrégulière et plus ou moins rebelle à l'égard de nos institutions les plus fondamentales : la

4. Ce thème est développé par H. Becker, *Outsiders* (New York, Free Press of Glencoe, 1963), p. 145-163.

famille, la hiérarchie des âges, la division stéréotypée des rôles entre les sexes, l'emploi légitime à temps plein, accompagné d'une identité personnelle unique et ratifiée par l'Etat, les barrières de classe, la ségrégation des races⁵. Ceux-là sont les « marginaux ». S'ils adoptent cette attitude d'eux-mêmes et pour eux-mêmes, on peut les qualifier d'excentriques, parler de « personnages ». Si, au contraire, leur activité (souvent spécifique) se révèle collective et centrée dans un bâtiment ou un lieu quelconque, on dira qu'il s'agit d'adeptes. S'il se trouve enfin qu'ils se rassemblent en une sous-communauté, un milieu, nous les nommerons des *déviants sociaux*, formant une communauté déviante⁶. Ils constituent alors un type particulier, un pari d'autres, de dévieurs.

S'il doit exister un champ d'étude appelé la « déviance », il est probable que ce sont les déviants sociaux ainsi définis qui en formeront le centre. Les prostituées, les drogués, les délinquants, les criminels, les musiciens de jazz, les bohèmes, les gitans, les saisonniers des carnavals, les clochards, les poivrots, les gens du spectacle, les joueurs professionnels, ceux qui dorment sur les plages, les homosexuels⁷, les pauvres sans remords, tous

5. Cette considération générale m'a été suggérée par Dorothy Smith.

6. Ce terme de « communauté déviante » n'est pas entièrement satisfaisant, parce qu'il obscurcit deux points : la communauté est-elle ou non particulière eu égard aux critères structuraux que fournit l'analyse de la constitution des communautés ordinaires ; ses membres sont-ils ou non des déviants sociaux ? Un poste militaire unisexué dans un territoire désert constitue une communauté déviante au premier sens, sans être nécessairement une communauté de déviants sociaux.

7. Le terme « homosexuel » s'emploie d'ordinaire pour désigner quiconque se livre à des pratiques sexuelles déclarées avec une personne de son sexe, pratiques qui constituent l'« homosexualité ». Un tel usage, apparemment fondé sur un arrière-plan médico-légal, représente une catégorisation beaucoup trop vaste et trop hétérogène pour mon propos. Pour moi, je ne m'intéresse qu'aux individus qui participent à une certaine communauté de goûts, au sein de laquelle il est entendu que les personnes du même sexe représentent l'objet sexuel le plus désiré, et où toute la vie sociale est fortement organisée autour de la poursuite d'un tel objet et du plaisir qu'on en retire. Selon cette conception, la vie homosexuelle présente quatre variétés fondamentales : deux types, masculin et féminin, présents dans les institutions carcérales ; et les deux « milieux », masculin et féminin, existant dans les villes. (Sur ce dernier point, voir E. Hooker, *op. cit.*) Notons également qu'un individu peut

ceux-là en feraient partie. Ce sont eux les individus qui paraissent engagés dans un refus collectif de l'ordre social. Ce sont eux qui semblent dédaigner les occasions de progresser dans les allées que leur ouvre la société ; eux qui manquent ouvertement de respect à leurs supérieurs ; eux les impies ; eux les échecs de la société quant aux motivations qu'elle propose.

Le centre de la déviance sociale ainsi délimité, restent les cas périphériques : les extrémistes communautaires qui, non contents de voter de façon divergente, passent plus de temps ensemble qu'il n'est nécessaire pour les besoins de la politique ; les riches voyageurs, délivrés du travail régulier, et qui passent leur vie à dériver d'une villégiature à une autre ; les expatriés, chômeurs ou non, à qui il arrive de s'éloigner de quelques pas de l'American Express ; les renégats de l'assimilation ethnique, cabrés contre les deux sociétés, l'adoptive et la parentale, qui se détournent résolument des voies traditionnelles et recouvrent ce que l'école leur a donné de socialisation d'un voile d'orthodoxie qui fait à bien des normaux l'effet d'un accoutrement ; les couples illégitimes ou bien sans enfants, qui, renonçant au moins à une occasion de fonder une famille, se font les soutiens d'une vague société d'idées en rébellion, modérée et éphémère, contre le système familial. Ce qui unit la plupart des cas de ce genre, de même que les excentriques et les adeptes, c'est une certaine volonté, à tout le moins apparente, de repli qui trace une frontière plus ou moins ténue entre eux et ces marginaux tranquilles restés dans l'autre camp, collectionneurs de timbres fanatiques, membres de clubs de tennis ou fous de la voiture, qui se consacrent tant à leur passion que les liens sociaux ne sont plus chez eux qu'une coquille.

Les déviants sociaux, tels que nous les définissons, sont donc ceux qui arborent leur refus d'accepter la place qui

appartenir au milieu homosexuel sans pour autant se livrer à des pratiques déclarées, de même qu'il peut l'exploiter, en vendant ses faveurs, sans y participer socialement ni moralement. (A ce propos, voir Reiss, *op. cit.*) Donc, si « homosexuel » sert à désigner quelqu'un qui pratique un certain type d'action sexuel, il serait bon de réservé un autre terme, « homophile » par exemple, pour définir ceux qui font partie de la communauté déviante particulière dont nous parlons.

leur est allouée, et que l'on tolère provisoirement, pour autant que leurs gestes de révolte ne sortent pas des limites écologiques de leur communauté. Celle-ci, à la façon des ghettos, constitue un havre d'autodéfense, un lieu où chaque dévieur peut soutenir ouvertement qu'il vaut bien n'importe qui. Mais, non contents de cela, les déviants sociaux ont souvent le sentiment d'être non seulement égaux, mais supérieurs aux normaux, et que la vie qu'ils mènent vaut mieux que celle des personnes qu'ils auraient pu être. Par là, ils représentent un modèle pour les normaux insatisfaits qui, de sympathisants, se transforment parfois en recrues (qu'il convient de distinguer des convertis que font les adeptes, car il s'agit alors de programmes d'action et non de styles de vie).

En théorie, rien ne s'oppose à ce qu'une communauté déviante en vienne à remplir pour la société en général les mêmes fonctions qu'un déviant intégré pour son groupe. Mais, pour concevable que ce soit, nul n'a encore réussi à le démontrer. C'est que le vaste domaine d'où proviennent les recrues des communautés déviante ne constitue pas un système, une entité pourvue de besoins et de fonctions aussi nette qu'un petit groupe où chacun se connaît.

Mais, outre les déviants intégrés et les déviants sociaux, il convient de mentionner deux catégories sociales d'un type voisin. Il y a en premier lieu les minorités ethniques ou raciales⁸. Elles se composent d'individus qui partagent une histoire et une culture (et ont souvent une même origine nationale), qui se transmettent leur qualité de génération en génération, qui sont en position de se réclamer mutuellement une certaine loyauté, et qui, enfin, occupent une place relativement désavantageée dans la société. D'autre part, il y a les membres des classes inférieures, qui portent à l'évidence les marques de leur statut dans leur discours, leur aspect et leurs manières, et qui, lorsqu'ils considèrent nos institutions publiques, constatent qu'ils sont des citoyens de second ordre.

Or, il est clair que tous ces individus, déviants intégrés,

8. Pour un traitement analytique de ce sujet, voir R. Glass : « Insiders-Outsiders : The Position of Minorities », *New Left Review*, XVII (Hiver 1962), p. 34-45.

déviants sociaux, minoritaires et sous-prolétaires, peuvent à l'occasion se retrouver pareils à des stigmatisés, anxieux de l'accueil qui les attend et accaparés par les diverses réactions qui s'offrent à eux. Il en va ainsi, ne serait-ce que parce que tous les adultes, ou presque, se voient forcés d'avoir affaire à certains organismes commerciaux ou publics dispensateurs de services, où est censé régner un traitement uniforme et courtois fondé sur un critère aussi large que la qualité de citoyen, mais où il y a toujours place pour des réactions de haine ou d'envie dues à l'action latente des idéaux petits-bourgeois.

Mais il est tout aussi évident qu'une étude approfondie de ces quatre catégories nous entraînerait bien au-delà et bien loin de ce qui constitue l'analyse du stigmate. Ainsi, il existe des communautés déviante dont les membres, surtout s'ils sont éloignés de leur milieu d'origine, ne se soucient guère d'être ou non acceptés par la société et ne sauraient donc justifier d'une analyse en termes de stigmate. On pourrait citer comme exemple ces plages ensoleillées des Etats-Unis où se rencontrent des jeunes gens d'âge bientôt mûr, encore peu disposés à se laisser contaminer par le travail, et qui se consacrent délibérément aux diverses façons de chevaucher la vague. Il ne faut pas non plus oublier que, toutes catégories mises à part, il existe des individus désavantagés qui n'ont rien de stigmatisés, comme par exemple la personne qui a épousé quelqu'un de mesquin et d'égoïste, l'homme qui doit élever quatre enfants avec son petit salaire⁹, ou encore celui qu'un handicap physique (disons une légère surdité) a gêné toute sa vie sans que personne, lui-même y compris, en soupçonne la présence¹⁰.

Je soutiens donc que les personnes stigmatisées se ressemblent suffisamment quant à leur situation dans l'existence pour justifier une analyse commune, fondée sur un prélèvement au point de recouplement de ces domaines traditionnels des études sociales que sont les relations raciales et ethniques, la désorganisation de la société, la criminologie, la pathologie sociale et la déviance. Les

9. Toynbee, *op. cit.*, chap. xv et xvii.

10. On trouvera un exemple de ce cas dans Henrich et Kriegel, *op. cit.*, p. 178-180.

points communs ainsi dégagés se laissent alors systématiser sur la base d'un petit nombre d'hypothèses quant à la nature humaine. Cela fait, la prochaine tâche consisterait à réexaminer le reliquat au sein de chaque domaine traditionnel, afin d'en déterminer la spécificité et d'apporter une cohérence analytique à ce qui n'est jusqu'à présent qu'une unité purement historique et fortuite. Dès lors que l'on sait ce qui rapproche des domaines comme les relations raciales, le vieillissement et la santé mentale, il est possible d'aller plus loin et de trouver, par l'analyse, ce qui les différencie. Une telle méthode n'implique pas nécessairement de renoncer aux anciens domaines, au moins pour la substance, mais elle aurait l'avantage de faire ressortir la nécessité d'appliquer plusieurs points de vue à chacun, tout en montrant que l'élaboration de ces divers points de vue analytiquement cohérents ne saurait guère être le fait de ceux qui limitent leur intérêt à un seul des domaines en question.

index

- Acceptation, 19, 37-38 ; — fantôme, 145, 147-148 ; (V. aussi Normalité).
- Acteurs, 76, 87, 90, 166.
- ADAMS R., 82 n.
- Adeptes, 166, 168 ; (V. aussi Déviants sociaux).
- Alcooliques, 35, 37, 63, 71-72, 117-118, 166.
- Alignement — hors du groupe, 136-146 ; — sur le groupe, 134-136.
- ALLERTON R., 13 n, 17 n, 26 n, 43 n.
- ALLPORT G. W., 23 n.
- Ambivalence, (V. siens, Découverte des — et Identité pour soi).
- ATHOLL J., 43 n, 90 n, 114 n.
- Atrocités, 38.
- Authenticité, 133, 135, 147 ; (V. aussi Stigmatisés, doctrines à l'usage des —).
- Aveugles, 15 n, 16, 19, 21, 22-23, 25, 37, 43, 47, 50, 51, 51-52, 64, 66, 69, 93, 103, 108, 113, 121, 122, 124, 126, 129, 142-143, 144.
- BAINBRIDGE J., 90 n.
- BAKER, 28 n, 35 n, 123 n, 159 n.
- BALDWIN James, 133 n.
- BARD M., 7 n.
- BARKER R., 7 n, 25 n, 103 n, 121 n.
- BARTLETT F. C., 82 n.
- BECKER H., 100 n, 165 n.
- BEEM H. P., 112 n.
- Bègues, 65-66, 104, 109.
- BELKNAP I., 157 n.
- BIDERMAN A., 14 n.
- Biographie, 79 ; — et célébrité, 86-91, 102 ; cohérence de la —, 81 ; connaissance de la — par autrui, 84-91 ; — et contrôle social, 88-89 ; définition, 80 ; dissimulation de la —, 82-84 ; élaboration, 84-86 ; unicité de la —, 80-81, 90-91 ; (V. aussi Faux-semblant).
- BIRDWHISTELL Ray, 43 n.
- Bohémiens, 17, 62 n, 166.
- Bouffonisation, 131-132.
- Bourreaux, 43, 90, 114.
- BROOM L., 112 n.
- BROSSARD C., 45 n.
- BROYARD A., 131 n, 132 n.
- BURMA J., 130 n.
- Call-girls, (V. Prostituées).
- CAMPBELL D. T., 133 n.
- CARLING F., 23 n, 34 n, 42 n, 54 n, 132 n, 141 n, 143 n.
- Catégorie, (V. Siens).
- CAYTON H., 98 n.
- Chantage, 94-96 ; (V. aussi Faux-semblant).
- CHAUDHURI C., 79 n.
- CHEVIGNY H., 15 n, 27 n, 37 n, 50 n, 51 n, 69 n, 124 n, 126 n, 133 n, 142 n, 144 n.
- Chinois, 63.
- Chômeurs, 14, 29.
- Cirque, gens du —, 55.
- CLARK E., 95 n.
- Classe sociale, 14 n, 15, 168.
- CLAUSEN J. A., 71 n, 103 n, 107 n, 110 n, 120 n.
- Clochards, 60, 92, 98, 166.
- Côlotomisés, 35, 35 n, 48, 110, 118.
- Contacts mixtes, 23, 26, 30 ; (V. aussi Stigmatisés, rapports avec les normaux).
- COSER L., 164 n.
- Couverture, (V. Faux-semblant).

table des matières

PRÉFACE	7
1. STIGMATE ET IDENTITÉ SOCIALE	11
2. CONTRÔLE DE L'INFORMATION ET IDENTITÉ PERSONNELLE	57
3. ALIGNEMENT SUR LE GROUPE ET IDENTITÉ POUR SOI	127
4. LE MOI ET SES AUTRES	149
5. DÉVIATIONS ET DÉVIANCE	163
INDEX	171

COLLECTION « LE SENS COMMUN »
créée par Pierre Bourdieu

ERVING GOFFMAN

STIGMATE

Les usages sociaux des handicaps

Il y a le stigmate d'infamie, telle la fleur de lys gravée au fer rouge sur l'épaule des galériens. Il y a les stigmates sacrés qui frappent les mystiques. Il y a les stigmates que la maladie ou l'accident. Il y a les stigmates de l'alcoolisme et ceux qu'inflige l'emploi des drogues. Il y a la peau du Noir, l'étoile du Juif, les façons de l'homosexuel. Il y a enfin le dossier de police du militant et, plus généralement, ce que l'on sait de quelqu'un qui a fait ou été quelque chose, et « ces gens-là, vous savez... ».

Le point commun de tout cela ? Marquer une différence et assigner une place : une différence entre ceux qui se disent « normaux » et les hommes qui ne le sont pas tout à fait (ou, plus exactement les anormaux qui ne sont pas tout à fait des hommes) ; une place dans un jeu qui, mené selon les règles, permet aux uns de se sentir à bon compte supérieurs devant le Noir, virils devant l'homosexuel, etc., et donne aux autres l'assurance, fragile, qu'à tout le moins on ne les lynchera pas, et aussi l'espoir tranquilisant que, peut-être, un jour, ils passeront de l'autre côté de la barrière.

DU MÊME AUTEUR

ASILES
Études sur la condition sociale des malades mentaux

LA MISE EN SCÈNE DE LA VIE QUOTIDIENNE
1. La présentation de soi
2. Les relations en public

LES RITES D'INTERACTION

FAÇONS DE PARLER

LE PARLER FRAIS D'ERVING GOFFMAN

LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE

AUX ÉDITIONS DE MINUIT

ISBN 978-2-7073-0079-9

